



Assemblée générale

Distr. générale
9 mars 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 136 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme
pour l'exercice biennal 2018-2019

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 36 du titre XXII de la résolution [72/262](#), dans laquelle l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager au titre de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, des dépenses d'un montant maximum de 82 900 000 dollars et l'a prié de lui présenter, durant la deuxième partie de la reprise de sa soixante-douzième session, un projet de budget actualisé pour 2018.

Il contient les prévisions de dépenses de la Mission pour 2018, dont le montant total net s'élève à 151 418 000 dollars (montant brut : 162 648 500 dollars). L'Assemblée générale est invitée à approuver le montant de ce budget, qui comprend des engagements de dépenses d'un montant de 82 900 000 dollars qu'elle a approuvés dans sa résolution [72/262](#), et à imputer un montant équivalent sur le crédit ouvert au titre des missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget programme pour l'exercice biennal 2018-2019.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission	3
II. Mandat et résultats attendus	10
III. Ressources nécessaires	23
A. Total des ressources nécessaires	23
B. Effectifs nécessaires	24
1. Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	30
2. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)	34
3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante développement)	39
4. Appui à la Mission	43
5. Bureau unifié de Koweït	59
6. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces	62
IV. Analyse des ressources nécessaires	70
A. Militaires et personnel de police	71
B. Personnel civil	72
C. Dépenses opérationnelles	75
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	83
VI. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	83
 Annexes	
I. Organigrammes	89
A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	89
B. Appui à la Mission	90
C. Bureaux locaux dans les régions et les provinces	91
D. Bureau unifié de Koweït	92
II. Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2017 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes	93
III. Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)	101
IV. Coût des services de sécurité pour 2018	102

I. Vue d'ensemble de la Mission

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été créée par la résolution 1401 (2002) du Conseil de sécurité pour une durée initiale de 12 mois. Le Conseil a ensuite prorogé son mandat par ses résolutions 1471 (2003), 1536 (2004), 1589 (2005), 1662 (2006), 1746 (2007), 1806 (2008), 1868 (2009), 1917 (2010), 1974 (2011), 2041 (2012), 2096 (2013), 2145 (2014), 2210 (2015), 2274 (2016) et 2344 (2017). Par sa résolution 2405 (2018), il a décidé de proroger le mandat de la MANUA jusqu'au 17 mars 2019.

2. La MANUA a pour tâche d'aider le peuple et le Gouvernement afghans à instaurer la paix et la stabilité dans le pays, conformément aux droits et obligations consacrés dans la Constitution afghane.

3. L'Afghanistan demeure confronté à des problèmes complexes sur les plans politique, économique et humanitaire mais aussi sur le plan de la sécurité et des droits de l'homme. La détérioration des conditions de sécurité en 2017, associée à l'annonce de la tenue d'élections en 2018, a ravivé les tensions politiques sous-jacentes. La scène politique afghane se caractérise par l'apparition de factions d'opposition et la montée des critiques à l'égard du Gouvernement pour son manque d'ouverture. La capacité de celui-ci d'assurer la sécurité est de plus en plus remise en question par l'opposition politique. Dans le même temps, les autorités ont entrepris plusieurs réformes, notamment dans les domaines de la lutte contre la corruption, des élections et de la sécurité. Le conflit continue de causer un grand nombre de victimes civiles, de déplacements internes et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, empêchant la fourniture de services sociaux et d'une aide humanitaire et au développement. L'économie se remet très lentement du retrait des forces militaires internationales en 2014 et demeure fortement tributaire de l'aide internationale au développement. L'insécurité, la corruption et la faiblesse des institutions nuisent toujours à la croissance économique et à la confiance des donateurs.

4. Le Gouvernement d'unité nationale doit faire face à l'opposition de plus en plus ardente de diverses personnalités politiques. L'attentat-suicide de grande ampleur perpétré à Kaboul le 31 mai et l'attaque menée lors des funérailles du fils d'un politicien, tué lors d'une manifestation organisée à la suite de l'attentat, ont donné lieu à des rassemblements et des occupations de rue prolongés contre le Gouvernement. L'arrêt d'une date pour les élections législatives et des conseils de district en 2018 a précipité la mobilisation des groupes d'opposition et abouti à la création de plusieurs nouveaux mouvements et ententes politiques. Bien que les individus composant ces groupes aient des origines ethniques, géographiques et générationnelles diverses, ils partagent le même ressentiment face à ce qui est perçu comme une concentration des pouvoirs entre les mains du Président et formulent les mêmes critiques à propos de l'action du Gouvernement.

5. Si aucune avancée concrète n'a été réalisée dans le processus de paix entre les autorités et les Taliban, le Gouvernement d'unité nationale a progressé dans la mise en œuvre du programme de paix en 2017, notamment avec l'élaboration d'une stratégie de paix, la tenue de la conférence du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité et l'application continue, quoique lente, de l'accord politique de 2016 avec l'ancien groupe rebelle Hezb-i Islami Gulbuddin. Le Gouvernement a engagé des réformes électorales. En mars, le Président a nommé un nouveau chef des opérations électorales à la tête du secrétariat de la Commission électorale indépendante et, en avril, la Commission a approuvé un programme d'évaluation des emplacements des bureaux de vote, l'un des éléments clefs de la réforme recommandée par la Commission spéciale sur la réforme électorale

en 2015. La Commission électorale indépendante a annoncé en juin que les élections législatives et les élections des conseils de district se tiendraient le 7 juillet 2018 ; en décembre, elle a achevé une évaluation des emplacements des bureaux de vote et présenté un projet d'inscription sur les listes électorales. Elle a en outre entrepris des consultations à large participation auprès des différentes parties prenantes au processus électoral afin d'accroître la transparence des préparatifs.

6. La MANUA a continué de soutenir la coopération régionale en 2017 avec l'organisation à Bakou, le 17 mars, de la Réunion de hauts responsables du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, et le 1^{er} décembre, de la septième Conférence ministérielle du Processus, qui ont abouti à un recentrage sur la sécurité, la lutte contre le terrorisme et le renforcement des liens au niveau régional. En outre, les participants de la réunion au sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, tenue le 9 juin à Astana, ont réaffirmé la volonté de l'organisation d'engager un dialogue politique afin d'accompagner le processus de paix en Afghanistan. Le 11 octobre, après une pause de sept ans, l'Organisation de Shanghai a tenu une réunion du Groupe de contact international sur l'Afghanistan à Moscou. La septième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan s'est tenue les 14 et 15 novembre à Ashgabat.

7. Le Gouvernement a commencé à mettre au point de nouveaux programmes sectoriels prioritaires au niveau national, conformément au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, présenté en octobre 2016 à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan. Afin de favoriser l'élaboration et l'application des programmes prioritaires nationaux, il a entrepris des réformes cruciales concernant entre autres la modification du processus budgétaire national, à la fois pour que l'établissement du budget guide la politique nationale et pour accroître les dépenses consacrées aux initiatives de développement.

8. Les indicateurs macroéconomiques se sont améliorés et le taux de croissance connaît une hausse, quoique très lente. Au nombre des facteurs qui pèsent sur le développement et la croissance économique, on peut citer les conditions de sécurité, l'absence d'efficacité des organismes publics, dont les forces de sécurité, le faible niveau de confiance des investisseurs et la dépendance envers l'aide internationale pour le développement et la sécurité.

9. Les pouvoirs publics ont continué à lutter contre la corruption, notamment en renforçant le cadre judiciaire. Le Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption, créé en 2016, a intensifié son activité en 2017 ; en décembre, le Tribunal de première instance avait statué sur 25 affaires impliquant 105 accusés, la Cour d'appel sur 22 affaires impliquant 71 accusés et la Cour suprême sur 19 affaires impliquant 56 accusés. Le nouveau Code pénal, aligné sur la Convention des Nations Unies contre la corruption et adopté par décret législatif en mars, améliore sensiblement la conformité du pays avec les règles et normes internationales en matière de justice pénale, tout en incorporant certaines des pratiques optimales dans le domaine de la criminologie. Une stratégie nationale de lutte contre la corruption et une loi anti-corruption ont été adoptées.

10. Les conditions de sécurité ont continué de se dégrader en 2017, le nombre d'incidents atteignant un record (23 744) en fin d'année. Le 31 mai, à Kaboul, un attentat au camion piégé a tué 92 civils et en a blessé 491 autres, constituant l'incident le plus meurtrier recensé par la MANUA depuis 2001. Le nombre d'affrontements armés entre forces progouvernementales et éléments hostiles au Gouvernement a également progressé, affichant une légère hausse de 1 % par rapport à 2016 et de 22 % par rapport à 2015. Les éléments hostiles au Gouvernement ont continué d'exercer une pression importante sur les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes,

en particulier dans les provinces du Helmand, du Kounar, du Nangarhar, du Kandahar, du Ghazni, du Fariyab, du Konduz et de l'Orozgan. Les forces militaires afghanes et internationales ont ainsi dû mobiliser des moyens aériens nettement plus importants qu'en 2016. Malgré quelques revers, en particulier dans la province du Nangarhar, l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan (EIIL-province du Khorassan) a élargi son champ d'action géographique et réussi à organiser des attentats spectaculaires à Kaboul.

11. Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité, aggravée par la présence et les activités de EIIL-province du Khorassan, la situation des droits de l'homme est demeurée sombre en 2017. Le nombre total de victimes civiles dans le pays s'est maintenu à un niveau élevé : la MANUA a recensé 10 453 victimes civiles en 2017 (3 438 morts et 7 015 blessés), soit une diminution de 9 % par rapport à 2016. Les femmes et les enfants restent particulièrement touchés. Malgré une baisse de 10 % du nombre d'enfants victimes par rapport à 2016, ils représentent 30 % de l'ensemble des victimes civiles. Le nombre de victimes parmi les femmes a augmenté d'environ 1 %, mais la mortalité féminine a augmenté de 5 %. La MANUA continue de mener des activités de sensibilisation stratégiques afin d'inciter les parties au conflit à prendre des mesures concrètes pour éviter de mettre en danger des civils, éliminer la culture de l'impunité et promouvoir le respect du principe de responsabilité. Si l'accord politique conclu avec Hezb-i Islami Gulbuddin témoigne de la volonté du Gouvernement d'instaurer la paix, des préoccupations subsistent quant aux dispositions relatives à l'immunité des combattants de ce groupe et à l'absence de vérification de leurs antécédents avant leur intégration aux forces de sécurité.

12. Les défenseurs des droits de l'homme et les professionnels des médias continuent de subir des menaces, des pressions, et parfois même d'être victimes d'assassinats ciblés. La situation en ce qui concerne les droits des femmes et l'égalité des sexes a empiré en 2017, en particulier dans les zones sous le contrôle et l'influence d'éléments hostiles au Gouvernement, où les femmes relèvent de systèmes de justice parallèle et ont de moins en moins accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi.

Coopération avec d'autres entités

13. Conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2015-2019, la MANUA collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies en vue d'améliorer la coordination, la cohérence, l'efficacité et l'efficacé des différents programmes des Nations Unies en Afghanistan. Le plan-cadre fait actuellement l'objet d'un examen à mi-parcours pour mieux aligner les activités des Nations Unies dans le pays avec les priorités nationales. Le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan établi par le Gouvernement et les actions engagées par le pays pour réaliser les objectifs de développement durable guident également les activités de la Mission, qui collabore étroitement avec l'équipe de pays dans des domaines liés à l'état de droit, à la gouvernance responsable, aux droits de l'homme et à la problématique hommes-femmes, une attention particulière étant portée aux questions de politique générale ainsi qu'aux missions de bons offices propres à faciliter les activités de programme concernées. On trouvera à l'annexe II des informations complémentaires sur les activités menées par la MANUA en coopération avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

14. S'agissant de la coopération régionale, la MANUA soutient la participation du Gouvernement au Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et les mesures de confiance y relatives, en coopération avec des entités des Nations Unies, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Bureau de la

coordination des affaires humanitaires, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. En coordination avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, elle appuie également la participation du Gouvernement afghan à diverses instances régionales visant à faciliter le dialogue et la coopération avec les pays d'Asie centrale.

15. Dans un souci d'économie, la MANUA et l'équipe de pays partagent un certain nombre de services et d'installations dans tout le pays et continuent de rechercher des possibilités de nouveaux gains d'efficacité sur le plan opérationnel. Les initiatives en cours comprennent notamment la création de services médicaux communs, un plus grand partage des coûts des services de sécurité ainsi que de nouveaux accords de partage des locaux avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans les provinces. Sous la direction de l'agent habilité, l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, en coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité, a élaboré un budget de sécurité local partagé, conformément aux directives du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Les coûts des activités prévues dans ce budget, qui portent principalement sur les normes minimales de sécurité opérationnelle, sont partagés avec l'équipe de pays.

16. Le Bureau d'appui commun de Koweït, créé en décembre 2012 pour assurer le partage des coûts entre la MANUA et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), continuera de regrouper et de centraliser les services de traitement pouvant être réalisés en tous lieux en matière de ressources humaines, de voyages et de financement, ce qui permettra de réduire les dépenses associées au personnel d'appui dans un environnement à haut risque, tout en assurant des conditions de travail plus sûres. Les efforts visant à optimiser le partage des services d'appui et des dépenses connexes se poursuivront en 2018. En outre, l'intégration de certains processus au portail libre-service – personnel, qui a débuté en février 2017, permettra d'améliorer encore les services du Bureau.

Hypothèses retenues aux fins des prévisions pour 2018

17. En 2018, l'Afghanistan continuera de rencontrer des problèmes sur les plans politique, socioéconomique et humanitaire, mais aussi sur le plan de la sécurité et des droits de l'homme. Les manœuvres politiques s'intensifieront vraisemblablement dans la période précédant les élections parlementaires et les élections des conseils de district en 2018 et avant l'élection présidentielle de 2019. La formation de multiples alliances politiques dans l'objectif de présenter des candidats aux élections et de promouvoir différents programmes reflète le dynamisme croissant de la culture démocratique naissante en Afghanistan, mais les échanges d'invectives pourraient accroître l'instabilité politique. Il est probable que de nouveaux attentats terroristes viseront Kaboul, ce qui pourrait attiser la colère publique et conduire à de nouvelles manifestations contre le Gouvernement. La perspective d'un accord de paix avec les Taliban en 2018 demeure mince. Les Taliban continueront probablement de privilégier les conquêtes territoriales et verront peu d'intérêt à entamer des négociations sérieuses. La conclusion d'accords locaux de cessez-le-feu pour faciliter l'inscription sur les listes électorales et la participation au vote se révélera probablement difficile dans de nombreuses régions, ce qui risque de saper la légitimité des élections. La façon dont la population jugera les dispositions prises en vue des élections législatives et des conseils de district sera un facteur essentiel de la participation et, par là-même, de la crédibilité des élections. Au niveau régional, il restera probablement compliqué de susciter un consensus en faveur d'un dialogue structuré et d'une plus grande coopération pour la gestion des frontières, la sécurité régionale et les projets de développement conjoints.

18. La situation de sécurité demeurera instable en 2018 et pourrait se dégrader davantage. Les éléments hostiles au Gouvernement continueront de mettre à rude épreuve les forces nationales de défense et de sécurité afghanes et pourraient conquérir d'autres territoires et contrôler temporairement certains des principaux axes de transport terrestre. Les nouvelles promesses d'aide internationale et les recrutements de hauts responsables qualifiés devraient permettre d'améliorer l'efficacité des forces nationales de sécurité afghanes, mais les taux élevés de déperdition des effectifs, le découragement ressenti face au nombre élevé de victimes et la corruption endémique devraient persister et continuer d'avoir des répercussions négatives sur ces forces. L'animosité grandissante entre les groupes armés, en particulier ceux alliés à des dirigeants politiques, peut elle aussi risquer de saper la cohésion du secteur de la sécurité, de compromettre l'état de droit et d'aggraver l'instabilité de la situation. Les groupes hostiles au Gouvernement, y compris ceux composés principalement de combattants terroristes étrangers, devraient rester actifs en 2018 et l'EIL-province du Khorassan devrait continuer de recruter d'anciens membres des Talibans et d'autres groupes. Dans les centres urbains comptant d'importantes communautés chiites, l'EIL-province du Khorassan pourrait tenter de semer la discorde entre les différentes communautés religieuses en procédant à des attentats de masse. La culture et le trafic de drogues illicites continueront d'alimenter le conflit et de saper les structures de gouvernance et l'état de droit dans l'ensemble du pays. Tous ces éléments, associés à d'autres activités criminelles, devraient accroître l'insécurité et avoir une incidence négative sur les opérations des Nations Unies, compliquant encore l'accès humanitaire.

19. L'économie afghane demeurera étroitement tributaire de la situation politique et des conditions de sécurité dans le pays et la croissance économique devrait rester faible en 2018. La viabilité budgétaire, en particulier dans le secteur de la sécurité, restera l'un des principaux défis du Gouvernement. Les engagements financiers pris à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan en octobre 2016 ont été plus importants que prévu, mais leur concrétisation dépend de différents facteurs, notamment l'état de la planification du développement en Afghanistan, les accords institutionnels pour l'acheminement de l'aide et les décisions de politique intérieure dans les pays donateurs. L'activité économique restera tributaire de l'aide internationale et continuera de souffrir de distorsions dues à l'économie illicite, qui alimente les conditions d'insécurité, de violence et d'insurrection et est alimentée par elles. Les taux de chômage et de pauvreté resteront élevés, soulignant la nécessité de créer des emplois durables et d'instaurer une croissance équitable pour la réalisation par l'Afghanistan du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

20. La détérioration des conditions de sécurité continuera d'avoir de graves répercussions sur les civils, en particulier sur les femmes, les enfants et les minorités ; le nombre de déplacés et de victimes civiles demeurera donc élevé. La marge de manœuvre de la société civile restera probablement étroite en raison de l'insécurité, des restrictions qui pèsent sur les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes, et des perspectives limitées de participation des femmes à la prise de décisions, notamment dans les processus de paix. L'impunité et la non-application du principe de responsabilité devraient continuer d'avoir des effets néfastes sur les institutions publiques et l'état de droit. La lutte contre la corruption et l'économie illicite représentera encore un enjeu important pour les autorités. Toutefois, l'engagement qu'elles ont pris d'opérer des changements sur les plans budgétaire et juridique pour promouvoir l'état de droit et le développement économique pourrait conduire à des avancées dans ces domaines.

21. Eu égard au Rapport spécial du Secrétaire général du 10 août 2017 sur l'examen stratégique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ([A/72/312-S/2017/696](#)), la MANUA envisage de rationaliser davantage ses services d'appui afin

d'améliorer la prestation de services sans incidence sur les coûts. Trois piliers sont visés : la gestion des opérations et des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la prestation de services. Outre la redistribution des domaines fonctionnels supervisés par le Chef et le Chef adjoint de l'appui à la mission et le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la nouvelle structure prévoit la création d'un Groupe de la gestion des achats et d'un Groupe de l'approvisionnement général et des carburants.

Plans et priorités stratégiques pour 2018

22. Les priorités stratégiques de la Mission découlent des résolutions [2344 \(2017\)](#) et [2405 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité et des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport spécial sur l'examen stratégique de la MANUA. Compte tenu de l'examen stratégique, la MANUA, en étroite coopération avec l'ensemble du système des Nations Unies, axera son activité, non plus sur l'appui à un programme de consolidation de la paix après le conflit, mais sur la contribution à un processus de paix piloté par l'Afghanistan et comportant d'éventuelles négociations directes avec les Taliban.

23. Les bureaux locaux de la MANUA continueront de jouer un rôle crucial dans l'exécution du mandat de la Mission au niveau local, y compris s'agissant des missions de bons offices et de l'appui au dialogue politique, des initiatives de paix et de réconciliation, de la mise en œuvre de processus électoraux crédibles, transparents et inclusifs et de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Ces bureaux assureront également la coordination, la cohérence et la complémentarité des activités avec celles des organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans les domaines intersectoriels, conformément aux priorités stratégiques du Gouvernement et de l'ONU pour la paix, la stabilité et le développement, et collaboreront avec le Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire et les entités compétentes des Nations Unies afin d'appuyer et de faciliter les interventions humanitaires nécessaires pour répondre aux besoins.

Examen stratégique

24. Dans sa résolution [2344 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de procéder à un examen stratégique de la MANUA, des tâches qui lui sont confiées, des priorités définies et des ressources correspondantes, d'évaluer l'efficacité et l'efficience de la Mission pour tirer le meilleur parti de la division du travail et de la configuration de la Mission pour coopérer de manière plus efficace avec d'autres organismes des Nations Unies et prié également le Secrétaire général de lui faire rapport sur les résultats de cet examen d'ici à juillet 2017.

25. Une équipe d'examen stratégique dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, Jan Kubiš, a rencontré un large éventail de parties prenantes en Afghanistan et à New York au mois de mai et au début du mois de juin 2017, parmi lesquels le Président afghan, le Chef de l'exécutif, les membres du Cabinet, les principaux parlementaires et membres des partis politiques, des organisations de la société civile et des représentants du corps diplomatique et de la communauté des donateurs. Le rapport spécial du Secrétaire général sur l'examen stratégique de la MANUA a été publié le 10 août 2017. Dans sa résolution [2405 \(2018\)](#), le Conseil de sécurité a pris note avec satisfaction des conclusions de l'examen stratégique et demandé que les recommandations du Secrétaire général soient appliquées.

26. Conformément aux recommandations du Secrétaire général, le budget de la Mission pour 2018 comprend les propositions suivantes :

- a) La suppression du Groupe de l'état de droit, tout en conservant un effectif de base de 6 postes ;
- b) La suppression du Groupe de la gouvernance, tout en conservant un effectif de base de 5 postes ;
- c) La suppression du Groupe consultatif militaire et le désengagement de 11 conseillers militaires, tout en conservant un Conseiller militaire principal ;
- d) La suppression du Groupe consultatif sur les questions de police et le désengagement de 5 conseillers de police civile ;
- e) La fermeture du bureau provincial de Farah ;
- f) Le transfert aux autorités nationales du bureau provincial du Badakhchan (Faizabad).

27. Il est prévu que des élections parlementaires aient lieu en Afghanistan en 2018 et une élection présidentielle en 2019. Le Gouvernement afghan a sollicité l'appui technique de L'Organisation des Nations Unies pour le prochain cycle électoral. Cet appui, qui sera fourni sous la direction de la MANUA, revêtira essentiellement la forme d'une assistance technique aux organismes d'administration des élections ainsi que de missions de bons offices et d'un soutien sur le plan politique.

28. Le projet de réorganisation des bureaux locaux de la Mission, notamment la fermeture du bureau provincial de Farah et le transfert aux autorités nationales du bureau provincial de Badakhchan (Faizabad), conjugué à l'analyse des statistiques historiques de l'utilisation des aéronefs et à la question pérenne de la redondance nécessaire pour faire face aux imprévus dans un contexte sécuritaire imprévisible, offre l'occasion de revoir le concept d'appui aux opérations aériennes afin d'en accroître sensiblement l'efficacité, sans compromettre le service. Le nouveau concept général d'opérations supposerait l'abandon de l'actuel dispositif d'appui fondé sur une base logistique principale, ne desservant habituellement pas plus d'une ou deux destinations au départ de Kaboul au profit d'un système desservant plusieurs destinations au départ de Kaboul, afin d'accroître le taux d'occupation des sièges et de réduire le nombre d'heures de vol. En application de ce nouveau concept, il est proposé d'adapter les moyens aériens dont dispose la MANUA et de ramener le nombre total d'aéronefs de six (trois avions et trois hélicoptères) à quatre (deux avions et deux hélicoptères).

29. Pour répondre aux besoins en matière d'opérations et d'appui, il est envisagé notamment de conserver les principaux locaux loués actuellement, à l'exception de ceux de Farah et de Faizabad, et de remplacer une quantité limitée de matériel essentiel en raison de l'usure normale, de l'obsolescence ou de l'expiration de la durée de vie économique. Les achats de moyens seront reportés, dans la mesure où cela ne compromet pas la situation sécuritaire et opérationnelle et le renouvellement nécessaire du parc vieillissant de véhicules blindés de la Mission sera à nouveau repoussé. Le niveau des stocks de matériel, tels que les véhicules et les ordinateurs, continuera d'être évalué et adapté aux besoins réels et les possibilités de transfert des biens excédentaires utiles à d'autres missions seront étudiées plus avant et concrétisées le cas échéant. La MANUA continue d'examiner et de mettre en œuvre des configurations et modalités d'utilisations plus efficaces de la production électrique afin d'accroître la qualité et la fiabilité de l'alimentation en électricité et envisage d'installer des minuteriers dans les bureaux et des compteurs dans les logements.

30. La MANUA demande des ressources pour renforcer la sécurité et réaménager les locaux existants. Toutefois, l'évaluation des complexes, notamment hors siège, se poursuit et pourrait nécessiter des ressources supplémentaires qui ne sont pas prévues

dans le présent rapport. À la suite de l'explosion d'un puissant engin explosif improvisé dans un véhicule aux abords du quartier diplomatique de Kaboul le 31 mai 2017, nombre d'ambassades et d'organismes internationaux ont réduit leur présence en Afghanistan en attendant les résultats d'une nouvelle évaluation de leur sécurité face au niveau de menace accru et la mise en œuvre de mesures supplémentaires d'atténuation des risques pour protéger leur personnel. La MANUA a fait appel à un prestataire de services pour évaluer l'exposition de ses locaux à Kaboul à des explosions ; les mesures d'atténuation des risques consistent essentiellement à accroître les périmètres de sécurité autour des complexes et à restreindre l'accès des poids lourds sur les routes les plus proches des périmètres. À l'heure actuelle, il ne semble pas nécessaire de trouver d'autres locaux plus sûrs pour la Mission à Kaboul et sur le terrain, mais la situation devra être réévaluée en permanence.

Autres variations

31. La variation correspond à une réduction de 554 800 dollars (déduction faite des contributions du personnel), qui découle des gains d'efficacité prévus par la Mission en 2018. La réduction proposée résulte, notamment, des efforts faits par la MANUA pour faire bénéficier les opérations courantes des gains d'efficacité attendus du système Umoja, qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements prévus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres et lorsque c'était possible, sous la forme de la valeur en dollars d'un équivalent plein temps. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019.

II. Mandat et résultats attendus

Résultats obtenus en 2017

32. La MANUA a continué d'user de ses bons offices pour favoriser la paix et la stabilité en Afghanistan. Elle a noué des contacts avec les responsables politiques, les dignitaires religieux et les dirigeants communautaires, dont des femmes, pour encourager la cohésion politique aux niveaux national et infranational en vue d'atténuer les différends et de promouvoir la paix et la stabilité. Elle a également contribué à 63 initiatives d'apaisement des tensions et à 80 rassemblements communautaires. En outre, afin de favoriser la paix et la réconciliation nationales et de parvenir à un processus de paix inclusif, elle a mené deux opérations de renforcement des capacités et de facilitation du dialogue avec le Haut Conseil pour la paix et d'autres entités. Elle a également organisé 11 activités visant à mettre fin au conflit, dont cinq réunions avec la Commission politique des Talibans.

33. Le Gouvernement afghan a poursuivi l'application de grandes réformes électorales et la préparation des élections. La Commission électorale indépendante a achevé une étude sur les circonscriptions électorales en février et une évaluation des bureaux de vote en décembre. En juin, elle a annoncé que les élections législatives et les élections des membres des conseils de district se tiendraient le 7 juillet 2018 et, en décembre, elle a présenté au Gouvernement et aux donateurs les modalités d'inscription sur les listes électorales et le projet de budget y relatif afin de recueillir leurs vues et leurs contributions. Les donateurs se sont engagés à financer à hauteur de 90 % les coûts d'inscription sur les listes d'électorales. La MANUA a créé et réuni

le Groupe d'appui aux élections, principal mécanisme international de coordination électorale. De plus, trois missions consacrées aux questions électorales ont été déployées en Afghanistan par le Département des affaires politiques. Deux d'entre elles ont été dépêchées en février et en juin, sous la conduite du PNUD, afin de conseiller les acteurs politiques en matière de communication et de contribuer à l'élaboration d'un nouveau descriptif de projet. La Mission, le PNUD et les organismes de gestion des élections ont signé le projet relatif à l'appui électoral des Nations Unies le 4 octobre, établissant ainsi un cadre pour la fourniture d'une assistance électorale des Nations Unies à l'Afghanistan. La troisième mission, menée en novembre, avait pour objet d'évaluer la capacité institutionnelle des organismes de gestion des élections.

34. L'année 2017 a été marquée par une intensification des activités de coopération régionale et des mesures de confiance. Deux réunions ont été organisées dans le cadre du processus de paix de Moscou et une dans le cadre du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité afin de favoriser le processus de paix afghan. La MANUA a appuyé la participation des autorités afghanes au Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », qui a mis l'accent sur la collaboration régionale au service de la lutte contre les menaces en matière de sécurité et du développement économique. Six réunions de groupes techniques régionaux, quatre réunions de hauts fonctionnaires et une conférence ministérielle ont également eu lieu.

35. La Mission a aussi continué de soutenir et de promouvoir l'état de droit. Elle a milité en faveur du code pénal révisé, qui a été adopté par décret présidentiel en mars. Cet instrument, qui regroupe les dispositions relatives aux crimes et aux sanctions encourues, intègre des dispositions du droit international, notamment des conventions et des accords relatifs aux droits de l'homme et incrimine expressément le « bacha bazi », les tests de virginité et l'enrôlement et l'utilisation d'enfants par les forces armées. La loi contre la torture a été approuvée par la chambre haute le 14 janvier 2018 et la loi sur l'aménagement du territoire, qui tient compte des normes et des meilleures pratiques internationales, a été adoptée en mars 2017. La MANUA a recommandé et coordonné la fourniture d'une assistance technique et logistique au Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption et a présidé les réunions de coordination périodiques des hauts responsables du Centre et des donateurs internationaux. La Stratégie nationale de lutte contre la corruption a été approuvée par le Haut Conseil de la justice et de la lutte contre la corruption en septembre et sa mise en œuvre a commencé après la publication du décret présidentiel en décembre. La MANUA a coprésidé 10 réunions du Conseil des donateurs pour le secteur de la justice dans l'objectif de favoriser la cohérence des politiques dans ce domaine et d'appuyer la stratégie nationale de réforme du système judiciaire. Des réunions de coordination judiciaire ont été organisées dans 31 des 34 provinces, l'insécurité empêchant leur tenue dans les provinces du Helmand, de l'Orozgan et du Zabol. Le Ministère de l'intérieur a porté 126 affaires de corruption, d'abus de pouvoir et de fraude impliquant des agents de police devant le ministère public. De plus, le Conseil international de coordination de la police a organisé 12 réunions au niveau des groupes de travail et une réunion au niveau des ambassadeurs en vue d'élaborer une réforme commune de la police et d'établir un programme d'aide aux forces de l'ordre avec l'appui des donateurs.

36. La MANUA a continué de suivre les conséquences du conflit armé sur la population civile et d'en rendre compte. En 2017, elle a recensé 10 453 victimes civiles, soit 9 % de moins qu'en 2016. Elle a également constaté une diminution de 13 % du nombre de civils blessés ou tués par l'explosion d'engins explosifs improvisés et de restes explosifs de guerre par rapport à 2016. Comme suite aux activités de sensibilisation, de mobilisation et de communication avec les principales parties au conflit menées par la Mission, le Gouvernement et les Taliban ont mis en

place des entités chargées d'enquêter sur les allégations faisant état de victimes civiles et pris des mesures pour empêcher qu'il y ait de nouvelles victimes civiles. En août, le Gouvernement a ratifié la Convention de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination et les amendements et protocoles y relatifs, dont l'application pourrait améliorer la protection des civils. En octobre, le Gouvernement a approuvé officiellement la politique nationale de prévention et d'atténuation des pertes civiles.

37. La Mission a continué de surveiller les lieux de détention, de mener des activités de sensibilisation et de fournir des services techniques au Gouvernement pour l'aider à revoir la législation relative à l'interdiction de torturer les détenus et de leur infliger des mauvais traitements. Suite à la publication, en avril, du rapport de la MANUA sur le traitement des personnes détenues au motif du conflit en Afghanistan, la Direction nationale de la sécurité a ordonné que cinq allégations de torture dans ses établissements pénitentiaires fassent l'objet d'enquêtes. En avril également, le Gouvernement a annoncé qu'il comptait retirer les réserves de l'Afghanistan à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et ratifier le Protocole facultatif s'y rapportant, mais n'a entrepris aucune démarche en ce sens. En revanche, il a progressé sur la voie de l'amélioration du cadre juridique et directif en matière de prévention de la torture et des mauvais traitements et de la réparation aux victimes ; il a notamment adopté en mars une loi sur l'interdiction de la torture, qui fait l'objet d'une définition conforme à la Convention contre la torture. En septembre, le Président a approuvé l'ajout d'une annexe qui permet aux victimes de tortures de saisir les tribunaux pénaux et civils pour obtenir réparation.

38. La Mission a continué de promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et de la résolution 2286 (2016) du Conseil de sécurité, qui visent à protéger les écoles et les établissements de santé contre toute attaque dans le cadre du conflit armé. Le Comité directeur interministériel pour le sort des enfants touchés par le conflit armé a appliqué sept recommandations et le Ministère de la défense a lancé le 5 décembre, sa politique de protection de l'enfance, qui est axée sur la prévention de six graves violations des droits de l'enfant lors de conflits armés et sur l'utilisation des écoles et des établissements de santé à des fins militaires.

39. La MANUA a continué de lutter contre la violence à l'égard des femmes. Des bureaux chargés de poursuivre les auteurs de violences envers les femmes ont été mis en place dans 34 provinces et 25 d'entre eux comptent des procureurs femmes. Conformément à la volonté du Gouvernement d'améliorer la participation des femmes aux processus de paix, 5 femmes supplémentaires ont été nommées au Haut Conseil pour la paix, qui compte désormais 12 femmes contre 7 auparavant. En revanche, les améliorations des droits des femmes prévues dans le nouveau code pénal sont restées lettre morte, du fait de la suppression du chapitre sur les violences à l'égard des femmes. De plus, le manque de ressources a freiné la mise en œuvre du plan d'action national relatif à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité.

40. La MANUA a organisé 20 consultations de haut niveau avec le Gouvernement pour renforcer l'efficacité, l'intégration et la cohérence des activités des Nations Unies en Afghanistan et faire en sorte qu'elles concordent davantage avec les priorités de développement nationales. Elle a également tenu des consultations approfondies avec le Gouvernement, la communauté internationale et la société civile pour accroître l'efficacité de l'aide au développement et consolider les institutions afghanes, y compris au niveau infranational. Afin d'améliorer l'aptitude du Gouvernement à élaborer et à appliquer des mesures de lutte contre la corruption, elle

a facilité les échanges entre le Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption et les parties prenantes nationales et internationales au moyen de missions de bons offices et d'une assistance technique. Elle a également aidé la Direction indépendante de la gouvernance locale à mettre en place un dispositif de contrôle des conseils de province et favorisé le dialogue entre les partenaires internationaux et les autres parties prenantes pour appuyer cette initiative. La Mission a aussi épaulé le Gouvernement et la société civile dans la mise en œuvre du Partenariat pour le gouvernement ouvert, qui permet au Gouvernement de coopérer systématiquement avec la société civile au profit d'une gouvernance responsable et inclusive. En outre, elle a favorisé les échanges entre les conseils de province et la société civile afin de renforcer l'application du principe de responsabilité.

41. Pour faire avancer le programme de développement et de réforme national, la MANUA a contribué à la réalisation des objectifs du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Elle a fourni une assistance technique et un appui au Gouvernement et aux partenaires de développement pour faciliter l'application des réformes prioritaires définies dans le Cadre et en assurer le suivi. En 2017, 10 des 24 objectifs avaient été atteints et la réalisation des 14 autres était en cours.

42. En ce qui concerne le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, 8 des 10 programmes prioritaires nationaux sont en cours d'exécution. Le programme d'émancipation économique des femmes a été mis au point et lancé en mars. Des documents de réflexion ont été élaborés pour les programmes relatifs au développement urbain, à la charte citoyenne, à l'agriculture, à l'infrastructure et à la justice et la mise en œuvre du programme relatif à la charte citoyenne a débuté en mai. Un plan d'action septennal pour le développement du secteur minier en était au dernier stade de la procédure d'approbation en décembre. Enfin, en octobre, la MANUA a facilité les consultations tenues dans le cadre d'une réunion entre les hauts fonctionnaires gouvernementaux et les partenaires internationaux pour faire avancer la mise en œuvre du programme de développement et de réforme national.

Objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de succès pour 2018

Tableau 1

Objectifs, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats pour 2018

Objectif : Promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme

i) Amélioration de la viabilité et de la crédibilité des processus électoraux [indicateur révisé]

Mesure des résultats

Réalisation des principaux objectifs de référence (évaluation des bureaux de vote, enregistrement biométrique des électeurs et établissement de listes d'électeurs par bureau de vote, par exemple) définis pour les élections législatives de juillet 2018 et l'élection présidentielle de 2019 conformément aux réformes convenues par le Gouvernement et les acteurs électoraux [nouvelle mesure]

Objectif : 4

Nombre de règlements, de procédures et de plans appliqués conformément à la loi électorale de septembre 2016 [nouvelle mesure]

2018 (objectif) : 8

ii) Renforcement des initiatives de coopération régionale et des mesures de confiance dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » [indicateur révisé]

Mesure des résultats

Nombre d'initiatives et de mesures prises ou mises en œuvre par les États de la région en faveur du processus de paix afghan

2017 (estimation) : 3

2018 (objectif) : 4

Nombre de réunions des groupes techniques régionaux

2016 (résultats effectifs) : 5

2017 (estimation) : 6

2018 (objectif) : 6

Nombre de réunions de hauts responsables

2016 (résultats effectifs) : 3

2017 (estimation) : 4

2018 (objectif) : 4

Organisation d'une conférence ministérielle sur le Processus d'Istanbul afin d'examiner les résultats des mesures de confiance

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
		2018	2017	2016
iii) Les parties au conflit se montrent plus disposées à participer aux futurs pourparlers de paix et à un processus de paix et de réconciliation inclusif [Nombre d'initiatives de renforcement des capacités et de facilitation du dialogue menées à la demande du Gouvernement, en coopération avec le Haut Conseil pour la paix et d'autres entités]	Objectif	4	4	
	Estimation		2	
	Résultats effectifs		2	
[Nombre d'activités menées conjointement avec la Commission politique des Taliban et d'autres représentants des Taliban pour faciliter les discussions directes avec le Gouvernement afghan en vue du règlement du conflit, notamment des activités d'information sur les processus et pourparlers de paix]	Objectif	10	10	
	Estimation		12	
	Résultats effectifs		11	

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
		2018	2017	2016
iv) Renforcement du dialogue dans les communautés et entre elles, notamment avec des femmes et des jeunes, en vue de promouvoir la paix et la stabilité	Objectif	60	30	11
	Estimation		52	35
	Résultats effectifs		80	55
[Nombre de réunions de représentants des communautés locales organisées par la MANUA]				
v) Atténuation des conflits et des différends au niveau local, notamment des conflits tribaux et ethniques, des litiges fonciers et des différends entre acteurs politiques, afin de contribuer au renforcement de la stabilité politique [indicateur révisé]	Objectif	70	60	60
	Estimation		58	56
	Résultats effectifs		63	67
[Nombre de missions de bons offices et d'activités de communication politique menées par la MANUA en vue de désamorcer les conflits]				
vi) Amélioration de la conformité du système judiciaire afghan avec les normes et règles internationales relatives à la lutte contre la corruption et à l'administration de la justice [nouvel indicateur]	Objectif	4		
	Estimation			
	Résultats effectifs			
[Nombre de projets de loi, de décrets législatifs et de règlements faisant l'objet d'une assistance technique de la Mission au Gouvernement et à l'Assemblée nationale qui tiennent compte des normes, des règles et des meilleures pratiques internationales]				

Produits

- Réalisation de missions de bons offices et facilitation de l'assistance technique, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, afin de favoriser la tenue d'élections crédibles et viables, y compris l'établissement de listes d'électeurs par bureau de vote et l'enregistrement des candidats
- Coordination du soutien politique fourni par la communauté internationale en vue de la tenue d'élections crédibles, notamment par l'envoi de messages communs au Gouvernement, aux partis politiques et aux organismes d'administration des élections
- Sensibilisation et fourniture d'un appui technique, notamment sous forme de procédures spéciales d'enregistrement et de vote, en vue d'accroître la participation des femmes aux processus électoraux en tant que candidates, électrices et observatrices, ainsi qu'en tant que membres du personnel des organismes d'administration des élections

- Réalisation de missions de bons offices auprès du Gouvernement afghan aux niveaux international, national et infranational, notamment auprès des jirgas tribales, des instances de la société civile, du Haut Conseil pour la paix, des conseils de paix de province et d'autres organes, afin de favoriser la paix et la stabilité et, dans ce contexte, organisation de formations aux processus de paix, aux cessez-le-feu et à la médiation
- Réalisation de missions de bons offices et de conseil auprès de toutes les parties prenantes afin de faciliter les pourparlers de paix directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban, et, dans ce contexte, recommandation de mesures de confiance à appliquer et d'initiatives à mener en coopération avec les deux parties et les acteurs internationaux
- Sensibilisation des parties et des principaux acteurs concernés, comme la société civile et le Haut Conseil pour la paix, en vue d'accroître la participation des femmes et des jeunes aux initiatives de paix à tous les niveaux
- Réalisation de missions de bons offices visant à faciliter l'avancement du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et d'autres initiatives régionales, comme le Processus de Kaboul
- Réalisation de missions de bons offices en vue de l'élaboration d'un programme commun et de la fourniture, aux magistrats et aux hauts fonctionnaires, de conseils sur l'élaboration et l'application de lois, de stratégies et de politiques relatives à la justice, le respect des normes internationales, le renforcement du système judiciaire et l'accès à la justice et sur des questions sensibles, le cas échéant

Facteurs externes

43. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire ; b) le Gouvernement d'union nationale reste politiquement stable ; c) le Gouvernement a la volonté politique d'agir pour améliorer la gouvernance et l'administration de la justice et combattre la corruption ; d) les tensions entre les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif et entre les administrations infranationales et centrales n'entravent pas le processus de réforme électorale ; e) toutes les parties prenantes, tant nationales qu'internationales, restent favorables à la tenue de pourparlers de paix et d'un processus de paix et de réconciliation inclusif ; f) les conditions de sécurité en Afghanistan ne se dégradent pas au point de compromettre gravement la capacité de la MANUA d'exécuter son mandat.

Réalisations escomptées

b) Amélioration de l'exercice des droits de l'homme de tous

Indicateurs de succès

i) Meilleure coordination de l'action menée par l'ensemble des parties prenantes pour que la protection des civils en période de conflit armé soit conforme au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire

Mesure des résultats

Mise en œuvre de la politique nationale de prévention et d'atténuation des pertes civiles par le Conseil national de sécurité et application des directives pertinentes publiées par le bureau du Conseil [mesure révisée]

ii) Amélioration du respect des droits de l'homme par les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes

Mesure des résultats

Établissement, par l'ONU et le Ministère de l'intérieur, d'un mécanisme de contrôle de la conformité à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, fondé sur les mesures d'atténuation convenues et chargé d'examiner les progrès accomplis chaque trimestre

Diminution du pourcentage de personnes détenues au motif du conflit interrogées par la Mission qui déclarent avoir été victimes de tortures et de mauvais traitements [nouvelle mesure]

2018 (objectif) : 30 %

iii) Adoption d'instruments et mise en place de mécanismes visant à protéger les enfants touchés par un conflit armé, conformément aux résolutions [1612 \(2005\)](#) et [1882 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité

Mesure des résultats

Création de groupes de protection de l'enfance dans les 34 provinces par le Ministère de l'intérieur [nouvelle mesure]

2018 (objectif) : 34

iv) Intensification de la lutte contre les violences faites aux femmes, conformément aux obligations découlant de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Mesure des résultats

Augmentation du pourcentage de plaintes enregistrées par le Bureau du Procureur chargé de l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui débouchent sur des poursuites formelles, dans huit provinces témoins [nouvelle mesure]

2018 (objectif) : 5 %

Nombre de médiateurs ayant suivi le nouveau module de formation consacré à l'application d'une approche de la médiation fondée sur les droits de l'homme dans les affaires de violences à l'égard des femmes [nouvelle mesure]

2018 (objectif) : 40

v) Capacité de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme et des défenseurs des droits de l'homme d'agir avec des contraintes minimales et de traiter toute une série de questions relatives aux droits de l'homme [nouvelle mesure]

Mesure des résultats

Lancement de processus participatifs par la société civile et la Commission afghane indépendante des droits de l'homme en vue de rendre compte en

parallèle au Comité pour l'élimination de la
discrimination raciale

2018 (objectif) : 2

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
		2018	2017	2016
	vi) Participation accrue des femmes au processus de transition en matière de politique et de sécurité, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité	Objectif	20	20
		Estimation		10
		Résultats effectifs		0
	[Nombre de femmes participant aux pourparlers de paix]			
	[Nombre de mesures temporaires spéciales mises en place pour promouvoir la participation des femmes aux élections]	Objectif	2	2
		Estimation		2
		Résultats effectifs		0
	vii) Renforcement des activités visant à régler les problèmes liés à la justice transitionnelle et à l'impunité	Objectif	4	4
		Estimation		4
		Résultats effectifs		8
	[Nombre de réunions du groupe de travail sur la justice transitionnelle organisées par la société civile afin de suivre les progrès accomplis et de coordonner les activités de communication [mesure révisée]			

Produits

- Suivi des incidents liés au conflit qui touchent des civils et établissement de rapports y afférents, notamment rédaction de deux rapports sur la protection des civils en période de conflit, conjointement par la MANUA et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), et de rapports périodiques sur la protection des civils
- Enregistrement des éléments de preuve concernant des cas de torture et de mauvais traitements et des incidents connexes et suivi des poursuites pénales engagées suite à des cas de torture
- Poursuite de la fourniture de services consultatifs et du suivi des progrès en matière de lutte contre la torture : établissement de notes d'information sur le respect des obligations juridiques nationales de prévenir la torture et de poursuivre les auteurs de tels actes ; fourniture de contributions écrites au Gouvernement, notamment d'une assistance technique pour la rédaction de lois et d'orientations pratiques pour la création d'un mécanisme de prévention national (conformément à l'obligation découlant du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants) ; élaboration, d'ici à avril 2018 d'un rapport actualisé conjoint MANUA-HCDH sur l'exécution des engagements pris par le Gouvernement en matière de prévention de la torture, à l'intention du Comité contre la torture
- Mise en place du mécanisme de dialogue et de contrôle associant l'ONU et la police nationale afghane en vue d'avancer dans l'application des mesures d'atténuation prévues dans la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

- Fourniture de communications écrites et d'un appui technique en matière de droits de l'homme aux organismes publics et aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, en particulier en vue d'appuyer l'application du principe de responsabilité, eu égard à la politique relative aux droits de l'homme adoptée par le Ministère de la défense en 2017
- Fourniture d'une assistance technique au Comité directeur interministériel pour le sort des enfants touchés par le conflit armé
- Collecte d'éléments de preuve sur les violations commises contre des enfants en situation de conflit armé conformément au mandat du mécanisme de surveillance et de communication de l'information créé par la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité
- Publication d'un rapport sur les affaires de violences à l'égard des femmes réglées par la médiation
- Formulation, à l'intention du Gouvernement, de recommandations sur les règles applicables à la médiation dans les affaires de violences faites aux femmes et organisation de 15 séances de formation aux principes et règles de médiation privilégiant l'approche fondée sur les droits de l'homme
- Organisation de séances d'information, à l'intention de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme et fourniture de conseils techniques afin qu'ils communiquent des informations, de manière directe et participative, au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
- Fourniture à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme d'une assistance technique aux fins de la réalisation d'une étude nationale sur les victimes en temps de conflit armé
- Collecte d'informations sur les violations des droits de l'homme, y compris les menaces formulées à l'égard des défenseurs de ces droits, et organisation de forums sur les problématiques actuelles et nouvelles dans ce domaine à l'intention des défenseurs des droits de l'homme et de la société civile
- Fourniture sur demande à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, d'une assistance technique concernant les questions relatives aux droits de l'homme et à la protection des civils, en particulier dans le domaine normatif

Facteurs externes

44. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) une éventuelle intensification du conflit n'entraîne pas une augmentation proportionnelle du nombre de victimes civiles ; b) la modification de la présence militaire internationale ne se traduit pas par une dégradation majeure des conditions de sécurité ; c) le Gouvernement a la volonté et la capacité de mener des enquêtes et de promouvoir l'application du principe de responsabilité concernant les violations des droits de l'homme ; d) l'appui politique à la promotion des droits de l'homme ne faiblit pas, en particulier dans les domaines de la paix et de la réconciliation et des droits des femmes et des minorités ; e) la mise en œuvre du programme relatif aux droits de l'homme est soutenue sur les plans politique et financier.

Réalisations escomptées

c) Amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire et renforcement des institutions afghanes

Indicateurs de succès

i) Élaboration et mise en œuvre de la politique de gouvernance infranationale [nouvel indicateur]

Mesure des résultats

Élaboration d'un cadre d'application de la politique de gouvernance infranationale [nouvelle mesure]

ii) Création et mise en place de dispositifs visant à rendre la fonction publique plus efficace et responsable

Mesure des résultats

Lancement d'une nouvelle vague de réformes de la fonction publique [nouvelle mesure]

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018	2017	2016	
	iii) Mise en œuvre, dans l'ensemble du système des Nations Unies, d'activités plus efficaces, cohérentes et intégrées, davantage harmonisées avec les priorités définies par le Gouvernement en matière de développement, le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les objectifs de développement durable	Objectif	4	4	4
		Estimation		4	4
		Résultats effectifs		20	17
	[Nombre de consultations de haut niveau avec le Gouvernement]				

Produits

- Fourniture de services conseils et de coordination à l'équipe de pays des Nations Unies, aux donateurs internationaux et aux acteurs du développement afin qu'ils harmonisent leurs activités avec les priorités du Gouvernement en matière de développement, le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les programmes prioritaires nationaux, conformément au principe de l'unité d'action des Nations Unies
- Coordination et suivi du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement révisé et établissement de rapports semestriels sur son application
- Fourniture de conseils aux réseaux de la société civile au niveau national, dans le cadre de réunions mensuelles et par la publication de deux notes d'orientation, afin de les aider à exercer leurs fonctions de surveillance et de sensibilisation, dans l'objectif d'amener le Gouvernement à rendre compte de ses actes
- Réalisation de missions de bons offices visant à favoriser la cohérence de l'action de la communauté internationale au moyen de réunions mensuelles du groupe d'appui à la société civile, composé d'acteurs nationaux et internationaux, l'objectif étant d'appuyer le développement, la gouvernance et les réformes de la fonction publique
- Fourniture, sur demande, de conseils normatifs au niveau national à la Direction indépendante de la gouvernance locale, dans le cadre de réunions mensuelles, en vue de l'élaboration d'une politique de gouvernance infranationale et de l'application des règles de contrôle des conseils de province
- Fourniture de conseils pratiques sur les réformes de la fonction publique, au niveau national, dans le cadre de réunions mensuelles et par la publication de deux notes d'orientation

Facteurs externes

45. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes, y compris les donateurs, continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire au développement et à l'action humanitaire, notamment au titre du Cadre de

responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie ; b) les conditions de sécurité ne se détériorent pas au point de compromettre davantage la fourniture des services publics, le développement et l'aide humanitaire ; c) aucune catastrophe naturelle n'entrave les efforts de reconstruction.

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
		2018	2017	2016
d) Amélioration du respect des engagements pris lors des conférences de Londres, de Kaboul, de Tokyo et de Bruxelles, de la réalisation des objectifs de référence du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et de l'exécution des programmes prioritaires nationaux	i) Tenue régulière de dialogues techniques et de haut niveau entre le Gouvernement et les partenaires internationaux afin d'examiner l'application des documents finaux des conférences et des engagements pris en matière de développement et d'améliorer la qualité des activités techniques conjointes [nouvel indicateur] [Nombre de réunions du Conseil commun de coordination et de suivi, de consultations techniques tenues conjointement avec le Gouvernement et de réunions de coordination techniques [nouvelle mesure]]	Objectif	27	
		Estimation		
		Résultats effectifs		29
	ii) Mise en œuvre renforcée du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan grâce aux programmes prioritaires nationaux, en consultation avec les partenaires nationaux et internationaux [indicateur révisé] [Nombre de consultations avec les partenaires nationaux et internationaux concernant l'exécution des programmes prioritaires nationaux qui composent le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan [nouvelle mesure]]	Objectif	3	
		Estimation		
		Résultats effectifs		
	iii) Renforcement de la capacité du Gouvernement de coordonner efficacement l'aide des donateurs et de concrétiser ses priorités en matière de développement [indicateur révisé] [Nombre de consultations conjointes tenues, notamment dans le cadre des conseils de développement interministériels et des discussions sur l'harmonisation de l'aide, en vue d'assurer la bonne	Objectif	50	
		Estimation		
		Résultats effectifs		

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
		2018	2017	2016
	coordination des politiques nationales et de suivre efficacement la mise en œuvre des priorités du Gouvernement en matière de développement [nouvelle mesure]]			
<i>Produits</i>				
	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'une assistance technique au secrétariat du Conseil commun de coordination et de suivi et facilitation des consultations du Conseil et des consultations techniques associant le Gouvernement, la communauté internationale et les parties prenantes afghanes et portant sur le programme de réforme et de développement et l'efficacité de l'aide • Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes prioritaires nationaux simplifiés et à l'examen des mécanismes de coordination correspondants, y compris les groupes de développement sectoriels • Fourniture aux principaux acteurs concernés de conseils stratégiques et d'un appui dans le cadre de missions de bons offices, afin de favoriser la mise au point et l'exécution des programmes prioritaires nationaux révisés • Facilitation de 12 consultations avec le Ministère des finances, le Ministère de l'économie et les autres ministères d'exécution afin d'améliorer la coordination de la mise en œuvre des priorités de réforme et de développement, notamment par l'intermédiaire du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan • Facilitation de la participation de la société civile aux débats sur le développement national, concernant notamment le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie • Fourniture aux acteurs nationaux et internationaux d'un appui analytique et de conseils stratégiques concernant les priorités en matière de réforme et de développement • Fourniture aux acteurs nationaux et internationaux d'un appui analytique et de conseils stratégiques pour que la planification du développement prenne en compte l'action humanitaire en cours ou prévue et des priorités de développement et de réforme du Gouvernement et qu'elle soit coordonnée avec les activités correspondantes 			

Facteurs externes

46. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) toutes les parties concernées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire à la réalisation des buts fixés dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et des objectifs de référence arrêtés aux conférences de Kaboul, de Londres, de Tokyo et de Bruxelles ; b) aucun bouleversement majeur d'ordre politique ou sécuritaire et aucune catastrophe naturelle ou autre situation d'urgence nationale n'entravent la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement, des programmes prioritaires nationaux, du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie et de la politique de gestion de l'aide ou empêchent les donateurs de se concerter avec les pouvoirs publics sur ces questions.

III. Ressources nécessaires

A. Total des ressources nécessaires

Tableau 2

Total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2016-2017			2017	2018		Variation
	Crédits ouverts	Dépenses ^a	Écart	Budget approuvé	Total	Dépenses non renouvelables	2017-2018 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2) (3) = (2) - (1)		(4)	(5)	(6)	(7) = (5) - (4)
Militaires et personnel de police	1 473,8	965,6	(508,2)	752,5	94,0	–	(658,5)
Personnel civil	230 044,0	233 570,6	3 526,6	106 536,7	103 186,6	–	(3 350,1)
Dépenses opérationnelles	115 909,8	108 692,8	(7 217,0)	56 894,1	48 137,4	2 242,2	(8 756,7)
Total	347 427,6	343 229,0	(4 198,6)	164 183,3	151 418,0	2 242,2	(12 765,3)

^a Dépenses effectives au 31 décembre 2017.

47. Le montant total des ressources demandées au titre de la MANUA pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 se chiffre, selon les estimations, à 151 418 000 dollars (déduction faite des contributions du personnel), soit une diminution nette de 12 765 300 dollars par rapport au montant approuvé au titre de la Mission pour 2017, comme il ressort des tableaux 2 et 22. La variation nette entre les ressources demandées pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par :

a) La baisse des ressources demandées pour les militaires et le personnel de police, en raison du désengagement des conseillers militaires et conseillers de police dans le cadre de l'examen stratégique ;

b) La baisse nette des ressources demandées pour le personnel civil, qui correspond principalement à la diminution nette proposée de 288 postes ;

c) La baisse nette des ressources demandées pour couvrir les dépenses opérationnelles, du fait principalement de la reconfiguration proposée de la flotte aérienne et de la diminution des dépenses prévues pour la consommation de carburant et les projets de réaménagement et de rénovation.

48. Dans le précédent budget pour 2018, figurant dans le rapport du Secrétaire général publié sous la cote [A/72/371/Add.4](#), il a été proposé d'allouer 140 423 700 dollars à la MANUA (déduction faite des contributions du personnel). La variation entre le montant susmentionné et les ressources demandées dans le présent rapport s'explique principalement par la révision des hypothèses relatives aux postes occupés par le personnel civil et au déploiement de conseillers militaires et de conseillers pour les questions de police ainsi que par les modifications apportées concernant certains aspects techniques et les ressources liées aux dépenses opérationnelles, telles que le prix du carburant. En outre, s'agissant des dépenses au titre du personnel civil, la présente proposition tient compte des postes actuellement occupés jusqu'au 30 juin 2018, en gardant à l'esprit que les précédentes prévisions de dépenses pour 2018

prévoient des réductions d'effectifs importantes, devant être mises en œuvre dès janvier 2018.

B. Effectifs nécessaires

Tableau 3
Effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2017	1	2	1	8	27	72	71	17	199	156	1	356	170	942	61	1 529
Effectif proposé pour 2018	1	2	1	7	28	57	61	7	164	144	1	309	126	738	68	1 241
Variation	-	-	-	(1)	1	(15)	(10)	(10)	(35)	(12)	-	(47)	(44)	(204)	7	(288)

Proposition concernant les effectifs nécessaires

49. Comme indiqué dans le tableau 3, l'effectif total proposé pour la MANUA pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 s'élève à 1 241 postes (soit une diminution de 288 postes), dont 309 postes soumis à recrutement international [164 AI, 144 SM et 1 G(AC)], 864 postes soumis à recrutement national (126 AN et 738 AL) et 68 postes de Volontaire des Nations Unies.

50. Le tableau 4 présente une proposition détaillée concernant l'évolution des effectifs par unité administrative. On trouvera dans le tableau 5 ci-après une liste des postes approuvés et des postes proposés par lieu d'affectation.

Taux de vacance

51. Il est proposé de retenir les taux de vacance annuels moyens ci-après pour estimer le montant des traitements et des autres dépenses de personnel pour 2018 :

a) Personnel recruté sur le plan international : 14 % (taux de vacance de postes approuvé pour 2017) pour les membres du personnel déployés en Afghanistan, au Koweït, au Pakistan et en République islamique d'Iran, pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 ; 7 % pour les membres du personnel déployés en Afghanistan, au Koweït, au Pakistan et en République islamique d'Iran pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018. Concernant le personnel basé à New York, un taux de vacance de 5 % est appliqué pour l'intégralité de l'année 2018. Pour le poste de Coordonnateur résident (SSG) et pour les postes qu'il est proposé de créer, un taux de vacance de 50 % est prévu.

b) Personnel recruté sur le plan national : 10 % pour les administrateurs et 5 % pour les agents locaux (taux de vacance de postes approuvé pour 2017) pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 ; 5 % pour les administrateurs et 3 % pour les agents locaux, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018. Pour les postes qu'il est proposé de créer, les taux de vacance prévus pour les postes

d'administrateur recruté sur le plan national et les postes d'agent local sont de 50 % et 35 %, respectivement.

c) Volontaires des Nations Unies : 22 % (taux de vacance de postes approuvé pour 2017) pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 ; 5 % pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

52. Comme suite au déploiement de militaires, de membres de la Police des Nations Unies et d'autres membres du personnel de la Mission en 2017, les taux de vacance se sont établis comme suit : 9,7 % pour le personnel militaire ; 18,3 % pour la Police des Nations Unies ; 11,1 % pour le personnel recruté sur le plan international ; 8,5 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national ; 3,5 % pour les agents locaux, et 7,7 % pour les Volontaires des Nations Unies.

Tableau 4
Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative

Unité administrative	Modifications proposées						Postes proposés pour 2018
	Postes approuvés pour 2017	Suppression	Création	Transfert ^a	Reclassement ou déclassement	Variation nette	
<i>Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan</i>							
Équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	10	(1)	–	(1)	–	(2)	8
Bureau du Chef de cabinet	31	(6)	1	–	–	(5)	26
Service des droits de l'homme (anciennement Groupe des droits de l'homme)	30	(4)	1	–	–	(3)	27
Service de la communication stratégique (anciennement Groupe de la communication stratégique et du porte-parole)	21	(3)	–	–	–	(3)	18
Groupe consultatif sur la problématique femmes- hommes (nouveau)	–	–	3	–	–	3	3
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports)	11	(2)	–	(9)	–	(11)	–
Section de la sécurité	253	(16)	1	–	–	(15)	238
<i>Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante politique)</i>							
Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques)	5	–	–	–	–	–	5
Service des affaires politiques (anciennement Division des affaires politiques)	33	(1)	–	–	–	(1)	32
Bureau de liaison à Téhéran	4	–	–	–	–	–	4
Bureau de liaison à Islamabad	6	(1)	–	–	–	(1)	5
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports)	–	–	–	9	–	9	9
Bureau de l'assistance électorale (nouveau)	–	–	1	4	–	5	5
Bureau de la paix et de la réconciliation (nouveau)	–	–	4	4	–	8	8
Groupe consultatif militaire	5	(5)	–	–	–	(5)	–

Unité administrative	Modifications proposées					Variation nette	Postes proposés pour 2018
	Postes approuvés pour 2017	Suppression	Création	Transfert ^a	Reclassement ou déclassement		
<i>Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante développement)</i>							
Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)	9	(1)	1	3	–	3	12
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies	6	(1)	1	–	–	–	6
Groupe de la gouvernance	20	(15)	–	(5)	–	(20)	–
Groupe de l'état de droit	10	(4)	–	(6)	–	(10)	–
Groupe consultatif sur les questions de police	4	(4)	–	–	–	(4)	–
Section de la coordination des donateurs (nouveau)	–	–	4	3	–	7	7
<i>4. Appui à la Mission</i>							
a) Bureau du Chef de l'appui à la Mission	14	–	2	(6)	–	(4)	10
b) Gestion des opérations et des ressources							
Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources (anciennement Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission)	1	–	1	1	–	2	3
Section des ressources humaines et de la formation (anciennement Section des ressources humaines)	21	(2)	–	1	–	(1)	20
Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies	1	–	–	(1)	–	(1)	–
Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques (anciennement Section des finances, du budget et de la planification)	–	–	–	6	–	6	6
Section des technologies (anciennement Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)	–	–	–	49	–	49	49
Section des services médicaux	20	(7)	–	(13)	–	(20)	–
Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie	9	(1)	–	(8)	–	(9)	–
c) Gestion de la chaîne d'approvisionnement							
Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	3	–	–	–	–	–	3
Groupe de la gestion des acquisitions (nouveau)	–	–	–	5	–	5	5
Groupe des achats (anciennement Section des achats)	8	(1)	1	(1)	–	(1)	7
Groupe de la gestion centralisée des stocks (anciennement Section de l'entrepôt intégré)	28	(2)	–	(9)	–	(11)	17
Groupe du contrôle des mouvements (anciennement Section du contrôle des mouvements)	26	(3)	–	(1)	–	(4)	22
Groupe de la gestion du matériel (anciennement Section de la gestion du matériel)	15	–	–	(9)	–	(9)	6
Section du génie	25	(1)	–	(24)	–	(25)	–
Groupe de la gestion des installations	11	(3)	–	(8)	–	(11)	–

Unité administrative	Modifications proposées					Variation nette	Postes proposés pour 2018
	Postes approuvés pour 2017	Suppression	Création	Transfert ^a	Reclassement ou déclassement		
Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications	52	(4)	–	(48)	–	(52)	–
Section des opérations aériennes	24	(5)	–	(19)	–	(24)	–
Section du transport de surface	148	(17)	–	(131)	–	(148)	–
d) Services							
Bureau du responsable des services	–	–	1	1	–	2	2
Section des transports aériens (anciennement Section des opérations aériennes)	–	–	–	19	^b	19	19
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (nouveau)	–	–	–	16	–	16	16
Section du génie et de l'entretien des installations	–	–	–	32	–	32	32
Groupe des transports (anciennement Section du transport de surface)	–	–	–	130	–	130	130
Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie	–	–	1	21	–	22	22
5. Bureau unifié de Koweït							
a) Bureau d'appui de la MANUA au Koweït							
Groupe intégré déontologie et discipline	1	–	–	–	–	–	1
Section de la sécurité	2	(2)	–	–	–	(2)	–
b) Bureau d'appui commun de Koweït							
Bureau du Chef du Bureau d'appui commun de Koweït	3	–	–	–	–	–	3
Section des ressources humaines	13	–	–	–	–	–	13
Section des finances (y compris le Groupe des états de paie)	16	–	–	–	–	–	16
Section des voyages	3	–	–	–	–	–	3
Qualité/gestion de la performance	4	–	–	–	–	–	4
6. Bureaux locaux dans les régions et les provinces							
a) Bureaux régionaux							
Kaboul	56	(24)	1	(4)	–	(27)	29
Kandahar	83	(30)	3	–	–	(27)	56
Hérat	57	(17)	3	–	–	(14)	43
Balkh (Mazar-e Charif)	77	(26)	1	–	–	(25)	52
Nangarhar (Jalalabad)	70	(18)	2	–	–	(16)	54
Paktiya (Gardez)	62	(19)	1	(2)	–	(20)	42
b) Bureaux provinciaux							
Farah (Farah)	28	(28)	–	–	–	(28)	–
Bamiyan	40	(8)	1	–	–	(7)	33
Fariyab (Maïmana)	26	(5)	–	–	–	(5)	21
Badakhchan (Faizabad)	36	(18)	1	(1)	–	(18)	18
Baghlan (Pol-e Khomri)	32	(7)	1	1	–	(5)	27
Konoz	51	(15)	2	1	–	(12)	39

Unité administrative	Modifications proposées						Postes proposés pour 2018
	Postes approuvés pour 2017	Suppression	Création	Transfert ^a	Reclassement ou déclassement	Variation nette	
7. Département des affaires politiques, New York							
Équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest	5	–	–	–	–	–	5
Total	1 529	(327)	39	–	–	(288)	1 241

^a Il est prévu que les fonctions correspondant aux postes dont on propose le transfert resteront inchangées et que les transferts proposés n'auront pas d'incidence négative sur l'exécution des programmes de l'unité administrative concernée.

^b Reclassement d'un poste d'agent local (assistant aux opérations aériennes) en poste d'administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire chargé des opérations aériennes (adjoint de 2^e classe)].

Tableau 5
Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national				Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité généraux	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2017																
<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	7	18	38	40	9	116	107	–	223	75	495	61	854
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	4	–	6
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
<i>Bureaux locaux dans les régions et les provinces</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	3	3	1	8	4	–	12	14	30	–	56
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	2	–	3	1	–	4	4	32	–	40
Kandahar	–	–	–	–	1	5	2	–	8	5	–	13	12	58	–	83
Hérat	–	–	–	–	1	4	3	1	9	5	–	14	10	33	–	57
Farah (Farah)	–	–	–	–	–	1	2	–	3	1	–	4	2	22	–	28
Balkh (Mazar-e-Charif)	–	–	–	–	1	4	3	–	8	5	–	13	13	51	–	77
Fariyab (Maïmana)	–	–	–	–	–	1	2	–	3	1	–	4	3	19	–	26
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	4	3	2	10	3	–	13	10	47	–	70
Kondozi	–	–	–	–	–	1	2	–	3	3	–	6	9	36	–	51
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	2	3	–	5	1	–	6	2	28	–	36
Baghlan (Pol-e Khomri)	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	3	25	–	32
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	3	2	2	8	4	–	12	11	39	–	62
Bureau de Koweït	–	–	–	–	2	1	2	1	6	15	–	21	–	21	–	42

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
<i>New York (Département des affaires politiques)</i>	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Total 2017	1	2	1	8	27	72	71	17	199	156	1	356	170	942	61	1 529
Effectif proposé pour 2018																
<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	6	19	38	40	3	110	102	–	212	64	435	61	773
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
<i>Bureaux locaux dans les régions et les provinces</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	2	2	1	6	4	–	10	7	12	–	29
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	3	27	–	33
Kandahar	–	–	–	–	1	2	2	–	5	5	–	10	9	35	2	56
Hérat	–	–	–	–	1	2	2	–	5	5	–	10	7	25	1	43
Balkh (Mazar-e Charif)	–	–	–	–	1	2	3	–	6	4	–	10	6	35	1	52
Fariyab (Maïmana)	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	2	16	–	21
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	2	3	1	7	3	–	10	8	35	1	54
Kondozi	–	–	–	–	–	1	1	1	3	2	–	5	7	26	1	39
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	16	–	18
Baghlan (Pol-e Khomri)	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	2	22	–	27
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	1	2	–	4	2	–	6	7	28	1	42
<i>Bureau de Koweït</i>	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40
<i>New York (Département des affaires politiques)</i>	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Total 2018	1	2	1	7	28	57	61	7	164	144	1	309	126	738	68	1 241
Variation	–	–	–	(1)	1 (15)	(10)	(10)	(35)	(12)	–	(47)	(44)	(204)	–	7	(288)

1. Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

Tableau 6

Effectifs nécessaires : Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national				Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan																
Effectif approuvé pour 2017	1	–	–	1	2	1	–	–	5	2	–	7	–	3	–	10
Effectif proposé pour 2018	1	–	–	–	1	1	–	–	3	2	–	5	–	3	–	8
Variation	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	(2)	–	–	(2)	–	–	–	(2)
Bureau du Chef de cabinet																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	1	–	2	2	4	–	9	1	–	10	14	7	–	31
Effectif proposé pour 2018	–	–	1	–	2	3	4	–	10	1	–	11	10	5	–	26
Variation	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	(4)	(2)	–	(5)
Service des droits de l'homme (anciennement Groupe des droits de l'homme)																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	1	3	3	2	1	10	1	–	11	8	9	2	30
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	1	2	4	2	–	9	1	–	10	6	8	3	27
Variation	–	–	–	–	(1)	1	–	(1)	(1)	–	–	(1)	(2)	(1)	1	(3)
Service de la communication stratégique (anciennement Groupe de la communication stratégique et du porte-parole)																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	1	1	2	2	–	6	1	–	7	4	10	–	21
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	1	1	2	1	–	5	1	–	6	3	9	–	18
Variation	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)	(1)	(1)	–	(3)
Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes (nouveau)																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	–	1	–	3
Variation	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	–	1	–	3
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports)																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	1	2	1	1	5	–	–	5	2	4	–	11

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	(1)	(2)	(1)	(1)	(5)	-	-	(5)	(2)	(4)	-	(11)
Section de la sécurité																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	2	6	1	10	62	-	72	1	177	3	253
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	4	1	8	60	-	68	1	165	4	238
Variation	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	(2)	-	(4)	-	(12)	1	(15)
Total – Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan																
Effectif approuvé pour 2017	1	-	1	3	10	12	15	3	45	67	-	112	29	210	5	356
Effectif proposé pour 2018	1	-	1	2	8	12	12	1	37	65	-	102	20	191	7	320
Variation	-	-	-	(1)	(2)	-	(3)	(2)	(8)	(2)	-	(10)	(9)	(19)	2	(36)

53. La Mission est dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan, qui assure la direction stratégique des activités de coordination menées dans le pays par l’Organisation des Nations Unies dans le domaine politique et dans les domaines des droits de l’homme, du développement et de l’assistance humanitaire. Il assure également la direction générale de la Mission et supervise les travaux de son Bureau et des composantes politique et développement, en veillant à leur cohérence dans la mise en œuvre des priorités stratégiques de la Mission. En qualité de Chef de la Mission, le Représentant spécial est également chargé de la direction exécutive des ressources et de l’administration de celle-ci.

54. Les unités administratives ci-après rendent compte directement au Représentant spécial : l’Équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan, qui comprend le Bureau du Chef de cabinet, lui-même composé de sa propre Équipe de direction, du Groupe de la planification, du Groupe des affaires juridiques, du Groupe intégré déontologie et discipline et du Groupe linguistique ; le Service des droits de l’homme (anciennement Groupe des droits de l’homme) ; le Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes (nouveau) ; le Service de la communication stratégique (anciennement Groupe de la communication stratégique et du porte-parole), et la Section de la sécurité.

Changements à apporter à la structure de la Mission

55. Il a été proposé, pour 2018, de procéder aux modifications ci-après dans les unités administratives rendant compte directement au Représentant spécial :

a) **Équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan :**

i) Transfert d'un poste D-1 (administrateur général chargé des questions politiques) au Bureau de la paix et de la réconciliation, qui relève du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques), dans le cadre de l'examen stratégique ;

ii) Suppression d'un poste P-5 (analyste principal de l'information, affaires politiques) ;

b) **Bureau du Chef de cabinet :**

i) Intégration du Bureau du Chef de cabinet dans le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, de manière à rationaliser la structure administrative et à optimiser les capacités entre leurs équipes de direction respectives ;

ii) Suppression de 5 postes, à savoir 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national (coordonnateur adjoint de 1^{re} classe), 1 poste d'agent local (assistant administratif) dans l'équipe de direction du Chef de cabinet, du fait de la proposition de rationalisation des fonctions des bureaux extérieurs en 2018 dans le cadre de l'examen stratégique ; 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste de la gestion de l'information (adjoint de 1^{re} classe)] dans le Groupe de la planification de la Mission, dont les fonctions ne sont plus requises ; 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [traducteur de terrain (adjoint de 2^e classe)] ; 1 poste d'agent local (assistant administratif) dans le Groupe linguistique, dans le cadre de l'examen stratégique ;

iii) Création d'un poste P-4 (spécialiste de la planification des missions) dans le Groupe de la planification afin d'améliorer l'attention portée à la planification de la mission, à la gestion des programmes et à l'amélioration de la coordination ainsi que de fournir une assistance technique à la planification stratégique et opérationnelle, aux aspects de fond du processus budgétaire et des contrôles qui en découlent, à l'établissement de rapports et aux ajustements à mi-parcours, à la fois au siège de la Mission et dans ses bureaux locaux ;

iv) Suppression du Groupe des auditeurs résidents et d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (auditeur), du fait du transfert du Groupe au Bureau des services de contrôle interne ;

c) **Service des droits de l'homme** (anciennement Groupe des droits de l'homme) :

i) Changement de dénomination du Groupe pour « Service des droits de l'homme » ;

ii) Suppression de 4 postes, à savoir, 1 P-5 [spécialiste des droits de l'homme (hors classe)], 2 administrateurs recrutés sur le plan national [1 spécialiste de la protection de l'enfance (adjoint de 2^e classe) et 1 spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2^e classe)], et 1 agent local (assistant aux droits de l'homme), dans le cadre de l'examen stratégique ;

iii) Transfert d'un poste P-4 (spécialiste des droits de l'homme) depuis le bureau régional de Paktiya (Gardez), pour appuyer les travaux du Service chargé des questions d'élimination de la violence à l'égard des femmes ;

iv) Transfert d'un poste P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1^{re} classe)] au bureau provincial de Konduz, pour appuyer les activités menées par la Mission pour faire face à l'évolution des questions relatives aux droits de l'homme dans la région ;

v) Création d'un poste de VNU (gestionnaire de la base de données sur les droits de l'homme) dont le titulaire devra s'acquitter de services spécialisés de conception et de maintenance des bases de données relatives aux violations des droits de l'homme ;

d) **Service de la communication stratégique** (anciennement Groupe de la communication stratégique et du porte-parole) :

i) Changement de dénomination du Groupe pour « Service de la communication stratégique » ;

ii) Suppression de 3 postes, à savoir 1 P-3 (fonctionnaire de l'information) dont les fonctions peuvent être exercées par les autres agents du Service, 1 administrateur recruté sur le plan National [fonctionnaire de l'information (adjoint de 2^e classe)] et 1 poste d'agent local (assistant d'information) dont les fonctions ne sont plus requises ;

e) **Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes (nouveau) :**

i) Création du Groupe dans le cadre de l'examen stratégique et conformément à la résolution [2242 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité ainsi qu'aux recommandations du Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix des Nations Unies. Le Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes a pour objectifs de prendre en compte ladite problématique dans tous les aspects des travaux de la MANUA et de promouvoir les questions concernant les femmes et la paix et la sécurité. Il s'agit notamment de diriger, de superviser et d'appuyer la mise en œuvre des résolutions [1325 \(2000\)](#), [1820 \(2008\)](#), [1888 \(2009\)](#), [1889 \(2009\)](#), [1960 \(2010\)](#), [2106 \(2013\)](#), [2122 \(2013\)](#) et [2242 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. La création de Groupe est une bonne pratique, qui a été transposée dans toutes les missions, sous la direction du Département des affaires politiques, permettant ainsi de mettre en lumière le rôle important que jouent les conseillers pour la problématique femmes-hommes s'agissant de fournir des conseils stratégiques et politiques aux responsables de la Mission, de manière à accroître la participation des femmes à toutes les activités de prévention et de règlement des conflits, et de promouvoir la représentation des femmes dans la vie politique. L'intégration du Groupe dans le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général vise à faciliter l'accès direct du conseiller principal pour la problématique femmes-hommes aux postes de direction, ce qui lui permettra ainsi de fournir des conseils stratégiques sur la prise en compte de cette problématique dans toutes les activités de la Mission ; d'élaborer un plan d'action à l'échelle de la Mission sur les femmes et la paix et la sécurité, et d'en assurer le suivi ; de promouvoir une plus grande participation des femmes aux initiatives de paix et de sécurité, notamment en sensibilisant la population ; d'atteindre les objectifs de la Mission relatifs à la problématique femmes-hommes.

ii) Création de 3 postes, à savoir 1 P-5 (conseiller principal pour la problématique femmes-hommes), 1 P-3 (spécialiste de la problématique femmes-hommes) et 1 poste d'agent local [assistant (gestion des programmes)]. Le conseiller principal pour la problématique femmes-hommes dirigera les travaux du Groupe et sera chargé de formuler des stratégies et de fournir des orientations et des conseils stratégiques à la direction de la Mission et aux hauts responsables de cette dernière. Il exercera également des activités des missions de bons offices sur la prise en compte de la problématiques femmes-hommes dans le cadre de l'exécution des mandats. Le spécialiste de la problématique femmes-hommes aidera le conseiller principal à s'assurer que ladite

problématique est prise en compte dans tous les aspects du travail de la MANUA, conformément aux politiques, orientations et principes généraux de la Mission et de l'Organisation concernant l'égalité des sexes et les femmes, la paix et la sécurité. À cet égard, il fournira des orientations et un appui technique. L'assistant de gestion des programmes aidera le conseiller principal et le spécialiste de la problématique femmes-hommes à coordonner la planification et la mise en œuvre des programmes et des projets, de manière à appuyer les activités concernant les femmes et la paix et la sécurité et la prise en compte de la problématique femmes-hommes ;

f) **Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports** (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports) :

i) Suppression de 2 postes, à savoir, 1 P-2 [spécialiste des questions politiques (adjoint de 1^{re} classe)], dont les fonctions peuvent être exercées par le Bureau de la paix et de la réconciliation, et de 1 administrateur recruté sur le plan national [spécialiste de la gestion de l'information (adjoint de première classe)], dont les fonctions peuvent être exercées par d'autres membres du personnel de la Section ;

ii) Transfert des 9 postes temporaires restants de la Section depuis le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique), à savoir 1 P-5 (analyste principal de l'information chargé des affaires politiques), 2 P-4 (spécialistes des questions politiques), 1 P-3 (spécialiste des questions politiques), 1 administrateur recruté sur le plan national (informaticien) et 4 agents locaux (assistants aux affaires politiques), dans le contexte de l'examen stratégique ;

g) **Section de la sécurité** :

i) Suppression de 16 postes, à savoir, 2 P-3 (administrateurs responsables de la coordination des mesures de sécurité), dont les fonctions peuvent être exercées par les autres membres de la Section, 2 agents du Service mobile (1 agent de protection rapprochée, 1 agent de sécurité) et 12 postes d'agent local (agents de sécurité sur le terrain), à l'issue d'un examen des fonctions de la Section ;

ii) Création d'un poste de Volontaire des Nations Unies (logisticien en charge de la sécurité) pour assurer un soutien logistique aux services de sécurité.

Tableau 7

Équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest du Département des affaires politiques

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

56. L'équipe Afghanistan du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest du Département des affaires politiques continuera de soutenir la Mission, notamment en lui fournissant un appui opérationnel, en contribuant à la mise en évidence et à la hiérarchisation des objectifs stratégiques essentiels conformément au mandat de la Mission et eu égard aux besoins politiques et en dialoguant avec les États Membres et les autres partenaires importants sur les plans régional et international.

2. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)

Tableau 8

Effectifs nécessaires : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques)																
Effectif approuvé pour 2017	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Effectif proposé pour 2018	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Service des affaires politiques (anciennement Division des affaires politiques)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	2	5	6	1	15	1	-	16	8	7	2	33
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	3	5	6	1	16	-	-	16	8	7	1	32
Variation	-	-	-	-	1	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	(1)	(1)
Bureau de liaison à Téhéran																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de liaison à Islamabad																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	4	-	6
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	3	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	1	4	-	9
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)	-	-	(2)
Bureau de l'assistance électorale (nouveau)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	-	2	2	-	5	-	-	5	-	-	-	5
Variation	-	-	-	1	-	2	2	-	5	-	-	5	-	-	-	5
Bureau de la paix et de la réconciliation (nouveau)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	1	1	3	-	6	-	-	6	2	-	-	8
Variation	-	-	-	1	1	1	3	-	6	-	-	6	2	-	-	8
Groupe consultatif militaire																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
Total – Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante politique)																
Effectif approuvé pour 2017	-	1	-	1	2	8	7	1	20	2	-	22	10	19	2	53
Effectif proposé pour 2018	-	1	-	3	5	13	13	1	36	1	-	37	13	17	1	68
Variation	-	-	-	2	3	5	6	-	16	(1)	-	15	3	2	(1)	15

57. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général conseille le Représentant spécial sur les questions politiques et les tendances propres à l'exécution du mandat de la Mission.

58. Les unités administratives ci-après font partie de la composante politique de la Mission : l'Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) ; le Service des affaires politiques (anciennement Division des

affaires politiques); le Bureau de liaison à Téhéran; le Bureau de liaison à Islamabad; la Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports); le Bureau de l'assistance électorale (nouveau), et le Bureau de la paix et de la réconciliation (nouveau).

Changements à apporter à la structure de la Mission

59. Il est proposé, pour 2018, de modifier la structure des unités administratives qui font partie de la composante politique de la Mission comme suit :

a) **Service des affaires politiques** (anciennement Division des affaires politiques) :

i) Changement de la dénomination de la Division, désormais appelée « Service des affaires politiques » ;

ii) Transfert de 6 postes temporaires : 2 postes de spécialiste des affaires électorales (P-4) et 1 poste de spécialiste des affaires électorales (P-3) au Bureau de l'assistance électorale ; 2 postes de spécialiste des questions politiques [adjoint de 1^{re} classe (administrateur recruté sur le plan national)] au Bureau de la paix et de la réconciliation, qui centraliserait, dans le cadre de l'examen stratégique, les fonctions de leur titulaire, qui consistent principalement à se tenir en rapport avec le Haut Conseil pour la paix et les organisations de paix connexes et à mener des activités liées aux initiatives de paix locales ; 1 poste de spécialiste des questions politiques (Volontaires des Nations Unies) au bureau régional de Kandahar à l'appui des activités politiques dans la région ;

iii) Suppression d'un poste temporaire d'assistant administratif (agent du Service mobile), dont les fonctions peuvent être assurées par les capacités existantes du Service ;

iv) Transfert de 6 postes temporaires du Groupe de l'état de droit : 1 poste de spécialiste principal des affaires judiciaires (P-5), 2 postes de spécialiste des affaires judiciaires (P-4), 1 poste de spécialiste des affaires judiciaires (P-3) et 2 postes de spécialiste des affaires judiciaires et de spécialiste des questions d'état de droit [adjoint de 1^{re} classe (administrateur recruté sur le plan national)], dans le cadre de l'examen stratégique ;

v) Il est proposé de supprimer le Groupe consultatif militaire, de se séparer de 11 des 12 militaires affectés à la Mission et de conserver 1 conseiller militaire principal dans le Service des affaires juridiques, dans le cadre de l'examen stratégique ;

b) **Bureau de liaison à Islamabad** : suppression d'un poste temporaire de chauffeur (agent local), dont les fonctions seront assumées par les capacités existantes du Bureau ;

c) **Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports** (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports) :

i) Transfert des 9 postes temporaires de la Section depuis le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général : 1 poste d'analyste principal de l'information chargé des questions politiques (P-5), 2 postes de spécialiste des questions politiques (P-4), 1 poste de spécialiste des questions politiques (P-3), 1 poste d'informaticien (administrateur recruté sur le plan national) et 4 postes d'assistant aux affaires politiques (agent local), dans le cadre de l'examen stratégique ;

ii) Changement de la dénomination du Groupe, désormais appelé « Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports » ;

d) Bureau de l'assistance électorale (nouveau) :

i) Création du Bureau pour tenir compte de la nature politique de l'appui de la MANUA aux élections qui auront lieu en Afghanistan en 2018 et 2019. Le Bureau supervisera l'Équipe d'assistance électorale des Nations Unies, composée de membres du personnel de la MANUA et du personnel technique recruté dans le cadre du projet d'appui électorale du PNUD. C'est essentiellement grâce à cette équipe que les Nations Unies aideront les institutions électorales afghanes, notamment la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électorale, à organiser les élections législatives de juillet 2018 ;

ii) Création d'un poste temporaire d'administrateur général chargé des affaires électorales (D-1) pour renforcer les capacités des organismes afghans de gestion des élections et leur prodiguer des conseils techniques dans le cadre de l'exécution de leur mandat indépendant ;

iii) Transfert de 4 postes temporaires : 2 postes de spécialiste des affaires électorales (P-4) et 1 poste de spécialiste des affaires électorales (P-3) du Service des affaires politiques, et 1 poste de spécialiste des affaires électorales (P-3) du bureau provincial de Badakhchan (Faizabad), afin de prêter un appui à la Commission électorale indépendante et à la Commission du contentieux électorale en vue des élections législatives de juillet 2018, de suivre l'évolution de la situation concernant les prochaines élections et d'établir et d'entretenir des relations de collaboration avec les interlocuteurs ;

e) Bureau de la paix et de la réconciliation (nouveau) :

i) Création du Bureau conformément à la priorité stratégique de la Mission, à savoir établir des conditions propices à un règlement politique, dans le cadre de l'examen stratégique. Cette nouvelle unité administrative permettra de renforcer les actions menées par la Mission pour favoriser l'instauration d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, dispenser des conseils en ce qui concerne la médiation, les mesures de confiance et le dialogue avec l'opposition armée, y compris soutenir le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité, et renforcer la coopération régionale en faveur de la paix et de la stabilité, en complément des activités menées par le Service des affaires politiques dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et en accord avec la répartition des responsabilités sur ces questions au sein du Gouvernement afghan. En outre, il incombera au Bureau de mobiliser le public en faveur de la paix et de la réconciliation, notamment en élaborant et en mettant en œuvre des initiatives de paix locales en coopération avec les bureaux locaux de la MANUA, afin de permettre aux habitants des zones rurales et reculées, aux femmes et aux jeunes de faire entendre leur voix, notamment dans le cadre des processus politiques de haut niveau. Par ailleurs, le Bureau collaborera avec les bureaux de liaison à Téhéran et à Islamabad et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale pour encourager et promouvoir la coopération bilatérale et multilatérale en matière de paix et de sécurité ;

ii) Transfert de 4 postes temporaires : 1 poste d'administrateur général chargé des questions politiques (D-1) de l'Équipe de direction du Représentant spécial du Secrétaire général, 2 postes de spécialiste des questions politiques [adjoint de 1^{re} classe (administrateur recruté sur le plan national)] du Service des affaires politiques, et 1 poste de spécialiste des questions politiques (P-3) du bureau régional à Kaboul, afin de soutenir la coopération régionale en matière de paix

et de réconciliation (Processus de Kaboul) et de coordonner les activités de l'Équipe spéciale chargée de la paix et de la réconciliation ;

iii) Création de 4 postes temporaires : 1 poste de spécialiste des questions politiques [hors classe (P-5)], dont le titulaire sera chargé de représenter la Mission dans le cadre des relations qu'il entretiendra avec un large éventail d'interlocuteurs de haut niveau dans les domaines de la paix et de la réconciliation ; 1 poste de spécialiste des questions politiques (P-4), dont le titulaire sera chargé de guider l'intensification des efforts faits par la Mission pour accroître le rôle des initiatives de paix locales ; 2 postes de spécialiste des questions politiques (P-3), dont les titulaires seront responsables de l'appui prêté par la Mission aux activités de coopération régionale en matière de paix et de réconciliation et de la coordination des travaux de l'Équipe spéciale chargée de la paix et de la réconciliation ;

f) **Groupe consultatif militaire** : suppression du Groupe et de ses 5 postes temporaires [3 chauffeurs, 1 assistant multilingue sur le terrain et 1 assistant administratif (agents locaux)], dans le cadre de l'examen stratégique et à la suite de la proposition de se séparer de 11 conseillers militaires affectés à la Mission. Toutefois, il est proposé de conserver 1 conseiller militaire principal au Service des affaires politiques, qui serait chargé de la liaison avec les forces militaires internationales, de contribuer à l'analyse intégrée à laquelle procéderont la Division et l'ensemble de la Mission et de prêter aux dirigeants de la Mission des conseils stratégiques sur les questions militaires.

3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante développement)

Tableau 9

Effectifs nécessaires : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante développement)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Catégorie des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>			<i>Total</i>
													<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Nations Unies</i>	
Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)																
Effectif approuvé pour 2017	–	1	–	–	–	2	1	1	5	2	–	7	–	2	–	9
Effectif proposé pour 2018	–	1	–	–	1	3	1	–	6	2	–	8	2	2	–	12
Variation	–	–	–	–	1	1	–	(1)	1	–	–	1	2	–	–	3
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	1	1	1	–	3	–	–	3	2	1	–	6

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Catégorie des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	3	2	1	-	6
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe de la gouvernance																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	1	4	3	3	12	-	-	12	5	3	-	20
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	(1)	(1)	(4)	(3)	(3)	(12)	-	-	(12)	(5)	(3)	-	(20)
Groupe de l'état de droit																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	1	2	1	-	5	-	-	5	3	2	-	10
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	(1)	(1)	(2)	(1)	-	(5)	-	-	(5)	(3)	(2)	-	(10)
Groupe consultatif sur les questions de police																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	1	1	-	4
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(2)	-	-	(2)	(1)	(1)	-	(4)
Section de la coordination des donateurs (nouveau)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	2	-	5	-	-	5	2	-	-	7
Variation	-	-	-	-	1	2	2	-	5	-	-	5	2	-	-	7
Total – Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante développement)																
Effectif approuvé pour 2017	-	1	-	2	4	10	6	4	27	2	-	29	11	9	-	49
Effectif proposé pour 2018	-	1	-	-	3	6	4	-	14	2	-	16	6	3	-	25
Variation	-	-	-	(2)	(1)	(4)	(2)	(4)	(13)	-	-	(13)	(5)	(6)	-	(24)

60. Dans le cadre de son double rôle de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, et de Représentant résident du PNUD, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général entretiendra des relations avec l'équipe de pays des Nations Unies.

61. Les unités administratives ci-après font partie de la composante développement de la Mission : l'Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) ; le Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies, et la Section de la coordination des donateurs (nouveau).

Changements à apporter à la structure de la Mission

62. Il est proposé, pour 2018, de modifier la structure des unités administratives qui font partie de la composante développement de la Mission comme suit :

a) Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) :

- i) Transfert de 2 postes temporaires à la Section de la coordination des donateurs : 1 poste de coordonnateur (P-4) et 1 poste de spécialiste des affaires civiles (P-3) ;
- ii) Transfert de 5 postes temporaires du Groupe de la gouvernance : 1 poste de spécialiste des affaires civiles [hors classe (P-5)], 2 postes de spécialiste des affaires civiles (P-4) ainsi que 2 postes de spécialiste des affaires civiles [1 adjoint de 1^{re} classe et 1 adjoint de 2^e classe (administrateur recruté sur le plan national)], pour fournir des conseils normatifs à l'appui de l'action menée par le Gouvernement en faveur d'une gouvernance efficace et responsable au niveau infranational ;
- iii) Suppression d'un poste temporaire de spécialiste des affaires civiles [adjoint de 1^{re} classe (P-2)] ;
- iv) Création d'un poste temporaire d'assistant spécial (P-3), dont le titulaire sera chargé d'aider le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général à diriger, gérer et appuyer les travaux de la composante développement ;

b) Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies :

- i) Suppression d'un poste temporaire de coordonnateur hors classe (P-5) ;
- ii) Création d'un poste temporaire de spécialiste de la planification stratégique des missions [hors classe (P-5)], dont le titulaire sera chargé de prêter des conseils et des services techniques permettant à l'équipe dirigeante d'élaborer, d'appliquer et de suivre des stratégies qui améliorent le plus possible les résultats de l'action collective de l'ONU et de celle de chaque membre du personnel en Afghanistan, en se concentrant sur les fonctions et les objectifs de chacun qui sont essentiels aux priorités de développement du pays et donc à la consolidation de la paix et de la démarche de réconciliation. Le titulaire améliorera en outre les synergies au sein de l'équipe de pays des Nations Unies s'agissant de prêter des services d'appui cohérents ;

c) Groupe de la gouvernance :

- i) Transfert de 5 postes temporaires à l'Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général : 1 poste de spécialiste des affaires civiles [hors classe (P-5)], 2 postes de spécialiste des affaires civiles (P-4) et 2 postes de spécialiste des affaires civiles [un adjoint de 1^{re} classe et un adjoint de 2^e classe (administrateur recruté sur le plan national)] ;
- ii) Suppression de 15 postes temporaires : 1 poste de responsable des services civils (D-1), 2 postes de spécialiste des affaires civiles (P-4), 2 postes de

spécialiste des affaires civiles et 1 poste de coordonnateur (P-3), 3 postes de spécialiste des affaires civiles [adjoind de 1^{re} classe (P-2)], 3 postes de spécialiste des affaires civiles [2 adjoints de 1^{re} classe et 1 adjoind de 2^e classe (administrateur recruté sur le plan national)] et 2 postes d'assistant (liaison) et 1 poste d'assistant d'équipe (agents locaux) ;

iii) Suppression du Groupe dans le cadre de l'examen stratégique ;

d) **Groupe de l'état de droit :**

i) Transfert de 6 postes temporaires au Service des affaires politiques : 1 poste de spécialiste principal des affaires judiciaires (P-5), 2 postes de spécialiste des affaires judiciaires (P-4), 1 poste de spécialiste des affaires judiciaires (P-3) et 2 postes de spécialiste des affaires judiciaires et de spécialiste des questions d'état de droit [adjoind de 1^{re} classe (administrateur recruté sur le plan national)] ;

ii) Suppression de 4 postes temporaires : 1 poste de responsable des services judiciaires (D-1), 1 poste de spécialiste des affaires judiciaires [adjoind de 1^{re} classe (administrateur recruté sur le plan national)] et 2 postes d'assistant administratif et d'assistant (affaires judiciaires) (agents locaux) ;

iii) Suppression du Groupe dans le cadre de l'examen stratégique ;

e) **Groupe consultatif sur les questions de police :**

i) Suppression de 4 postes temporaires : 1 poste de conseiller principal pour les questions liées à la police des Nations Unies et chef de la composante police (P-5), 1 poste d'officier de la police des Nations Unies et directeur des opérations (P-4), 1 poste de spécialiste de la gestion des programmes [adjoind de 2^e classe (administrateur recruté sur le plan national)] et 1 poste d'assistant administratif (agent local). Il est également proposé que la Mission se sépare de 5 conseillers de police civile ;

ii) Suppression du Groupe dans le cadre de l'examen stratégique ;

f) **Section de la coordination des donateurs (nouveau) :**

- i) Création de la Section pour que la MANUA puisse faire face à l'accroissement des tâches qu'elle doit accomplir dans le cadre de son mandat, qui consiste à diriger et coordonner l'aide internationale au développement en Afghanistan. Il est nécessaire de renforcer les moyens consacrés à la coordination des donateurs pour répondre aux nouveaux besoins, notamment : a) regrouper les fonctions de coordination des donateurs de la Mission sur la base des recommandations issues de l'examen stratégique ; b) améliorer la qualité des services d'appui prêtés au Gouvernement et aux donateurs ; c) coordonner les activités de développement et l'aide humanitaire. Plus précisément, la Section prêtera un concours essentiel au Conseil commun de coordination et de suivi, la réunion annuelle des hauts responsables et des ministres ; facilitera et coorganisera les activités de planification, de coordination et de suivi stratégiques du développement, notamment en appuyant les nouveaux dispositifs de coordination que le Gouvernement a récemment mis en place ; élaborera et surveillera les cadres de responsabilité communs au Gouvernement et à la communauté internationale afin de promouvoir les réformes essentielles ; renforcera la cohérence entre l'aide internationale au développement et les priorités du Gouvernement en les harmonisant davantage ; dirigera des forums techniques sur des thèmes pertinents pour les réformes et le programme de développement du Gouvernement ; soutiendra les stratégies de consolidation de la paix dans le cadre des programmes que les Nations Unies mettent en place aux niveaux national et infranational aux fins d'un futur accord de paix, et

fournira à l'équipe dirigeante de la Mission une analyse et des conseils sur les questions économiques et les questions de réforme et de développement, notamment leur lien avec les besoins humanitaires ;

- ii) Création de 4 postes temporaires pour faire face à l'augmentation de la charge de travail de la Mission en ce qui concerne la coordination des donateurs : 1 poste d'administrateur de programme [hors classe (P-5)], 1 poste de spécialiste des affaires humanitaires (P-3) et 2 postes de spécialiste de la gestion des programmes et de spécialiste des affaires civiles [respectivement adjoint de 2^e classe et adjoint de 1^{re} classe (administrateur recruté sur le plan national)]. L'administrateur de programme (hors classe) dirigera la Section ; assurera une coordination efficace entre les donateurs, les autres partenaires internationaux et le Gouvernement, et collaborera étroitement avec les ministres afghans et les dignitaires de la communauté internationale, y compris les ambassadeurs et les responsables des organismes donateurs, afin d'améliorer la cohérence et la coordination de l'aide au développement. Le spécialiste des affaires humanitaires améliorera la coordination entre les donateurs sur les questions indissociables de l'aide humanitaire et de l'aide au développement en surveillant les tendances, les programmes et les analyses liés à la première et en les faisant cadrer avec l'aide au développement à long terme, afin de fournir aux rapatriés et aux déplacés des moyens de subsistance, des emplois et des services durables. Le spécialiste de la gestion des programmes (adjoint de 2^e classe) et le spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe) maintiendront des contacts avec le Gouvernement et les interlocuteurs de la société civile, afin de renforcer la coordination et la collaboration ; se tiendront en rapport avec le personnel national des ambassades et organisations étrangères, lesquelles ont de plus en plus recours aux services de ce personnel pour gérer et suivre les programmes de développement ; faciliteront le dialogue entre les autorités et les parties prenantes nationales et les partenaires de la communauté internationale, afin de promouvoir des méthodes de consultation dans le cadre des politiques de développement et de les appliquer aux niveaux national et infranational, et fourniront des analyses politiques, sociales et économiques ;
- iii) Transfert de 3 postes temporaires : 1 poste de coordonnateur (P-4) et 1 poste de spécialiste des affaires civiles (P-3) de l'Équipe de direction du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et 1 poste de spécialiste des affaires judiciaires (P-4) du bureau régional de Kaboul.

4. Appui à la Mission

Tableau 10
Effectifs nécessaires pour l'appui à la Mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité Services généraux</i>			<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
									<i>Total partiel</i>							
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	2	10	12	1	26	36	-	62	27	263	54	406
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	3	9	11	1	25	34	-	59	27	230	53	369
Variation	-	-	-	-	1	(1)	(1)	-	(1)	(2)	-	(3)	-	(33)	(1)	(37)

63. L'appui à la Mission relève de l'autorité du Chef de l'appui à la Mission qui, conformément à la structure approuvée, coordonne et supervise les activités de son bureau, du Chef adjoint de l'appui à la Mission et du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Changements à apporter à la structure d'appui à la Mission

64. Sur la base des changements approuvés par l'Assemblée générale en 2016, il est proposé de modifier la structure d'appui à la Mission, compte tenu de la nécessité de l'harmoniser davantage, de manière à tirer le meilleur parti des avantages découlant de la mise en œuvre des initiatives successives du progiciel de gestion intégré (Umoja) et à consolider les acquis. La MANUA continuera de fournir des services à son quartier général réparti sur 3 sites à Kaboul, mais aussi à 11 bureaux locaux en Afghanistan et aux bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran.

65. Dans le cadre de la nouvelle structure proposée, les fonctions d'appui à la Mission seront regroupées en trois grands piliers : Gestion des opérations et des ressources, Gestion de la chaîne d'approvisionnement et Services. Cette structure viendrait se substituer à la répartition actuelle des fonctions entre le Chef de l'appui à la Mission, le Chef adjoint de l'appui à la Mission et le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Le Chef de l'appui à la Mission étant chargé de contribuer à l'exécution du mandat de la Mission en fournissant l'appui nécessaire en matière de gestion, de logistique, de technologie et d'administration, il est essentiel qu'il puisse participer à la conception des plans des composantes programmatiques et donner des conseils à cet effet pour que les composantes appui puissent fournir en temps voulu des services complets axés sur les usagers en tenant compte des priorités concurrentes. Cette nouvelle structure permettrait l'accomplissement de ces fonctions.

66. La nouvelle structure comprendrait deux nouvelles unités administratives : le Groupe de la gestion des acquisitions (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) et le Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (pilier Services). La création de ces unités n'aura aucune incidence sur les coûts puisqu'elles seront dotées en effectifs par transfert de postes temporaires approuvés provenant d'autres unités administratives et dont les fonctions sont analogues. En outre, il est proposé de créer une nouvelle unité relevant du Chef de l'appui à la Mission : le Groupe de l'hygiène et de la sécurité du travail et de l'environnement, pour lequel il est proposé de créer deux postes de Volontaire des Nations Unies.

67. Dans le cadre de la restructuration, il est proposé également de procéder à des ajustements mineurs, compte tenu de la mise en œuvre d'initiatives telles que la gestion de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement. À cet égard, il est proposé de transférer des postes temporaires approuvés du Groupe de la gestion du matériel, dont les titulaires sont responsables de la cession, de la réception et de l'inspection des biens, au Groupe de la gestion centralisée des stocks. Ce transfert permettrait de maintenir une capacité de base au sein du Groupe de la gestion du matériel, qui est chargé de veiller au respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies ainsi que des politiques et procédures de gestion du matériel, de gérer les immobilisations conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public en la matière, et d'encadrer et d'administrer la délégation de pouvoir en matière de gestion du matériel.

68. Pour créer la Section du génie et de l'entretien des installations, il est proposé de prélever les ressources minimales requises sur les structures existantes dans ce domaine. La Section serait responsable de la planification, de la construction et de la

mise en service de l'infrastructure et des installations de la Mission, ainsi que de leur gestion et de leur entretien.

69. Toujours dans une perspective d'harmonisation, il est proposé de fusionner les ressources de la Section des services médicaux et du Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie pour former une seule section relevant du pilier Services. En outre, dans le cadre de l'examen stratégique, la mise en place de services médicaux communs devrait être considérée comme une priorité pour uniformiser et rationaliser les soins médicaux offerts à tous les fonctionnaires de l'ONU. La MANUA et les principaux organismes situés dans les mêmes locaux à Kaboul ont fait des progrès considérables à cet égard et un service médical commun à coûts partagés est en place depuis février 2018.

70. Des renseignements détaillés sur les effectifs du Bureau du Chef de l'appui à la Mission et les trois piliers placés sous sa supervision sont présentés ci-après.

Bureau du Chef de l'appui à la mission

Tableau 11

Effectifs nécessaires pour le Bureau du Chef de l'appui à la mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	-	2	3	-	6	3	-	9	2	2	1	14
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	-	1	1	-	3	2	-	5	1	1	3	10
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(2)	-	(3)	(1)	-	(4)	(1)	(1)	2	(4)

71. Le Chef de l'appui à la Mission est responsable de la gestion effective des ressources humaines, financières et matérielles allouées à la Mission. Il est secondé par le Chef de la gestion des opérations et des ressources, le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le responsable des services.

72. Le Bureau du Chef de l'appui à la Mission supervise et encadre les activités de la Section des finances, du budget et de la planification, du Groupe des auditeurs, du Groupe de l'hygiène et de la sécurité du travail et de l'environnement et du Groupe de la sécurité aérienne.

Changements à apporter à la structure d'appui à la Mission

73. Il est proposé de modifier en 2018 la structure du Bureau du Chef de l'appui à la Mission et des unités administratives relevant directement de son autorité comme suit :

a) Créer un Groupe de l'hygiène et de la sécurité du travail et de l'environnement pour assurer la coordination, le suivi et la supervision de la mise en œuvre de la politique environnementale, de la politique de gestion des déchets et de la stratégie environnementale mises en place par le Département de l'appui aux missions ;

b) Transférer au Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques (pilier Gestion des opérations et des ressources) la Section des finances, du budget et de la planification et ses six postes temporaires, à savoir un poste P-4 (chef de la Section), un poste P-3 (spécialiste des finances et du budget), un poste d'agent du service mobile [assistant (budget et finances)], un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des finances et du budget (adjoint de 2^e classe)], un poste d'agent local [assistant (budget et finances)] et un poste de Volontaire des Nations Unies (fonctionnaire des finances) ;

c) Transférer au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources un poste P-3 (fonctionnaire d'administration) pour appuyer et coordonner les activités administratives et logistiques et la planification dans les bureaux locaux ainsi que la mise en œuvre et le suivi des mécanismes de partage des coûts avec les partenaires locaux des Nations Unies ;

d) Transférer un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant de gestion de l'information) du Groupe du contrôle des mouvements (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) pour traiter les questions ayant trait aux organes de contrôle ;

e) Créer deux postes de Volontaire des Nations Unies : un poste de spécialiste des questions d'environnement pour aider la MANUA à mettre en œuvre la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions et un poste de spécialiste de la sécurité et de la santé au travail pour veiller au respect des politiques adoptées en la matière par le Département pour le personnel et toute personne présente ou en visite dans les locaux de la Mission.

Gestion des opérations et des ressources

Tableau 12

Effectifs nécessaires pour la gestion des opérations et des ressources

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
									<i>Total partiel</i>							
Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources (anciennement Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	-	-	1	3
Variation	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	1	2
Section des ressources humaines et de la formation (anciennement Section des ressources humaines)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	4	-	6	3	10	2	21
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	4	-	6	3	9	2	20
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques (anciennement Section des finances, du budget et de la planification)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	1	1	6
Variation	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	1	6	
Section des technologies (anciennement Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	-	-	1	10	-	11	6	26	6	49	
Variation	-	-	-	-	-	1	-	-	1	10	-	11	6	26	6	49	
Section des services médicaux																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	5	8	5	20	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	(5)	(8)	(5)	(20)	
Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	2	3	9	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	(2)	(2)	(3)	(9)	
Total, Gestion des opérations et des ressources																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	3	3	-	7	4	-	11	10	20	11	52	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	3	3	-	7	15	-	22	10	36	10	78	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	11	-	16	(1)	26	

74. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion des opérations et des ressources de l'appui à la Mission : le Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources ; la Section des ressources humaines et de la formation (anciennement Section des ressources humaines) ; le Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques (anciennement Section des finances, du budget et de la planification) et la Section des technologies (anciennement Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications).

Changements à apporter à la structure d'appui à la Mission

75. Il est proposé de modifier en 2018 la structure des unités administratives qui font partie du pilier Gestion des opérations et des ressources comme suit :

a) **Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources** (anciennement Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission) :

- i) Rebaptiser le Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission « Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources » ;
- ii) Transférer un poste P-3 (fonctionnaire d'administration) du Bureau du Chef de l'appui à la Mission pour appuyer et coordonner les activités administratives et logistiques et la planification dans les bureaux locaux, ainsi que la mise en œuvre et le suivi des mécanismes de partage des coûts avec les partenaires locaux des Nations Unies ;
- iii) Créer un poste de Volontaire des Nations Unies (coordonnateur des opérations sur le terrain) aux fins de la prévision, du suivi de l'exécution, de la planification et de la coordination des activités opérationnelles et de la gestion des ressources, notamment de la mise en œuvre et du suivi des mécanismes de partage des coûts avec les partenaires locaux des Nations Unies ;

b) **Section des ressources humaines et de la formation** (anciennement Section des ressources humaines) :

- i) Rebaptiser la Section « Section des ressources humaines et de la formation » ;
- ii) Supprimer deux postes temporaires : un poste d'agent local (assistant chargé des ressources humaines) et un poste de Volontaire des Nations Unies (fonctionnaire chargé de la formation), leurs fonctions pouvant être exercées par les autres membres de la Section ;
- iii) Transférer à la Section le Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies et son poste de Volontaire des Nations Unies (fonctionnaire du Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies) ;

c) **Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies** : Transférer à la Section des ressources humaines et de la formation le Groupe et son poste de Volontaire des Nations Unies (fonctionnaire du Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies) ;

d) **Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques** (anciennement Section des finances, du budget et de la planification) :

- i) Transférer la Section des finances, du budget et de la planification, qui relevait du Bureau du Chef de l'appui à la Mission, et ses six postes temporaires : un poste P-4 (chef de la Section), un poste P-3 (spécialiste des finances et du budget), un poste d'agent du Service mobile [assistant (budget et finances)], un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des

finances et du budget (adjoint de 2^e classe)], un poste d'agent local [assistant (budget et finances)] et un poste de Volontaire des Nations Unies (fonctionnaire des finances) ;

ii) Rebaptiser la Section « Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques » ;

e) **Section des technologies** (anciennement Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications) :

i) Transférer la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et ses 47 postes temporaires : 1 poste P-4 (chef de la Section), 9 postes d'agent du Service mobile (4 techniciens en télécommunications, 3 assistants aux systèmes d'information et 2 spécialistes des systèmes d'information), 5 postes d'administrateur recruté sur le plan national [3 spécialistes des systèmes informatiques (adjoints de 1^{re} classe), 1 spécialiste des télécommunications (adjoint de 1^{re} classe) et 1 spécialiste des systèmes d'information géospatiale (adjoint de 2^e classe)], 26 postes d'agent local (11 assistants aux télécommunications, 10 assistants aux systèmes d'information, 2 assistants au courrier, 1 assistant administratif, 1 assistant de gestion de l'information et un assistant à la réception et à l'inspection) et 6 postes de Volontaire des Nations Unies [2 techniciens réseaux locaux et longue distance, 1 spécialiste des systèmes d'information, 1 assistant de gestion de l'information, 1 assistant à l'information géographique et 1 assistant (gestion des biens et des fournitures)] ;

ii) Rebaptiser la Section « Section des technologies » ;

iii) Transférer deux postes temporaires : un poste d'agent du Service mobile (assistant aux systèmes d'information) du bureau régional de Paktiya (Gardez) pour renforcer la centralisation des capacités d'appui de la Section, conformément à la stratégie globale de centralisation des services informatiques, et un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des systèmes informatiques (adjoint de 2^e classe)] du bureau régional de Kaboul ;

f) **Section des services médicaux :**

i) Supprimer 6 postes temporaires : 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national (médecins) et 4 postes d'agent local (3 infirmiers et 1 technicien en pharmacie) ;

ii) Transférer la Section au pilier Services la Section et ses 14 autres postes temporaires : 1 poste P-4 (chef de la Section), 1 poste P-3 (médecin), 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national (2 médecins et 1 assistant en pharmacie), 4 postes d'agent local (3 infirmiers et 1 chauffeur) et 5 postes de Volontaire des Nations Unies (3 techniciens médicaux et 2 médecins) ;

g) **Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie :**

i) Supprimer 1 poste P-4 (conseiller du personnel) et 1 poste d'agent local (assistant administratif) ;

ii) Transférer au pilier Services le Groupe et ses 7 autres postes temporaires : 1 poste P-3 (conseiller du personnel), 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national [conseillers du personnel (adjoints de 1^{re} classe)], 1 poste d'agent local (assistant aux questions de qualité de vie) et 3 postes de Volontaire des Nations Unies (2 conseillers du personnel et 1 assistant aux questions de qualité de vie).

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Tableau 13

Effectifs nécessaires pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Services généraux</i>	<i>Services généraux</i>					
Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe de la gestion des acquisitions (nouveau)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	1	2	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	1	2	5
Groupe des achats (anciennement Section des achats)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	2	-	4	2	2	-	8
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	3	-	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	1	-	(1)
Groupe de la gestion centralisée des stocks (anciennement Section de l'entreposage intégré)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	1	2	3	-	5	2	17	4	28
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	3	1	10	3	17
Variation	-	-	-	-	-	1	(1)	(1)	(1)	(1)	-	(2)	(1)	(7)	(1)	(11)
Groupe du contrôle des mouvements (anciennement Section du contrôle des mouvements)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	20	2	26
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	17	1	22
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(1)	(4)
Groupe de la gestion du matériel (anciennement Section de la gestion du matériel)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	3	-	9	3	15

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	4	1	6
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	(5)	(2)	(9)
Section du génie																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	2	9	9	25
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(2)	-	(3)	(2)	-	(5)	(2)	(9)	(9)	(25)
Groupe de la gestion des installations																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	4	6	11
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(4)	(6)	(11)
Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	10	-	11	5	27	9	52
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	1	-	-	(1)	(10)	-	(11)	(5)	(27)	(9)	(52)
Section opérations aériennes																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	1	14	4	24
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	1	(2)	-	(3)	(2)	-	(5)	(1)	(14)	(4)	(24)
Section du transport de surface																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4	1	138	5	148
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)	(1)	(138)	(5)	(148)
Total, Gestion de la chaîne d'approvisionnement																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	5	6	1	13	29	-	42	15	241	42	340

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	1	-	4	9	-	13	4	36	7	60
Variation	-	-	-	-	-	(3)	(5)	(1)	(9)	(20)	-	(29)	(11)	(205)	(35)	(280)

76. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement : le Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; le Groupe de la gestion des acquisitions (nouveau) ; le Groupe des achats (anciennement Section des achats) ; le Groupe de la gestion centralisée des stocks (anciennement Section de l'entreposage intégré) ; le Groupe du contrôle des mouvements (anciennement Section du contrôle des mouvements) et le Groupe de la gestion du matériel (anciennement Section de la gestion du matériel).

Changements à apporter à la structure d'appui à la Mission

77. Il est proposé de modifier en 2018 la structure des unités administratives qui composent le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement comme suit :

- a) **Groupe de la gestion des acquisitions (nouveau) :**
 - i) Créer le Groupe ;
 - ii) Transférer 5 postes temporaires : 2 postes d'agent du Service mobile (1 technicien automobile de la Section du transport de surface et 1 assistant aux achats du Groupe des achats), 2 postes de Volontaire des Nations Unies [1 assistant (gestion des installations) de la Section du génie et 1 assistant aux télécommunications de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications] et 1 poste d'agent local (assistant aux fournitures du Groupe de la gestion centralisée des stocks) ;
- b) **Groupe des achats** (anciennement Section des achats) :
 - i) Rebaptiser la Section « Groupe des achats » ;
 - ii) Supprimer 1 poste temporaire d'administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire chargé des achats (adjoint de 2^e classe)] ;
 - iii) Transférer au Groupe de la gestion des acquisitions 1 poste d'agent du Service mobile (assistant aux achats) pour contrôler la qualité des prestations des fournisseurs ;
 - iv) Créer 1 poste d'agent local (assistant aux achats) pour examiner les demandes d'achat afin de s'assurer qu'elles correspondent au cahier des charges, gérer l'approvisionnement, présenter des exposés aux comités locaux des passations de marchés et préparer les documents nécessaires à la signature de contrats ;
- c) **Groupe de la gestion centralisée des stocks** (anciennement Section de l'entreposage intégré) :
 - i) Rebaptiser la Section « Groupe de la gestion centralisée des stocks » ;

ii) Supprimer 2 postes temporaires : 1 poste d'agent du Service mobile (assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks) et 1 poste d'agent local [assistant (gestion des installations)] ;

iii) Transférer au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (pilier Services) 16 postes temporaires : 1 poste P-3 (fonctionnaire de l'approvisionnement), 1 poste P-2 [fonctionnaire de l'approvisionnement (adjoint de 1^{re} classe)], 1 poste d'agent du Service mobile (assistant à la gestion des carburants), 10 postes d'agent local (9 assistants à l'approvisionnement et 1 assistant à la gestion des carburants) et 3 postes de Volontaire des Nations Unies (2 assistants à la gestion des carburants et 1 assistant aux entrepôts) ;

iv) Transférer 2 postes temporaires : 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire de l'approvisionnement (adjoint de 2^e classe)] à la Section du génie et de l'entretien des installations (pilier Services) et 1 poste d'agent local (assistant à l'approvisionnement) au Groupe de la gestion des acquisitions ;

v) Transférer 9 postes temporaires du Groupe de la gestion du matériel : 1 poste P-4 (spécialiste de la gestion du matériel), 1 poste d'agent du Service mobile (assistant aux réclamations), 5 postes d'agent local (3 assistants à la réception et à l'inspection, 1 assistant aux réclamations et 1 assistant à la cession du matériel) et 2 postes de Volontaire des Nations Unies (1 assistant au courrier et 1 assistant à la réception et à l'inspection) ;

d) **Groupe du contrôle des mouvements** (anciennement Section du contrôle des mouvements) :

i) Rebaptiser la Section « Groupe du contrôle des mouvements » ;

ii) Supprimer 3 postes d'agent local (chauffeurs) ;

iii) Transférer au Bureau du Chef d'appui à la Mission 1 poste de Volontaire des Nations Unies (assistant de gestion de l'information) pour traiter les questions ayant trait aux organes de contrôle ;

e) **Groupe de la gestion du matériel** (anciennement Section de la gestion du matériel) :

i) Rebaptiser la Section « Groupe de la gestion du matériel » ;

ii) Transférer au Groupe de la gestion centralisée des stocks 9 postes temporaires : 1 poste P-4 (spécialiste de la gestion du matériel), 1 poste d'agent du Service mobile (assistant aux réclamations), 5 postes d'agent local (3 assistants à la réception et à l'inspection, 1 assistant aux réclamations et 1 assistant à la cession du matériel) et 2 postes de Volontaire des Nations Unies (1 assistant au courrier et 1 assistant à la réception et à l'inspection) ;

f) **Section du génie** :

i) Transférer au Groupe de la gestion des acquisitions 1 poste de Volontaire des Nations Unies [assistant (gestion des installations)] ;

ii) Supprimer 1 poste temporaire P-3 (ingénieur) ;

iii) Transférer la section au pilier Services la Section et ses 23 autres postes temporaires : 1 poste P-4 (chef de la Section), 1 poste P-3 (ingénieur), 2 postes d'agent du Service mobile (1 assistant à la gestion des installations et 1 technicien du génie), 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national (ingénieurs assistants), 9 postes d'agent local (4 mécaniciens (groupes électrogènes), 2 assistants à la gestion des installations, 2 assistants (chauffage,

ventilation et climatisation) et 1 électricien) et 8 postes de Volontaire des Nations Unies (6 assistants à la gestion des installations et 2 ingénieurs) ;

g) Groupe de la gestion des installations :

i) Supprimer 3 postes temporaires : 2 postes de Volontaire des Nations Unies [assistants (gestion des installations)] et 1 poste d'agent local [assistant (gestion des installations)] ;

ii) Transférer au Bureau du responsable des services (pilier Services) 1 poste de Volontaire des Nations Unies (assistant administratif) ;

iii) Transférer au pilier Services le Groupe et ses 7 autres postes temporaires : 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé de la gestion des installations), 3 postes d'agent local [assistants (gestion des installations)] et 3 postes de Volontaire des Nations Unies [assistants (gestion des installations)] ;

h) Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications :

i) Supprimer 4 postes temporaires : 1 poste d'agent du Service mobile (technicien en télécommunications), 2 postes de Volontaire des Nations Unies (1 fonctionnaire préposé à la gestion des biens et du matériel et 1 préposé à la facturation) et 1 poste d'agent local (assistant aux systèmes d'information) ;

ii) Transférer au Groupe de la gestion des acquisitions 1 poste de Volontaire des Nations Unies (assistant aux télécommunications) ;

iii) Transférer au pilier Gestion des opérations et des ressources la Section et ses 47 autres postes temporaires : 1 poste P-4 (chef de la Section), 9 postes d'agent du Service mobile (4 techniciens en télécommunications, 3 assistants aux systèmes d'information et 2 spécialistes des systèmes informatiques), 5 postes d'administrateur recruté sur le plan national [3 spécialistes des systèmes informatiques (adjoints de 1^{re} classe)], 1 spécialiste des télécommunications (adjoint de 1^{re} classe) et 1 spécialiste des systèmes d'information géospatiale (adjoint de 2^e classe)], 26 postes d'agent local (11 assistants aux télécommunications, 10 assistants aux systèmes d'information, 2 assistants au courrier, 1 assistant administratif, 1 assistant de gestion de l'information et 1 assistant à la réception et à l'inspection) et 6 postes de Volontaire des Nations Unies [2 techniciens réseaux locaux et longue distance, 1 spécialiste des systèmes informatiques, 1 assistant de gestion de l'information, 1 assistant à l'information géographique et 1 assistant (gestion des biens et des fournitures)] ;

i) Section des opérations aériennes :

i) Supprimer 5 postes temporaires : 1 poste d'agent du Service mobile (assistant aux opérations aériennes) et 4 postes d'agent local (3 assistants aux opérations aériennes et 1 chauffeur) ;

ii) Transférer au pilier Services la Section et ses 19 autres postes temporaires : 1 poste P-4 (chef de la Section), 2 postes P-3 (un fonctionnaire chargé des opérations aériennes et 1 spécialiste de la conformité technique dans le domaine de l'aviation), 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé des opérations aériennes), 1 administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire chargé des opérations aériennes (adjoint de 1^{re} classe)], 10 postes d'agent local [7 assistants aux opérations aériennes, 1 spécialiste des opérations aériennes (adjoint de 2^e classe), 1 assistant administratif et 1 assistant (aérodromes)] et 4 postes de Volontaire des Nations Unies (3 fonctionnaires chargés des opérations aériennes et 1 spécialiste de la sécurité incendie) ;

j) **Section du transport de surface :**

i) Supprimer 17 postes temporaires d'agent local (16 chauffeurs et 1 assistant administratif) ;

ii) Transférer 2 postes temporaires : 1 poste d'agent du Service mobile (technicien automobile) au Groupe de la gestion des acquisitions et 1 poste d'agent local (chauffeur) au bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) ;

iii) Transférer au pilier Services la Section et ses 129 autres postes temporaires : 3 postes d'agent du Service mobile (2 assistants aux transports et 1 fonctionnaire des transports), 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [administrateur chargé du transport (adjoint de 2^e classe)], 120 postes d'agent local (92 chauffeurs, 13 techniciens automobile, 11 assistants aux transports et 4 opérateurs de véhicules lourds) et 5 postes de Volontaire des Nations Unies (2 répartiteurs, 2 techniciens automobiles et 1 mécanicien automobile).

Pilier Services

Tableau 14
Effectifs nécessaires pour le pilier Services

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Bureau du responsable des services																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2
Variation	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2
Section des transports aériens (anciennement Section des opérations aériennes)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	9	4	19
Variation	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	9	4	19
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (nouveau)																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	-	3	-	10	3	16
Variation	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	-	3	-	10	3	16
Section du génie et de l'entretien des installations																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	-	5	4	12	11	32	
Variation	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	-	5	4	12	11	32	
Groupe des transports (anciennement Section du transport de surface)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	1	121	5	130	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	1	121	5	130	
Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	3	5	5	9	22	
Variation	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	3	5	5	9	22	
Total, pilier Services																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	3	6	1	11	8	-	19	12	157	33	221	
Variation	-	-	-	-	1	3	6	1	11	8	-	19	12	157	33	221	

78. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Services de l'appui à la Mission : le Bureau du responsable des services, la Section des transports aériens (anciennement Section des opérations aériennes), le Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (nouveau), la Section du génie et de l'entretien des installations, le Groupe des transports (anciennement Section du transport de surface) et la Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie.

Changements à apporter à la structure d'appui à la Mission

79. Il est proposé de créer le pilier Services dans le cadre de l'appui à la Mission et de modifier en 2018 la structure des unités administratives destinées à en faire partie, comme suit :

a) **Bureau du responsable des services :**

i) Créer le Bureau ;

ii) Créer 1 poste P-5 (responsable des services) pour diriger les activités de gestion des services et fournir un appui technique aux clients de la Mission ;

iii) Transférer 1 poste de Volontaire des Nations Unies (assistant administratif) du Groupe de la gestion des installations (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) pour fournir un appui administratif ;

b) **Section des transports aériens** (anciennement Section des opérations aériennes) :

i) Transférer du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement la Section des opérations aériennes et ses 19 postes temporaires : 1 poste P-4 (chef de la Section), 2 postes P-3 (un fonctionnaire chargé des opérations aériennes et un spécialiste de la conformité technique dans le domaine de l'aviation), 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé des opérations aériennes), 1 administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire chargé des opérations aériennes (adjoint de 1^{re} classe)], 10 postes d'agent local [7 assistants aux opérations aériennes, un spécialiste des opérations aériennes (adjoint de 2^e classe), 1 assistant administratif et 1 assistant (aérodromes)] et 4 postes de Volontaire des Nations Unies (3 fonctionnaires chargés des opérations aériennes et 1 spécialiste de la sécurité incendie) ;

ii) Rebaptiser la Section « Section des transports aériens » ;

iii) Reclassez 1 poste d'agent local (assistant aux opérations aériennes) au niveau d'administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire chargé des opérations aériennes (adjoint de 2^e classe)], étant donné qu'il est proposé de restructurer les transports aériens, ce qui entraînera une redistribution des tâches entre le personnel de la Section où la fonction de supervision des activités est devenue plus pertinente et importante s'agissant de la sécurité des opérations ;

c) **Groupe de l'approvisionnement général et des carburants** (nouveau) :

i) Créer le Groupe ;

ii) Transférer 16 postes temporaires du Groupe de la gestion centralisée des stocks (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) : 1 poste P-3 (fonctionnaire de l'approvisionnement), 1 poste P-2 [fonctionnaire de l'approvisionnement (adjoint de 1^{re} classe)], 1 poste d'agent du Service mobile (assistant à la gestion des carburants), 10 postes d'agent local (9 assistants à l'approvisionnement et 1 assistant à la gestion des carburants) et 3 postes de Volontaire des Nations Unies (2 assistants à la gestion des carburants et 1 assistant aux entrepôts) ;

d) **Section du génie et de l'entretien des installations** :

i) Transférer du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement la Section du génie au pilier Services la Section du génie et ses 23 postes temporaires : 1 poste P-4 (chef de la Section), 1 poste P-3 (ingénieur), 2 postes d'agent du Service mobile [1 assistant (gestion des installations) et 1 technicien du génie], 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national (ingénieurs assistants), 9 postes d'agent local [4 mécaniciens (groupes électrogènes), 2 assistants (gestion des installations), 2 assistants (chauffage, ventilation et climatisation) et 1 électricien] et 8 postes de Volontaire des Nations Unies [6 assistants (gestion des installations) et 2 ingénieurs] ;

ii) Transférer au pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement le Groupe de la gestion des installations et ses 7 postes temporaires : 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé de la gestion des installations), 3 postes d'agent local [assistants (gestion des installations)], et 3 postes de Volontaire des Nations Unies [assistants (gestion des installations)] ;

iii) Fusionner la Section du génie avec le Groupe de la gestion des installations et nommer la nouvelle Section ainsi créée « Section du génie et de la gestion des installations » ;

iv) Transférer 2 postes temporaires d'administrateur recruté sur le plan national : 1 fonctionnaire de l'approvisionnement (adjoint de 2^e classe) du Groupe de la gestion centralisée des stocks (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) pour gérer les activités de la Section qui sont liées aux projets hautement prioritaires en matière de sécurité, et 1 ingénieur électricien (adjoint de 2^e classe) du bureau régional de Kaboul pour participer à la gestion du Groupe d'entretien électromécanique ;

e) **Groupe des transports** (anciennement Section du transport de surface) :

i) Transférer du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement la Section du transport de surface et ses 129 postes temporaires : 3 postes d'agent du Service mobile (2 assistants aux transports et 1 fonctionnaire des transports), 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [administrateur chargé du transport (adjoint de 2^e classe)], 120 postes d'agent local (92 chauffeurs, 13 techniciens automobiles, 11 assistants aux transports et 4 opérateurs de véhicules lourds) et 5 postes de Volontaire des Nations Unies (2 réparateurs, 2 techniciens automobiles et 1 mécanicien automobile) ;

ii) Transférer 1 poste temporaire d'agent local (assistant aux transports) du bureau régional de Kaboul ;

iii) Rebaptiser la Section « Groupe des transports » ;

f) **Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie** :

i) Transférer de l'ancienne composante Chef adjoint de la Mission la Section des services médicaux et ses 14 postes temporaires : 1 poste P-4 (chef de la Section), 1 poste P-3 (médecin), 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national (2 médecins et 1 assistant pharmacien), 4 postes d'agent local (3 infirmiers et 1 chauffeur) et 5 postes de Volontaire des Nations Unies (3 techniciens médicaux et 2 médecins) ;

ii) Transférer de l'ancienne composante Chef adjoint de la mission le Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie et ses 7 postes temporaires : 1 poste P-3 (conseiller du personnel), 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national [conseillers du personnel (adjoints de 1^{re} classe)], 1 poste d'agent local (assistant aux questions de qualité de vie) et 3 postes de Volontaire des Nations Unies (2 conseillers du personnel et 1 assistant aux questions de qualité de vie) ;

iii) Fusionner la Section des services médicaux et le Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie et renommer la Section ainsi créée « Section du soutien psychosocial et de la qualité de vie » ;

iv) Créer 1 poste de Volontaire des Nations Unies (administrateur médical) pour exécuter les activités administratives associées au projet de service médical commun qui permettrait à la MANUA de partager le coût des services médicaux avec les organismes, fonds et programmes.

5. Bureau unifié de Koweït

Tableau 15
Effectifs nécessaires pour le Bureau unifié de Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2017 ^a	-	-	-	-	2	1	2	1	6	15	-	21	-	21	-	42
Effectif proposé pour 2018 ^b	-	-	-	-	2	1	2	1	6	14	-	20	-	20	-	40
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	-	(2)

^a Dont 1 poste de P-5, 1 d'agent du Service mobile et 1 d'agent local pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït ; 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 14 postes d'agent du Service mobile et 20 postes d'agent local pour le Bureau d'appui commun de Koweït.

^b Dont 1 poste de P-5 pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït ; 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 14 postes d'agent du Service mobile et 20 postes d'agent local pour le Bureau d'appui commun de Koweït

80. Le Bureau unifié de Koweït a deux composantes :

a) Le **Bureau d'appui de la MANUA au Koweït**, composé du personnel de la Mission en poste au Koweït, qui fournit des services d'appui autres que ceux assurés par le Bureau d'appui commun de Koweït et qui compte 1 poste P-5 (spécialiste de la déontologie et de la discipline) dans le Groupe intégré déontologie et discipline, 1 poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) et 1 poste d'agent local (garde) relevant directement de leurs chefs de section respectifs à Kaboul. Il dispose de locaux temporaires pour les personnes évacuées des bureaux extérieurs et ne pouvant être hébergées ailleurs dans la zone de la Mission, ou évacuées de Kaboul en cas d'urgence. Pour 2018, il est proposé d'y supprimer 2 postes temporaires : 1 poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) et 1 poste d'agent local (garde) ;

b) Le **Bureau d'appui commun de Koweït**, qui fournit des services à la MANUA et à la MANUI dans les domaines des finances, des ressources humaines et des voyages, et qui comprend 39 postes temporaires financés par la MANUA. Ses effectifs restent intégrés au budget de la MANUA et de la MANUI. Il partage avec le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït les locaux occupés actuellement par la MANUI à Koweït.

Bureau d'appui de la MANUA au Koweït

Tableau 16

Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	-	(2)	

Bureau d'appui commun de Koweït

Tableau 17

Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui commun de Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Chef de bureau																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Section des ressources humaines																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	7	-	6	-	13	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	7	-	6	-	13	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Section des finances (comprenant le Groupe des états de paie)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	6	-	10	-	16	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	6	-	10	-	16	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Adminis- trateurs locaux</i>			
													<i>Agents</i>			<i>Nations Unies</i>
Section des voyages																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion de la qualité et de la performance																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-	1	-	4
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-	1	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, Bureau d'appui commun de Koweït																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	1	2	1	5	14	-	19	-	20	-	39
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	1	2	1	5	14	-	19	-	20	-	39
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

81. Le Bureau d'appui commun de Koweït continuera d'être financé par la MANUA et la MANUI, qui demeureront comptables de ses résultats. Ses ressources sont déterminées en fonction du nombre de personnes (personnel recruté sur les plans international et national et personnel en tenue) qui reçoivent ses services. Son comité directeur, composé des chefs de l'appui à la mission de la MANUA et de la MANUI, de représentants du Département de l'appui aux missions et de son équipe de gestion, veille à ce que des services d'appui de qualité soient assurés dans les domaines des finances, des ressources humaines et des voyages.

82. Le Bureau d'appui commun de Koweït a en outre été habilité à fournir des services d'appui en matière de finances et de ressources humaines au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale à Achgabat. Il fournit aussi un appui au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie depuis 2017.

83. Le Bureau, qui comptait en 2017 un effectif approuvé de 33 postes temporaires financés par la MANUI et de 39 postes temporaires financés par la MANUA, a la double fonction d'aider la MANUI et la MANUA à exécuter les tâches administratives, notamment dans le domaine des ressources humaines, des finances et des voyages. La MANUA et la MANUI financent ses postes temporaires et participent à ses frais de fonctionnement.

84. La MANUA et la MANUI financent à elles deux les postes du Bureau d'appui commun. Le tableau 18 ci-dessous contient des informations sur les postes temporaires qu'elles ont financés pour le Bureau en 2017 et ceux qu'elles financeront en 2018.

Tableau 18
**Postes du Bureau d'appui commun de Koweït financés par la MANUA
 et la MANUI**

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Total</i>	<i>Part (en pourcentage)</i>
Effectif approuvé pour 2017				
MANUA	19	20	39	54
MANUI	10	23	33	46
Total	29	43	72	100
Effectif proposé pour 2018				
MANUA	19	20	39	54
MANUI	10	23	33	46
Total	29	43	72	100
Variation	–	–	–	–

6. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces

85. La présence de la MANUA sur le terrain restera l'élément central de son action auprès de ses partenaires des différentes régions d'Afghanistan. Cette présence lui permet d'intervenir, de sensibiliser et de communiquer sur diverses questions relevant de son mandat et d'en assurer le suivi, notamment en allant à la rencontre des populations des zones isolées et peu sûres.

86. La Mission compte actuellement six bureaux régionaux à Kaboul, Kandahar, Hérat, Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad) et Paktiya (Gardez) et demeure présente dans six bureaux provinciaux à Farah (Farah), Bamiyan, Fariyab (Maïmana), Badakhchan (Faizabad), Baghlan (Pol-e Khomri) et Kondoz.

87. Les bureaux extérieurs relèvent directement du Chef de Cabinet.

88. Dans le cadre de l'examen stratégique, il est proposé de ramener de six à cinq le nombre de bureaux provinciaux en fermant celui de Farah.

89. Dans le cadre de sa restructuration, la MANUA a examiné les besoins d'appui des 11 bureaux extérieurs et propose de modifier les effectifs d'appui pour mieux les répartir entre les bureaux de taille similaire ayant des besoins similaires. Elle propose également de revoir les structures de contrôle des bureaux extérieurs en les regroupant en trois secteurs. Il s'agit d'accroître l'autorité de contrôle des fonctionnaires d'administration régionaux responsables du secteur 1 (bureaux du nord et du nord-est : Badakhchan, Baghlan, Fariyab, Mazar-e Charif et Kondoz), du secteur 2 (bureaux de l'est, du sud-est et du centre : Jalalabad, Gardez, Bamiyan et Kaboul) et du secteur 3 (bureaux du sud et de l'ouest : Kandahar et Hérat). Le regroupement des bureaux permettrait de supprimer deux postes d'agent du Service mobile (fonctionnaires d'administration régionaux). Il permettrait également de renforcer la capacité des bureaux d'exécuter des tâches administratives au niveau national, puisque les fonctionnaires d'administration régionaux n'auront pas de présence permanente, et de recruter davantage sur le plan national dans les années à venir.

90. Il est proposé également que la section médicale de la MANUA soit établie sur la base des structures existantes, avec suppression de postes de personnel médical

dans certains bureaux extérieurs, étant donné que les services minimaux d'intervention d'urgence pouvaient être assurés par l'Équipe d'intervention médicale gérée par le PNUD, les coûts étant partagés avec la MANUA et les organismes, fonds et programmes. Ce service n'étant plus subventionné par les donateurs depuis la fin de 2017, il est proposé de créer dans les bureaux extérieurs des postes de Volontaire des Nations Unies dont les titulaires seront rompus aux urgences médicales et pourront se charger des interventions d'urgence et des soins de routine assurés actuellement par des administrateurs recrutés sur le plan national dans trois bureaux extérieurs. En outre, le personnel médical résidera non loin de là où travaille et vit le personnel recruté sur le plan international et pourra ainsi fournir davantage de services médicaux, notamment intervenir plus rapidement et réduire ainsi les risques en cas d'urgence survenant en dehors des heures de travail, le week-end et les jours fériés, lorsque le personnel recruté sur le plan national n'est pas au travail ou, dans certains cas, peut être empêché de s'y rendre.

91. La Mission propose également de confier progressivement à des vigiles privés non armés les tâches de surveillance qu'exécutent des agents recrutés sur le plan national à Baghlan, Fariyab, Gardez, Konduz, Mazar, Bamian, Jalalabad et Kandahar.

Tableau 19
Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux et provinciaux

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2017 ^a	-	-	-	-	6	30	28	7	71	34	-	105	93	420	-	618	
Effectif proposé pour 2018 ^b	-	-	-	-	6	15	18	3	42	28	-	70	60	277	7	414	
Variation	-	-	-	-	-	(15)	(10)	(4)	(29)	(6)	-	(35)	(33)	(143)	7	(204)	

^a Six bureaux régionaux et six bureaux provinciaux.

^b Six bureaux régionaux et cinq bureaux provinciaux.

Bureaux régionaux

Tableau 20
Effectifs nécessaires par bureau régional

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Kaboul																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	3	3	1	8	4	-	12	14	30	-	56	

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	2	1	6	4	-	10	7	12	-	29	
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	(7)	(18)	-	(27)	
Kandahar																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	5	2	-	8	5	-	13	12	58	-	83	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	9	35	2	56	
Variation	-	-	-	-	-	(3)	-	-	(3)	-	-	(3)	(3)	(23)	2	(27)	
Hérat																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	4	3	1	9	5	-	14	10	33	-	57	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	7	25	1	43	
Variation	-	-	-	-	-	(2)	(1)	(1)	(4)	-	-	(4)	(3)	(8)	1	(14)	
Balkh (Mazar-e Charif)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	4	3	-	8	5	-	13	13	51	-	77	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	3	-	6	4	-	10	6	35	1	52	
Variation	-	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	(1)	-	(3)	(7)	(16)	1	(25)	
Nangarhar (Jalalabad)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	4	3	2	10	3	-	13	10	47	-	70	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	3	1	7	3	-	10	8	35	1	54	
Variation	-	-	-	-	-	(2)	-	(1)	(3)	-	-	(3)	(2)	(12)	1	(16)	
Paktiya (Gardez)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	3	2	2	8	4	-	12	11	39	-	62	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	1	2	-	4	2	-	6	7	28	1	42	
Variation	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	(4)	(2)	-	(6)	(4)	(11)	1	(20)	
Total, bureaux régionaux																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	6	23	16	6	51	26	-	77	70	258	-	405	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	6	11	14	2	33	23	-	56	44	170	6	276	
Variation	-	-	-	-	-	(12)	(2)	(4)	(18)	(3)	-	(21)	(26)	(88)	6	(129)	

Changements à apporter à la structure de la Mission

92. Dans le cadre de l'examen stratégique, il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux régionaux étant donné qu'il est envisagé de restructurer l'appui à la mission en normalisant l'appui aux bureaux extérieurs. Il est proposé de supprimer certains postes d'agent local (agent de sécurité sur le terrain), la Mission prévoyant de faire appel à des vigiles privés non armés. Il est donc proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux régionaux de la MANUA pour 2018 comme suit :

a) **Kaboul :**

i) Supprimer 24 postes temporaires : 1 P-4 (spécialiste des affaires civiles), 6 postes d'administrateur recruté sur le plan national [4 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe), 1 spécialiste des affaires judiciaires (adjoint de 2^e classe) et 1 médecin] et 17 postes d'agent local [2 assistants (liaison), 1 assistant (affaires judiciaires), 12 chauffeurs, 1 technicien automobile et 1 assistant (sécurité sur le terrain)] ;

ii) Transférer 5 postes temporaires : 1 P-4 (spécialiste des affaires judiciaires) à la Section de la coordination des donateurs, 1 P-3 (spécialiste des questions politiques) au Bureau de la paix et de la réconciliation, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national [1 assistant électricien à la Section du génie et de l'entretien des installations et 1 spécialiste des systèmes informatiques (adjoint de 2^e classe) à la Section des technologies] et 1 poste d'agent local (assistant aux transports) au Groupe des transports à Kaboul ;

iii) Transférer du bureau régional de Kandahar 1 poste temporaire P-4 (spécialiste des questions politiques), dont le titulaire s'acquittera de tâches ayant trait aux affaires politiques et remplacera le Chef de bureau en son absence. Il supervisera les activités liées aux bons offices et à l'appui politique, à la paix et la réconciliation et aux élections dans la zone relevant du bureau. Il aidera le Chef de bureau à planifier et à exécuter des activités intégrées en coordination avec les organismes des Nations Unies, les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile. Il sera également l'interlocuteur, aux fins de l'exécution du mandat, des acteurs locaux : gouverneurs de province et de district, conseils provinciaux, responsables des ministères de tutelle, hauts magistrats, représentants de la société civile – personnes âgées, chefs tribaux, femmes, jeunes et groupes ethniques et religieux, forces militaires internationales présentes dans la zone de responsabilité, organisations internationales, communauté diplomatique, donateurs et médias.

iv) Créer 1 poste temporaire d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des questions politiques (adjoint de 1^{re} classe)] pour appuyer l'exécution du mandat politique renforcé de la Mission et les capacités de consolidation de la paix ;

b) **Kandahar :**

i) Supprimer 30 postes temporaires : 2 P-4 (1 spécialiste des affaires judiciaires et 1 spécialiste des affaires civiles), 5 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe), 1 spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2^e classe), 1 spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 1^{re} classe) et 1 spécialiste du contrôle des mouvements (adjoint de 2^e classe)] et 23 postes d'agent local [2 assistants (liaison), 1 assistant (affaires judiciaires), 1 assistant (transports), 1 chauffeur, 16 agents

de sécurité sur le terrain, 1 opérateur radio et 1 assistant multilingue sur le terrain] ;

ii) Transférer au bureau régional 2 postes temporaires : 1 P-4 (spécialiste des questions politiques) dont le titulaire s'acquittera de tâches relatives aux affaires politiques et remplacera le Chef de bureau en son absence, et 1 poste de Volontaire des Nations Unies (spécialiste des questions politiques) du Service des affaires politiques pour appuyer l'exécution du mandat politique renforcé de la Mission et les capacités de consolidation de la paix ;

iii) Créer 3 postes temporaires : 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des questions politiques (adjoint de 1^{re} classe) et 1 poste de Volontaire des Nations Unies (médecin)] ;

c) **Hérat :**

i) Supprimer 17 postes temporaires : 2 P-4 (1 spécialiste des affaires judiciaires et 1 spécialiste des affaires civiles), 1 P-3 (administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité), 1 P-2 [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe)], 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national [1 spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2^e classe), 1 spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 2^e classe), 1 spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe) et 1 médecin] et 9 postes d'agent local [2 assistants (liaison), 1 assistant (affaires judiciaires), 1 assistant multilingue sur le terrain, 3 chauffeurs, 1 assistant (transports) et 1 assistant administratif] ;

ii) Créer 3 postes temporaires : 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2^e classe)] dont le titulaire sera chargé de suivre et d'entreprendre les activités relatives aux droits de l'homme et d'apporter un appui à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme dans la région, 1 poste d'agent local (assistant aux affaires politiques) pour appuyer les activités de suivi de la situation politique et sociale et des conditions de sécurité au niveau local et de communication avec les interlocuteurs locaux, et 1 poste de Volontaire des Nations Unies (médecin) ;

d) **Balkh (Mazar-e Charif) :**

i) Supprimer 26 postes temporaires : 2 P-4 (1 spécialiste des affaires civiles et 1 spécialiste des affaires judiciaires), 1 poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité), 7 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 2^e classe) et 2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe), 1 spécialiste des affaires judiciaires (adjoint de 1^{re} classe), 1 médecin et 1 spécialiste des systèmes informatiques (adjoint de 2^e classe)], et 16 postes d'agent local [3 assistants (liaison), 1 assistant (affaires judiciaires), 1 assistant (transports), 1 chauffeur, 8 agents de sécurité sur le terrain et 1 assistant multilingue sur le terrain] ;

ii) Créer 1 poste de Volontaire des Nations Unies (médecin) ;

e) **Nangarhar (Jalalabad) :**

i) Créer 18 postes temporaires : 2 P-4 (1 spécialiste des affaires judiciaires et 1 coordonnateur), 1 P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1^{re} classe)], 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe) et 1 spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 1^{re} classe)] et 12 postes d'agent local [(2 assistants (liaison), 2 assistants (affaires judiciaires), 2 chauffeurs, 4 agents de sécurité sur le terrain, 1 assistant (gestion des programmes) et 1 opérateur radio (sécurité sur le terrain)] ;

ii) Créer 2 postes temporaires : 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste des questions politiques) pour appuyer l'exécution du mandat politique renforcé de la Mission et les capacités de consolidation de la paix, et 1 poste de Volontaire des Nations Unies (médecin) ;

f) **Paktiya (Gardez) :**

i) Supprimer 19 postes temporaires : 1 P-4 (spécialiste des affaires civiles), 2 P-2 [1 observateur électoral adjoint et 1 spécialiste des questions politiques (adjoint de 1^{re} classe)], 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire d'administration), 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe), 1 spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 2^e classe) et 1 médecin] et 11 postes d'agent local [2 assistants (liaison), 1 assistant (affaires judiciaires), 1 assistant (gestion des installations), 1 assistant (transports), 1 technicien automobile, 3 agents de sécurité sur le terrain, 1 assistant multilingue sur le terrain et 1 assistant (sécurité sur le terrain)] ;

ii) Transférer 2 postes temporaires : 1 P-4 (spécialiste des droits de l'homme) au Service des droits de l'homme pour appuyer des activités essentielles de renforcement de l'égalité des sexes et du respect des droits fondamentaux des femmes en Afghanistan, et 1 poste d'agent du Service mobile (assistant aux systèmes d'information) à la Section des technologies pour renforcer les capacités d'appui informatique centralisé conformément à la stratégie de centralisation des services informatiques ;

iii) Créer 1 poste de Volontaire des Nations Unies (médecin).

Bureaux provinciaux

Tableau 21
Effectifs nécessaires par bureau provincial

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Farah (Farah)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	22	-	28	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(2)	-	(3)	(1)	-	(4)	(2)	(22)	-	(28)	
Bamiyan																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	4	32	-	40	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	3	27	-	33	
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(1)	(5)	-	(7)	

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Fariab (Maïmana)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	3	19	-	26	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	16	-	21	
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(1)	(3)	-	(5)	
Badakhchan (Faizabad)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	2	3	-	5	1	-	6	2	28	-	36	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	16	-	18	
Variation	-	-	-	-	-	(2)	(3)	-	(5)	(1)	-	(6)	-	(12)	-	(18)	
Baghlan (Pol-e Khomri)																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	25	-	32	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	22	-	27	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)	(3)	-	(5)	
Konoz																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	3	-	6	9	36	-	51	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	7	26	1	39	
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-	(1)	-	(1)	(2)	(10)	1	(12)	
Total, bureaux provinciaux																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	7	12	1	20	8	-	28	23	162	-	213	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	4	4	1	9	5	-	14	16	107	1	138	
Variation	-	-	-	-	-	(3)	(8)	-	(11)	(3)	-	(14)	(7)	(55)	1	(75)	

Changements à apporter à la structure des bureaux provinciaux

93. Dans le cadre de l'examen stratégique, il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux provinciaux étant donné qu'il est envisagé de restructurer l'appui à la mission en normalisant l'appui aux bureaux extérieurs. Il est proposé de supprimer certains postes d'agent local (agent de sécurité sur le terrain), la Mission prévoyant de faire appel à des vigiles privés non armés. Il est donc proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux provinciaux de la MANUA pour 2018 comme suit :

a) **Farah (Farah) :**

i) Fermer le bureau ;

ii) Supprimer 28 postes temporaires : 1 P-4 (spécialiste des questions politiques), 2 P-3 (1 spécialiste des questions politiques et 1 spécialiste des affaires civiles), 1 poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité), 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national [1 spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2^e classe) et 1 spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2^e classe)] et 22 postes d'agent local [11 agents de sécurité sur le terrain, 3 opérateurs radio (sécurité sur le terrain), 2 chauffeurs, 1 assistant (sécurité sur le terrain), 1 assistant aux droits de l'homme, 1 assistant (liaison), 1 assistant aux affaires politiques, 1 assistant administratif et 1 assistant d'équipe] ;

b) **Bamiyan :**

i) Supprimer 8 postes temporaires : 1 P-3 (spécialiste des affaires civiles), 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national [1 spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe) et 1 spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2^e classe)] et 5 postes d'agent local [3 agents de sécurité sur le terrain et 2 assistants (liaison)] ;

ii) Créer 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des questions politiques (adjoint de 2^e classe)] pour permettre au bureau d'étendre la portée de ses activités conformément au mandat de la Mission, notamment pour ce qui est des initiatives de paix locales d'appui aux efforts de médiation et de règlement des conflits, ainsi qu'aux dialogues intercommunautaires visant à apaiser les tensions. En outre, la création de ce poste renforcerait la capacité du bureau de suivre et d'analyser la situation politique et les conditions de sécurité actuelles dans les zones sensibles sur le plan ethnique, et faciliterait la formation d'un consensus en vue d'appuyer le processus électoral ainsi que le programme de réformes du Gouvernement d'unité nationale, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique ;

c) **Fariyab Maïmana :**

i) Supprimer 5 postes temporaires : 1 P-3 (spécialiste des affaires civiles), 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2^e classe)] et 3 postes d'agent local [2 agents de sécurité sur le terrain et 1 assistant (liaison)] ;

d) **Badakhchan (Faizabad) :**

i) Dans le cadre de l'examen stratégique, doter le bureau d'agents recrutés sur le plan national, le personnel recruté sur le plan national étant relativement compétent et ayant démontré qu'il était capable d'exécuter le mandat dans cette province sans la présence permanente de personnel recruté sur le plan international ;

ii) Supprimer 18 postes temporaires : 2 P-4 (spécialistes des questions politiques), 2 P-3 (1 coordonnateur et 1 spécialiste des droits de l'homme), 1 poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité), 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2^e classe)] et 12 postes d'agent local [10 agents de sécurité sur le terrain, 1 opérateur radio (sécurité sur le terrain) et 1 assistant aux opérations aériennes] ;

iii) Transférer au Bureau de l'assistance électorale 1 poste temporaire P-3 (spécialiste des affaires électorales) ;

iv) Créer 1 poste temporaire d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste des questions politiques) dont le titulaire serait chef du bureau local ;

e) **Baghlan (Pol-e Khomri) :**

i) Supprimer 7 postes temporaires : 1 P-2 (spécialiste des affaires civiles), 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2^e classe)] et 5 postes d'agent local [1 assistant (liaison) et 4 agents de sécurité sur le terrain] ;

ii) Transférer 1 poste temporaire d'agent local (chauffeur) de la Section du transport de surface ;

iii) Créer 1 poste temporaire d'agent local (assistant aux affaires politiques) pour appuyer l'exécution du mandat politique renforcé de la Mission et la capacité de consolidation de la paix ;

f) **Kondozi :**

i) Créer 15 postes temporaires : 1 P-3 (spécialiste des affaires civiles), 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire d'administration), 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe) et 1 spécialiste des questions d'état de droit (adjoint 1^{re} classe)] et 10 postes d'agent local [1 assistant (liaison), 1 assistant (transports), 5 agents de sécurité sur le terrain, 1 assistant (sécurité sur le terrain), 1 assistant aux droits de l'homme et 1 assistant multilingue sur le terrain] ;

ii) Transférer 1 poste temporaire P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1^{re} classe)] du Service des droits de l'homme pour renforcer l'action de la Mission face à l'évolution de la situation des droits de l'homme dans la province ;

iii) Créer 2 postes temporaires : 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste des questions politiques) pour appuyer l'exécution du mandat politique renforcé de la Mission et la capacité de consolidation de la paix durable, et 1 poste de Volontaire des Nations Unies (médecin) dont le titulaire fournirait également des services au personnel du bureau de la province de Badakhchan (Faizabad).

IV. Analyse des ressources nécessaires

Tableau 22

Prévisions de dépenses détaillées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2016-2017			Budget approuvé pour 2017	Montant nécessaire pour 2018		Variation 2017-2018
	Crédits ouverts	Dépenses ^a	Écart		Dépenses non renouvelables	Augmentation/ (diminution)	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (5) - (4)
I. Militaire et personnel de police							
1. Observateurs militaires	1 027,9	694,1	(333,8)	519,9	54,4	–	(465,5)
2. Police des Nations Unies	445,9	271,5	(174,4)	232,6	39,6	–	(193,0)
Total, catégorie I	1 473,8	965,6	(508,2)	752,5	94,0	–	(658,5)

Catégorie de dépenses	2016-2017			Budget approuvé pour 2017	Montant nécessaire pour 2018		Variation 2017-2018
	Crédits ouverts	Dépenses ^a	Écart		Total	Dépenses non renouvelables	Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)		(4)	(5)	(6)
II. Personnel civil							
1. Personnel recruté sur le plan international	134 784,0	131 983,9	(2 800,1)	62 220,6	60 162,0	–	(2 058,6)
2. Personnel recruté sur le plan national	88 324,1	93 871,5	5 547,4	41 367,5	38 794,2	–	(2 573,3)
3. Volontaires des Nations Unies	6 935,9	7 715,2	779,3	2 948,6	4 230,4	–	1 281,8
Total, catégorie II	230 044,0	233 570,6	3 526,6	106 536,7	103 186,6	–	(3 350,1)
III. Dépenses opérationnelles							
1. Consultants	308,1	474,1	166,0	131,1	144,4	–	13,3
2. Voyages	3 388,2	2 711,7	(676,5)	1 666,5	1 482,5	–	(184,0)
3. Installations et infrastructures	60 246,1	52 152,2	(8 093,9)	29 014,9	26 340,5	1 762,7	(2 674,4)
4. Transports terrestres	3 201,8	3 411,3	209,5	1 588,6	982,5	8,7	(606,1)
5. Transports aériens	29 333,2	26 518,7	(2 814,5)	14 845,1	11 221,6	2,0	(3 623,5)
6. Communications	7 492,6	8 685,6	1 193,0	3 930,5	3 445,8	95,1	(484,7)
7. Informatique	5 698,0	8 352,1	2 654,1	2 700,7	2 306,0	233,7	(394,7)
8. Santé	1 153,7	883,7	(270,0)	594,9	437,2	140,0	(157,7)
9. Fournitures, services et matériel divers	5 088,1	5 503,4	415,3	2 421,8	1 776,9	–	(644,9)
Total, catégorie III	115 909,8	108 692,8	(7 217,0)	56 894,1	48 137,4	2 242,2	(8 756,7)
Total	347 427,6	343 229,0	(4 198,6)	164 183,3	151 418,0	2 242,2	(12 765,3)

^a Dépenses effectives au 31 décembre 2017.

A. Militaires et personnel de police

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts 2016-2017	Dépenses 2016-2017	Écart	Budget approuvé pour 2017	Total 2018	Variation 2017-2018 Augmentation/(diminution)
Observateurs militaires	1 027,9	694,1	(333,8)	519,9	54,4	(465,5)

94. Le montant demandé (54 400 dollars) est destiné à financer le déploiement de trois conseillers militaires et permettra de couvrir l'indemnité de subsistance (missions) (43 000 dollars), les frais de voyage (6 000 dollars), l'indemnité d'habillement (400 dollars) et les indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité (5 000 dollars).

95. Les militaires effectivement déployés sont au nombre de trois conseillers, dont deux devraient être rapatriés à partir du 1^{er} juillet 2018, compte tenu des conclusions de l'examen stratégique.

96. Le solde inutilisé en 2016-2017 est principalement dû au fait que les dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) sont plus faibles que prévu du fait que les conseillers militaires sont logés par la Mission.

97. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par le retrait de 11 des 12 conseillers militaires entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2018 et deux entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2018, compte tenu des conclusions de l'examen stratégique.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation /(diminution)</i>
Police des Nations Unies	445,9	271,5	(174,4)	232,6	39,6	(193,0)

98. Le montant demandé (39 600 dollars) est destiné à financer le déploiement de deux conseillers pour les questions de police et permettra de couvrir l'indemnité de subsistance (missions) (28 400 dollars), les frais de voyage (6 000 dollars), l'indemnité d'habillement (200 dollars) et les indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité (5 000 dollars). Au 1^{er} juillet 2018, il est proposé, à la lumière de l'examen stratégique, de mettre fin à l'engagement des conseillers de police civile affectés à la Mission.

99. Les policiers des Nations Unies effectivement déployés sont au nombre de deux conseillers pour les questions de police, qui devraient être rapatriés à compter du 1^{er} juillet 2018, compte tenu des conclusions de l'examen stratégique.

100. Le solde inutilisé en 2016-2017 est principalement dû au fait que les dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) sont plus faibles que prévu du fait que les conseillers pour les questions de police sont logés par la Mission.

101. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par le retrait de tous les conseillers de police civile pendant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, compte tenu des conclusions de l'examen stratégique.

B. Personnel civil

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ (diminution)</i>
Personnel recruté sur le plan international	134 784,0	131 983,9	(2 800,1)	62 220,6	60 162,0	(2 058,6)

102. Le montant demandé (60 162 000 dollars) couvre les traitements (30 385 000 dollars), les dépenses communes de personnel (24 611 800 dollars) et la prime de danger (5 165 200 dollars) liés au déploiement des fonctionnaires recrutés sur le plan international au niveau approuvé en 2017 pour la période allant du

1^{er} janvier au 30 juin 2018, ramené à 309 postes pour le reste de la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

103. Les prévisions de dépenses tiennent compte des taux de vacance de postes suivants : 14 % (taux approuvé pour 2017) pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 pour les membres du personnels déployés en Afghanistan, au Koweït, au Pakistan et en République islamique d'Iran et 7 % pour les membres du personnel déployés en Afghanistan, au Koweït, au Pakistan et en République islamique d'Iran pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018. Concernant le personnel basé à New York, un taux de vacance de 5 % est appliqué pour l'intégralité de l'année 2018. Pour le poste de Coordonnateur résident (SSG) et pour les postes qu'il est proposé de créer, un taux de vacance de 50 % est prévu.

104. Le montant demandé au titre des traitements est établi sur la base des traitements mensuels nets moyens du personnel recruté sur le plan international déployé dans tous les sites de la Mission. Le montant demandé au titre des dépenses communes de personnel représente 81,0 % du montant net des traitements du personnel recruté sur le plan international.

105. Le montant demandé au titre de la prime de danger permettra de couvrir les indemnités versées au personnel travaillant dans des conditions dangereuses, à savoir le personnel recruté sur le plan international qui est déployé en Afghanistan, soit 1 600 dollars par mois et par personne pendant 10 mois, la période de deux mois pour les voyages, les journées de formation et les jours de congé n'ouvrant pas droit au versement de la prime. L'indemnité de congé de détente a été calculé sur la base de 450 dollars par cycle de congé de détente pour le personnel recruté sur le plan international en vue de couvrir les frais de voyage à la destination désignée aux fins dudit congé.

106. En 2017, le taux de vacance moyen effectif des postes soumis à recrutement sur le plan international est de 11,1 % (contre un taux approuvé de 14 %).

107. Le solde inutilisé en 2016-2017 s'explique principalement par le fait qu'en 2017, le taux moyen de l'indemnité de poste est de 51,4 % pour l'Afghanistan et de 35,9 % pour le Koweït (contre des taux de 52,9 % et 37,1 %, respectivement, retenus dans le budget).

108. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la nécessité de maintenir l'effectif approuvé en 2017 pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 et par la diminution nette de 47 postes temporaires de personnel recruté sur le plan international (35 postes d'administrateur et 12 postes d'agent du Service mobile), étant donné qu'il est proposé d'en supprimer 60 (48 postes d'administrateur et 12 postes d'agent du Service mobile) et de créer 13 postes d'administrateur pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

109. La variation s'explique aussi par le fait qu'il est proposé de supprimer deux postes d'agent du Service mobile (un poste d'assistant au contrôle du matériel et aux stocks au Groupe de la gestion centralisée des stocks et un poste de technicien en télécommunications à la Section des technologies), compte tenu des gains d'efficacité que la Mission prévoit de réaliser en 2018-2019.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ (diminution)</i>
Personnel recruté sur le plan national	88 324,1	93 871,5	5 547,4	41 367,5	38 794,2	(2 573,3)

110. Le montant demandé (38 794 200 dollars) couvre les traitements (22 803 400 dollars), les dépenses communes de personnel (8 357 000 dollars), la prime de danger (7 353 800 dollars) et les heures supplémentaires (280 000 dollars) correspondant au déploiement du personnel recruté sur le plan national au niveau approuvé en 2017 pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, ramené à 864 postes pour le reste de la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

111. Les prévisions de dépenses tiennent compte des taux de vacance de postes suivants : 10 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 5 % pour les agents locaux (taux approuvés pour 2017) pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, 5 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 3 % pour les agents locaux pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018. Pour les postes qu'il est proposé de créer, les taux de vacance prévus pour les postes d'administrateur recruté sur le plan national et les postes d'agent local sont de 50 % et 35 %, respectivement.

112. Le montant prévu au titre des traitements du personnel recruté sur le plan national a été calculé sur la base des barèmes des traitements applicables à l'Afghanistan, qui ont pris effet le 1^{er} mars 2015. Le montant prévu au titre des traitements des agents locaux en poste au Koweït a été calculé sur la base des barèmes des traitements applicables au Koweït, qui ont pris effet en avril 2008.

113. Le montant demandé au titre des dépenses communes de personnel est établi à 37 % des traitements nationaux nets pour le personnel en poste en Afghanistan, à Islamabad et à Téhéran et à 25 % pour le personnel en poste au Koweït.

114. Le montant demandé au titre de la prime de danger est destiné à couvrir les indemnités versées aux membres du personnel déployés dans des lieux d'affectation dangereux. Le montant demandé au titre des heures supplémentaires servira à rétribuer le personnel recruté sur le plan national qui assure des services en dehors des heures de travail.

115. En 2017, le taux de vacance moyen effectif est de 8,5 % pour les postes d'administrateur recrutés sur le plan national et de 3,5% pour les postes d'agent local (contre des taux approuvés de 10 % et 5 %, respectivement).

116. Le dépassement de crédit en 2016-2017 tient principalement au fait que les traitements versés sont plus élevés que prévu et que les taux de vacance moyens effectifs sont inférieurs aux prévisions.

117. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 tient principalement aux facteurs suivants :

a) La diminution nette proposée de 248 postes temporaires soumis à recrutement sur le plan national (44 postes d'administrateur et 204 postes d'agent local), étant donné qu'il est proposé d'en supprimer 262 (55 postes d'administrateur et 207 postes d'agent local) et d'en créer 14 (10 postes d'administrateur et 4 postes d'agent local) ;

b) Le montant prévu au titre des traitements et des dépenses communes de personnel correspondant à 44 postes d'agent local est établi pour quatre mois au lieu de 12 mois compte tenu d'un nouvel accord de partage des coûts entre la MANUA et les organismes, fonds et programmes.

118. La variation s'explique également par le fait qu'il est proposé de supprimer 5 postes temporaires, soit 3 postes d'agent local (1 assistant chargé des ressources humaines à la Section des ressources humaines, 1 assistant à la gestion des installations au Groupe de la gestion centralisée des stocks, 1 assistant aux systèmes d'information à la Section Technologie) et 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national [1 fonctionnaire chargé des achats (adjoint de 2^e classe) au Groupe des achats et 1 assistant aux systèmes d'information au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)], compte tenu des gains d'efficacité que la Mission prévoit de réaliser en 2018-2019.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ diminution</i>
Volontaires des Nations Unies	6 935,9	7 715,2	779,3	2 948,6	4 230,4	1 281,8

119. Le montant demandé (4 230 400 dollars) doit servir à financer le déploiement des Volontaires des Nations Unies au niveau approuvé en 2017 pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, ramené à 68 Volontaires pour le reste de la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018. Ce montant permettra de couvrir les dépenses renouvelables et non renouvelables (3 664 500 dollars), calculées sur la base d'un taux de vacance de postes estimé à 5 %, et les sommes à verser au siège du Programme des Volontaires des Nations Unies situé à Bonn (Allemagne) au titre de l'appui au programme (565 900 dollars).

120. Les prévisions de dépenses sont calculées sur la base des taux de vacance de poste suivants : 22 % (taux approuvé pour 2017) pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 et 7,7 % pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

121. Le dépassement de crédit en 2016-2017 s'explique principalement par le fait qu'on prévoit une augmentation des dépenses au titre de l'appui au programme pour les Volontaires des Nations Unies et qu'en 2017, le taux de vacance effectif n'est que de 5 % (contre le taux approuvé de 22 %).

122. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par le fait qu'on prévoit une augmentation nette de 7 postes de Volontaire des Nations Unies, étant donné qu'il est proposé d'en supprimer 5 et d'en créer 12, et un taux de vacance de 5 %.

C. Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ diminution</i>
Consultants	308,1	474,1	166,0	131,1	144,4	13,3

123. Le montant demandé (114 400 dollars) servira à couvrir les services techniques et spécialisés de consultants chargés de former les membres du personnel de la Mission (88 000 dollars) et d'exécuter d'autres tâches à l'appui des activités opérationnelles de la Mission (56 400 dollars).

124. Le dépassement de crédits prévu pour 2016-2017 s'explique principalement par les dépenses supplémentaires correspondant au coût des services de consultants auxquels il est prévu de faire appel pour une opération de classement des postes.

125. La variation entre les montants demandés pour 2018 et ceux qui sont inscrits au budget approuvé pour 2017 tient essentiellement à l'augmentation du montant des ressources nécessaires au titre des services de consultants en raison du recours à un consultant international pour la réalisation d'une évaluation approfondie des risques politiques liés aux prochaines élections législatives et présidentielles.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ (diminution)</i>
Voyages	3 388,2	2 711,7	(676,5)	1 666,5	1 482,5	(184,0)

126. Le montant demandé (1 482 500 dollars) servira à couvrir les voyages effectués au titre de la formation (349 100 dollars) et d'autres activités (1 070 800 dollars) et le voyage et les frais connexes d'un groupe d'experts (62 600 dollars).

127. Le montant des ressources demandées au titre des voyages effectués dans le cadre d'activités autres que la formation comprend les frais de déplacement à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission, sachant que :

a) Les déplacements dans la zone de la Mission comprennent ceux qui sont effectués par les fonctionnaires chargés de fournir l'appui technique indispensable aux bureaux locaux et d'assurer la tenue de consultations régulières sur les programmes entre les diverses composantes de la Mission en vue de la bonne exécution de son mandat ;

b) Les voyages en dehors de la zone de la Mission comprennent ceux qui sont effectués par le Représentant spécial du Secrétaire général et ses proches collaborateurs aux fins de l'exécution du mandat de la Mission, notamment pour participer à diverses conférences de haut niveau sur l'Afghanistan et tenir des réunions de travail dans les capitales des pays donateurs, et les voyages entrepris pour mener des consultations avec des responsables politiques ou pour présenter des exposés au Conseil de sécurité à New York.

128. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 s'explique principalement par la diminution des dépenses faites au titre des voyages du personnel en raison de tarifs plus bas de billets d'avion et d'un recours accru à la formation interne plutôt qu'à la formation externe.

129. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 tient essentiellement à une diminution du montant des ressources nécessaires au titre des voyages effectués par le personnel en raison de la réduction proposée des effectifs.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ (diminution)</i>
Installations et infrastructures	60 246,1	52 152,2	(8 093,9)	29 014,9	26 340,5	(2 674,4)

130. Le montant demandé (24 965 800 dollars) permettra de couvrir les dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, à savoir :

a) Les achats, d'un montant estimatif de 1 762 700 dollars, comprenant : des équipements d'hébergement, de réfrigération, de climatisation, de chauffage et de ventilation (218 600 dollars), les approvisionnements du génie (290 600 dollars), des groupes électrogènes et du matériel électrique (340 000 dollars), du matériel de traitement de l'eau et de distribution du carburant (50 000 dollars), du mobilier et du matériel de bureau (321 500 dollars) et des équipements de protection et de sécurité (542 000 dollars) ;

b) La location de locaux à Kaboul et dans les régions et provinces d'Afghanistan, ainsi qu'à Téhéran et à Doubaï (3 705 400 dollars) ;

c) Les services collectifs de distribution et les services d'élimination des ordures (305 900 dollars) ;

d) Les services de maintenance, d'un montant estimatif de 3 453 800 dollars, comprenant : les services de nettoyage utilisés à Kaboul et dans les bureaux locaux (688 100 dollars), la part revenant à la Mission dans les dépenses afférentes aux services communs du Centre d'opération des Nations Unies en Afghanistan, dont les frais de location (682 100 dollars) ; les renforts et la désinfection (120 000 dollars) ; la part des services communs revenant à la Mission, à l'exclusion de la sécurité et de la location du bureau régional de Hérat (649 800 dollars) ; les autres services d'entretien courant et équipements de traitement des eaux usées à Kaboul et sur le terrain, ainsi que pour les bureaux d'Islamabad et de Koweït (322 800 dollars) ; le coût de l'externalisation de la maintenance en général et de celle des groupes électrogènes (801 200 dollars) ; et le coût de l'entretien courant à Téhéran, Faizabad, Dikundi et Farah d'après un mémorandum d'accord (189 800 dollars) ;

e) Le coût estimé des services de sécurité (11 409 200 dollars) présenté à l'annexe IV ;

f) Les carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes dont le coût, évalué à 4 030 700 dollars, est calculé sur la base d'une consommation estimée à 5,019 millions de litres de carburant au prix moyen pondéré estimatif de 0,77 dollar le litre (3 851 500 dollars) pour les six derniers mois, les autres carburants et lubrifiants (123 200 dollars) et les dépenses d'exploitation et d'entretien (56 000 dollars) ;

g) Les autres dépenses, y compris la papeterie et les fournitures de bureau (93 600 dollars), les pièces de rechange et fournitures (531 000 dollars), les fournitures pour la défense des périmètres (81 500 dollars), les fournitures sanitaires et articles de nettoyage (26 100 dollars), les services d'aménagement et de rénovation (905 600 dollars) et les services d'architecture et de démolition (35 000 dollars).

131. Le montant du solde inutilisé en 2016-2017 s'explique principalement par la diminution des dépenses faites au titre de la septième tranche, due en 2016, pour le complexe Alpha, pour laquelle des crédits avaient été ouverts en 2016 mais sont restés

inutilisés en raison du changement de calendrier de comptabilisation des actifs et des passifs. En outre, certains des projets inscrits au budget en 2017 ont été mis en œuvre en décembre 2016 sur la base du montant estimatif du solde inutilisé de 2016, la consommation de carburant a été moindre et des crédits ont été comptabilisés à titre de recouvrements pour la consommation de carburant d'autres organismes utilisant les bureaux de la MANUA en 2016.

132. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la suppression des dépenses prévues au titre de la mise en œuvre des projets environnementaux et des travaux d'amélioration, la réduction des dépenses relatives à un projet d'énergie solaire, la réduction des dépenses prévues au titre des services d'entretien, des services collectifs de distribution et des services d'élimination des ordures, et la diminution des dépenses afférentes au coût du carburant destiné aux groupes électrogènes.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ (diminution)</i>
Transports terrestres	3 201,8	3 411,3	209,5	1 588,6	982,5	(606,1)

133. Le montant demandé (982 500 dollars) servira à couvrir les dépenses prévues pour le parc automobile de la Mission, qui comprend 260 véhicules, dont 3 véhicules légers de transport de personnes, 13 véhicules à usage spécial, 234 véhicules blindés (dont 10 ambulances), 9 engins de manutention et 1 tracteur de piste. Les prévisions de dépenses pour 2018 comprennent :

- a) L'achat de matériel et d'outillage supplémentaire pour les ateliers de réparation des véhicules de la Mission (8 700 dollars) ;
- b) La location de véhicules spécialisés et d'engins de chantier (35 000 dollars) ;
- c) La réparation et l'entretien des véhicules (113 200 dollars) ;
- d) L'assurance responsabilité civile couvrant les véhicules et les engins de manutention (9 300 dollars) ;
- e) Les pièces de rechange (445 400 dollars) ;
- f) Les carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation mensuelle moyenne estimée à 33 930 litres. Le prix moyen pondéré sur le dernier semestre en date est de 0,72 dollar par litre (370 900 dollars).

134. Le dépassement de crédits en 2016-2017 s'explique principalement par les dépenses supplémentaires correspondant à l'achat de nouveaux véhicules blindés.

135. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 découle principalement de la diminution des dépenses prévues au titre de la réparation et de l'entretien des véhicules, en particulier du remplacement des vitres balistiques délaminées et fissurées pour 2018.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ (diminution)</i>
Transports aérien	29 333,2	26 518,7	(2 814,5)	14 845,1	11 221,6	(3 623,5)

136. Le montant demandé (11 221 600 dollars) servira à couvrir les dépenses liées à la flotte aérienne de la Mission, qui, en 2018, sera composée de 4 appareils (2 avions et 2 hélicoptères) devant effectuer au total 1 900 heures de vol, notamment :

- a) L'affrètement et l'exploitation des avions (5 750 800 dollars) ;
- b) L'affrètement et l'exploitation des hélicoptères (3 632 600 dollars) ;
- c) Les carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation estimée à environ 1,724 million de litres de carburant aviation à raison de 0,96 dollar le litre (1 707 700 dollars) ;
- d) L'assurance responsabilité (33 200 dollars) ;
- e) Les redevances d'atterrissage et de manutention au sol (31 200 dollars) ;
- f) L'équipement de sécurité des transports aériens et les fournitures connexes (2 000 dollars) ;
- g) L'indemnité de subsistance des membres d'équipage (5 700 dollars) ;
- h) Les services de transport aérien, notamment les droits de navigation aérienne à acquitter pour les vols de la MANUA, les frais afférents aux services de suivi du déroulement des vols, les licences des logiciels de planification de vols et les systèmes électroniques de visualisation des cartes permettant de bien planifier les vols internes et les vols internationaux, et les services de dégivrage des appareils (58 400 dollars).

137. Après examen complet de l'usage fait de la flotte aérienne de la Mission et des heures de vol, il est proposé :

- a) De réduire de 200 heures le temps de vol des avions, des 1 500 heures inscrites au budget en 2017 à 1 300 heures en 2018. En outre, une étude spécialisée effectuée à l'extérieur a conclu à l'existence, sur le modèle d'avion HS-125, de limitations d'ordre technique qui en empêchent la pleine utilisation. Concrètement, les limites de l'appareil se situent au niveau de la distance franchissable, de la température au sol et des sièges disponibles. Il est donc proposé de remplacer le HS-125 par un CL-604. Bien que le prix contractuel du CL-604 soit plus élevé que celui du HS-125, sa capacité passagers supérieure et la meilleure qualité de ses caractéristiques de performance permettraient à la Mission de se passer d'un avion Beechcraft B-1900 D ;
- b) De réduire de 300 heures le temps de vol des hélicoptères, des 900 heures inscrites au budget en 2017 à 600 heures en 2018. En outre, la Mission a décidé de ne pas renouveler le contrat de l'un des appareils, arrivé à échéance en septembre 2017, ce qui aura pour effet de réduire la flotte d'un hélicoptère en 2018.

138. Le montant du solde inutilisé en 2016-2017 s'explique principalement par la résiliation du contrat d'un hélicoptère à compter de septembre 2017, la réduction du nombre d'heures de vol effectuées, la non-utilisation des crédits destinés à couvrir les frais ponctuels de retrait, de déploiement et de peinture des appareils, et la réduction de la consommation de carburant.

139. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la modification proposée de la composition de la flotte aérienne de la Mission, dont il serait retranché un avion et un hélicoptère.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ (diminution)</i>
Communications	7 492,6	8 685,6	1 193,0	3 930,5	3 445,8	(484,7)

140. Le montant demandé au titre des communications (3 445 800 dollars) permettra de financer :

a) Le remplacement du matériel de transmissions ayant dépassé sa durée de vie prévue (80 100 dollars) ;

b) Les communications par réseaux commerciaux, y compris les frais de transpondeur, la part revenant à la Mission des frais afférents à différentes liaisons louées établies par le Centre de services mondial de l'ONU, les services Internet, les frais de téléphone et les lignes louées localement, les permis d'utilisation des fréquences radio et une boîte postale à New York (2 332 200 dollars) ;

c) Les services d'entretien du matériel et d'appui aux communications, notamment un service centralisé d'appui aux communications sur réseau longue distance, un service d'appui à la radiocommunication numérique, et un contrat de service mondial avec le Centre de services mondial pour la fourniture de services de visioconférence et de maintenance du système d'alimentation sans interruption (486 900 dollars) ;

d) Les pièces de rechange et les fournitures (73 100 dollars) ;

e) L'achat de matériel et de services de radiodiffusion, de fournitures et de services d'entretien pour le matériel d'impression et de reproduction, ainsi que de divers abonnements destinés à l'information du public (473 500 dollars).

141. Le dépassement de crédits en 2016-2017 s'explique par l'exécution du projet non financé portant sur les radios Codan, l'outillage d'ateliers et l'équipement en trousse de diagnostic pour les radios HF Codan, et notamment le remplacement d'analyseurs de spectre ayant dépassé leur durée de vie utile.

142. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 tient essentiellement aux investissements importants dans le matériel de réseau faits en 2017 par la Mission, qui ont permis une diminution des dépenses prévues pour 2018, ainsi qu'à la réduction des dépenses liées aux frais afférents au transpondeur, aux pièces de rechange et aux services d'information.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ (diminution)</i>
Informatique	5 698,0	8 352,1	2 654,1	2 700,7	2 306,0	(394,7)

143. Le montant demandé (2 306 000 dollars) permettra de couvrir les dépenses d'informatique, notamment :

a) Le remplacement des ordinateurs de bureau, des ordinateurs portables et des imprimantes, qui seront remplacées par des imprimantes multifonctions à gestion centralisée (219 700 dollars) ;

b) L'achat de diverses applications (14 000 dollars) ;

c) Les services informatiques centralisés fournis au quartier général de la Mission à Kaboul et aux bureaux locaux, ainsi que les services centralisés de stockage des données fournis au Centre de services mondial de l'ONU et la maintenance du système d'alimentation sans interruption de la Mission (1 165 800 dollars) ;

d) La maintenance et la réparation de diverses pièces de matériel informatique (588 900 dollars) ;

e) Les pièces de rechange et les fournitures (317 600 dollars).

144. Le dépassement de crédits en 2016-2017 s'explique principalement par les dépenses supplémentaires entraînées par la mise en place de projets tels que la solution Cisco voix sur IP, ainsi que de matériel pour réseau sans fil à contrôleur, pour réseau local sans fil à point d'accès et pour réseau avec pare-feu, le remplacement de commutateurs de réseau, et l'augmentation des dépenses liées aux licences d'exploitation de logiciels et aux services informatiques destinés à soutenir la mise en œuvre de plusieurs projets mis en place en 2016.

145. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 tient essentiellement aux investissements importants dans le matériel de réseau faits en 2017 par la Mission, qui ont permis une diminution des dépenses prévues pour 2018.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/ (diminution)</i>
Santé	1 153,7	883,7	(270,0)	594,9	437,2	(157,7)

146. Le montant demandé (437 200 dollars) servira à couvrir l'achat de matériel médical et de produits pour centres médicaux (140 000 dollars), la fourniture de services médicaux au personnel déployé dans tous les sites d'Afghanistan (97 200 dollars), ainsi que les fournitures médicales, notamment les médicaments, les vaccins et les fournitures de laboratoire (200 000 dollars).

147. Le montant du solde inutilisé en 2016-2017 s'explique principalement par des dépenses moindres que prévu au titre de l'achat de fournitures médicales et par l'absence de dépenses correspondant à l'entretien et à la réparation du matériel médical.

148. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la suppression des dépenses liées à l'Équipe d'intervention médicale des Nations Unies, la réduction des dépenses prévues au titre des fournitures médicales et des services de consultation, et la suppression des dépenses liées à la sécurité pour les trousse de premiers secours et trousse médicales d'intervention d'urgence.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Variation 2017-2018 Augmentation/(diminution)</i>
Fournitures, services et matériel divers	5 088,1	5 503,4	415,3	2 421,8	1 776,9	(644,9)

149. Le montant demandé au titre des fournitures, services et matériel divers (1 776 900 dollars) permettra de couvrir :

a) Les équipements, le matériel, les fournitures et les autres articles de détente et de loisirs destinés aux complexes de la Mission situés à Kaboul et dans les bureaux locaux, y compris le remplacement et l'entretien des installations (61 900 dollars) ;

b) Les uniformes, drapeaux et autocollants destinés au personnel de sécurité, y compris les uniformes des chauffeurs et des gardes locaux (181 000 dollars) ;

c) Les honoraires des formateurs, fournitures pédagogiques et services de formation (119 500 dollars) ;

d) Les réceptions officielles dans les bureaux locaux (23 000 dollars) ;

e) Les dépenses de représentation du Représentant spécial et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, destinées à faciliter les relations officielles, ainsi que celles de leurs collaborateurs de haut niveau, avec les autres acteurs internationaux (19 000 dollars) ;

f) Le coût de l'assurance générale couvrant les transports de fonds et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (49 600 dollars) ;

g) Les frais à payer aux institutions financières des différentes localités où la Mission détient des comptes bancaires (450 000 dollars) ;

h) Les diverses indemnités et réparations demandées par des tiers pour des dommages causés par des fonctionnaires de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et l'indemnisation des pertes d'effets personnels (31 500 dollars) ;

i) Le fret, y compris les services postaux et la valise diplomatique, les opérations de transit et l'expédition de fournitures, d'accessoires et de matériel, les surestaries et l'entreposage (780 400 dollars) ;

j) Les rations, notamment le maintien d'un stock d'urgence, et l'approvisionnement des locaux de la Mission en eau filtrée à l'usage du personnel (61 000 dollars).

150. Le dépassement de crédit en 2016-2017 tient principalement à la rémunération de vacataires recrutés dans le cadre d'un projet d'archivage et de gestion des dossiers et au projet de classement des postes dans le domaine des ressources humaines.

151. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 tient principalement à la baisse prévue des frais bancaires après la conclusion d'un nouveau contrat avec la Standard Chartered Bank à compter de mars 2017.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

152. L'Assemblée générale est invitée à :

a) Approuver un budget d'un montant de 151 418 000 dollars (déduction faite des contributions du personnel pour la MANUA), pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ;

b) Approuver l'imputation d'un montant de 151 418 000 dollars (déduction faite des contributions du personnel) sur le crédit ouvert pour les missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019, qui comprend le montant de 82 900 000 dollars correspondant à l'autorisation d'engagement de dépenses que l'Assemblée générale a accordé pour la MANUA dans sa résolution 72/262 pour 2018.

VI. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/71/595)

On trouvera à la section II.B du rapport du Secrétaire général (A/71/365, par. 122 à 128) le montant des ressources demandées pour 2017 et un aperçu plus général des prévisions de dépenses par mission et par grande catégorie de dépenses, et des effectifs proposés. **Le Comité consultatif reste d'avis que, dans son rapport, le Secrétaire général aurait dû donner des informations détaillées sur les principales prévisions budgétaires utilisées pour établir les prévisions de dépenses, y compris sur les taux de vacance de postes budgétisés, effectifs et prévus, une liste des postes qui étaient vacants depuis deux ans ou plus (voir A/69/628, par. 18) et une explication détaillée des variations des ratios standard pour les véhicules et le matériel informatique (voir A/70/7/Add.10, par. 22 à 28). Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer ces informations dans les futurs projets de budget des missions politiques spéciales (par. 17).**

Le Comité consultatif rappelle qu'à son avis, dans ses futurs projets de budget, le Secrétaire général devrait fournir, le cas échéant, des informations sur les postes vacants depuis deux ans ou plus dans les missions

La MANUA souscrit à cette recommandation et confirme qu'elle continue de fournir des informations détaillées avec justifications à l'appui concernant tous les postes qui sont vacants depuis deux ans ou plus, y compris les postes d'administrateur hors classe. Les ratios standard établis pour les véhicules ne sont pas applicables aux véhicules blindés. Le parc informatique de la MANUA répond au critère d'attribution d'un ordinateur par personne pour l'ensemble des ordinateurs réservés à des fonctionnaires et de ceux réservés à des usages généraux. En 2017, l'effectif est de 1 468 personnes, compte étant tenu des taux de vacance, et le parc informatique complet est de 1 585 ordinateurs. Des dotations non attribuées doivent être conservées afin d'assurer la continuité des opérations, compte tenu en particulier des conditions de sécurité dans la zone de la Mission. En outre, les écarts enregistrés par rapport aux ratios standard sont liés principalement au matériel livré aux membres du personnel qui ne font pas partie de la MANUA (personnel du Département de la sûreté et de la sécurité et gardes armés).

La MANUA s'efforce dans toute la mesure possible de pourvoir les postes dans les meilleurs délais. Il existe toutefois des cas où l'absence de recrutement à partir de listes de réserve et le temps très important qu'il

politiques spéciales (voir [A/68/7/Add.10](#), par. 23). Or, le rapport du Secrétaire général ne contient aucune information de ce type. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'au 30 septembre 2016, sept postes étaient vacants depuis deux ans ou plus au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. **Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (résolution 66/264, par. 21). Il réaffirme que, de façon générale, il convient d'examiner en quoi les postes restés vacants depuis au moins deux ans demeurent nécessaires et de justifier leur maintien dans les projets de budget. Faute de quoi, il convient d'en proposer la suppression (voir [A/68/7](#), par. 107) (par. 22).**

Bien qu'il reconnaisse les efforts qui sont faits pour réduire progressivement le recours aux services de consultants et constate qu'il en résulte une réduction des prévisions de dépenses à ce titre pour 2017, le Comité souligne à nouveau que cette pratique doit être limitée au strict minimum et que l'Organisation doit mobiliser ses propres compétences internes pour les activités de fond ou les fonctions récurrentes à long terme ([A/70/7](#), par. 116) (par. 29).

Les prévisions de dépenses au titre des voyages pour 2017, d'un montant de 16 273 900 dollars, enregistrent une diminution nette de 35 900 dollars, soit 0,2 %, par rapport au montant approuvé pour 2016. Dans son rapport, le Secrétaire général ne présente pas de ventilation par mission de ce montant ni n'explique les variations importantes enregistrées entre le montant des ressources approuvées au titre des voyages en 2016 et les prévisions de dépenses pour 2017. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général donnera cette information dans les prochains rapports sur le financement des missions politiques spéciales. En outre, compte tenu des progrès et perfectionnements constants des moyens de communication, tels que la visioconférence, le courrier électronique et les autres moyens offerts par les technologies disponibles, le Comité s'attendait à constater de plus amples réductions des prévisions de dépenses au titre des voyages. Par ailleurs, il compte qu'avec la mise en service d'Umoja, des données comparatives relatives aux voyages prévus et aux voyages effectivement entrepris dans une même année seront disponibles dans le cadre de la présentation des prévisions de dépenses des missions politiques spéciales (par. 30).**

faut pour pourvoir un poste affiché par avis de vacance de poste spécifique ont pour effet de maintenir vacants des postes pendant deux ans ou plus. La plupart de ces postes sont essentiels et il ne saurait être question de les supprimer. La structure des effectifs de la Mission, passée en revue dans le cadre de l'examen stratégique, est détaillée dans le présent rapport.

La MANUA continue de mettre tout en œuvre pour utiliser les ressources internes pour accomplir les activités de fond ou les fonctions récurrentes. C'est seulement dans les cas où il est avéré que ces qualifications/compétences ne sont pas disponibles dans la zone de la Mission qu'elle engage des consultants pour de courtes périodes. La Mission veille également à ce que les consultants contribuent au renforcement des capacités internes avant la fin de leur contrat.

La MANUA a mis au point un formulaire de demande d'autorisation de voyage officiel, dans le cadre duquel le fonctionnaire, préalablement à l'autorisation du Chef de l'appui à la mission, doit avoir un entretien avec son superviseur et recevoir de lui confirmation que tous les moyens virtuels de suivre une formation, un atelier ou une réunion, tels que les visioconférences, WebEx, le courrier électronique et les téléconférences, ont d'abord été épuisés. Elle continuera d'étudier ces options pour tous les futurs voyages officiels.

Tout en admettant que, pour certaines missions, la nature du travail et les frais de voyage qui en découlent peuvent varier, de même que la prévisibilité de certains types de voyage, le Comité consultatif n'est cependant pas satisfait du taux de conformité au principe selon lequel les billets doivent être achetés 16 jours à l'avance et déplore que dans certaines missions, ce taux, qui était déjà faible en 2015, ait encore baissé en 2016. Il compte que les raisons pour lesquelles ce taux est faible seront analysées, que les enseignements voulus seront tirés et que les mesures nécessaires seront prises pour garantir que le principe en question soit respecté et que l'objectif d'un taux de conformité égal à 70 % soit atteint. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de donner, dans le prochain projet de budget, des explications dans tous les cas où le taux de conformité, de la part des missions politiques spéciales, au principe considéré est faible (par. 32).

Au paragraphe 103 de son rapport, le Secrétaire général indique que comme l'Assemblée générale a demandé, dans ses résolutions 61/276 et 66/264, qu'il soit plus largement fait appel à du personnel recruté sur le plan national, les missions sont invitées à recenser les fonctions exercées par le personnel recruté sur le plan international et de proposer que certains postes soient transformés en postes d'administrateur national ou d'agent local, en fonction des besoins des missions et de leur mandat. Il précise aussi, au paragraphe 104, que la MANUI propose le reclassement, en 2017, d'un poste d'assistant chargé des voyages (agent du Service mobile) en poste d'assistant chargé des voyages (agent local) au Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission à Bagdad. **Tout en sachant que la situation en matière de sécurité ou d'autres facteurs peuvent compliquer la transformation de certains postes en postes soumis**

Le fonctionnaire du Bureau d'appui commun de Koweït chargé du traitement des dossiers de voyage officiel intervient à la fin du processus de demande de voyage. Son rôle est de traiter les demandes d'autorisation de voyage (y compris la délivrance des billets), qui ont été certifiées par l'agent certificateur au niveau de la Mission. Le fonctionnaire préposé à cette responsabilité est tenu de traiter la demande d'autorisation de voyage, qu'elle soit présentée à l'avance ou en retard. C'est à l'agent certificateur au niveau de la Mission que revient la responsabilité de poser des questions à la personne souhaitant voyager, y compris la raison du dépôt tardif de son dossier. Le rôle du fonctionnaire chargé du traitement des dossiers de voyage au Bureau d'appui commun de Koweït est de procéder à la délivrance des billets, dans un délai maximum de 72 heures, une fois la demande d'autorisation de voyage certifiée. Afin d'aider la Mission à prendre des mesures pour réduire le nombre de ces cas, le Bureau d'appui commun de Koweït lui communique tous les mois à titre indicatif un rapport sur le respect des dispositions. La Mission continuera d'assurer le suivi du respect des délais de réservation prescrits. Depuis la mise en service d'Umoja, le respect du délai minimal d'achat des billets s'est amélioré, puisqu'il oscille désormais entre 21 et 16 jours. La Mission a rappelé aux membres du personnel qu'ils devaient présenter toutes les demandes d'autorisation de déplacement professionnel 16 jours avant le départ ou faire état de raisons impérieuses pour justifier les demandes présentées moins de 16 jours avant le départ. Il a été demandé aux agents certificateurs de la Mission de ne pas approuver les demandes présentées tardivement et sans justification suffisante.

La MANUA évolue dans un environnement très instable, où, dans de nombreux cas, le personnel national ne peut se déplacer librement. Par conséquent, seuls les fonctionnaires recrutés sur le plan international peuvent, dans bien des cas, remplir le mandat de la Mission. L'effectif approuvé de la Mission en 2017 est composé de 24,3 % de personnel recruté sur le plan international et de 75,7 % de personnel recruté sur le plan national.

à recrutement national, le Comité consultatif déplore que l'application des résolutions 61/276 et 66/264 de l'Assemblée générale n'ait pas avancé. Le Comité demande au Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les résolutions soient bien appliquées (par. 43).

Le Comité consultatif observe que l'annexe VIII du rapport fournit des informations sur l'appui fourni gratuitement aux missions politiques spéciales par le pays hôte. Il souligne toutefois que cette information ne contient aucune estimation de la valeur de l'aide en question. Le Comité ayant demandé des précisions, on lui a fourni l'estimation annuelle des contributions des pays hôtes. Le Comité est d'avis que les projets de budget des missions politiques spéciales devraient également faire état des contributions en nature émanant de gouvernements et d'autres entités des Nations Unies. Il a par exemple été informé, après avoir demandé des précisions, que, dans tous les aéroports en Iraq et au Koweït, la MANUI était exemptée des redevances aéroportuaires d'embarquement et de débarquement. **Le Comité compte que des informations détaillées sur les contributions en nature provenant des pays hôtes seront incluses dans les futurs projets de budget des missions politiques spéciales. Pour ce qui est des services et matériels, le Comité ne doute pas que les renseignements utiles fournis par d'autres entités des Nations Unies figureront dans les prochains projets de budget et rapports sur l'exécution du budget des missions politiques spéciales, et que les informations correspondantes, notamment quant aux recettes, seront incluses dans les rapports des entités fournissant ces services ou matériels** (par. 47).

Bien qu'il ne s'oppose pas à la mise en place d'un arrangement provisoire pour faciliter la mise en service d'Umoja, le Comité consultatif rappelle que, conformément à la résolution 70/248 de l'Assemblée générale, tout changement apporté au dispositif actuel et futur de prestation de services doit être approuvé par cette dernière. Il rappelle également qu'il a recommandé que le Secrétaire général soit prié d'inclure dans son prochain rapport une proposition détaillée concernant le dispositif de prestation de services centralisée et un modèle complet pour l'extension des services partagés aux opérations sur le terrain, y compris un dossier de décision et des données de base exhaustives, pour examen par elle, compte tenu des commentaires et observations formulés dans le rapport (A/71/666). **Le Comité consultatif ne doute pas que cette proposition permettra également de répondre à sa demande antérieure, que l'Assemblée générale a faite sienne dans sa résolution 68/247 A,**

L'annexe III du présent rapport contient des informations sur les contributions fournies à la MANUA par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (contributions en espèces ou en nature).

Une analyse des coûts et des avantages du Bureau d'appui commun de Koweït a été établie par l'équipe de gestion du Bureau en avril 2017. Le document a été mis à la disposition du Comité des commissaires aux comptes en avril 2017.

quant à la fourniture d'une analyse de l'ensemble des coûts et avantages, à la fois qualitatifs et quantitatifs, du Bureau d'appui commun de Koweït (voir [A/70/7/Add.10](#), par. 58, et [A/69/628](#), par. 56) (par. 55).

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/71/595/Add.4](#))

Le Comité consultatif s'inquiète du nombre élevé d'accords de prêt et déplore que le tableau d'effectifs n'ait pas été modifié au fur et à mesure dans le cadre de la procédure budgétaire ; de fait, bon nombre de ces prêts existent de longue date, et pendant longtemps aucune information n'a été communiquée au sujet de ces mouvements de personnel. Il regrette également le peu de renseignements qui lui ont été communiqués sur la fréquence des accords de prêt dans d'autres missions politiques spéciales et déplore que les organes intergouvernementaux n'aient pas été informés de la manière dont le personnel était effectivement déployé sur le terrain et aient donc examiné des tableaux d'effectifs qui ne correspondaient pas à la réalité. Il compte que la procédure régissant l'apport de modifications aux postes sera désormais suivie à la lettre et que tout changement qui pourrait être proposé sera assorti d'une justification. Le Comité fait des observations et des recommandations plus précises sur la question dans son rapport principal ([A/71/595](#)) (par. 18).

Au paragraphe 2 de la section II de la résolution [69/274 B](#), l'Assemblée générale a décidé que la présentation des prévisions budgétaires concernant les services de sécurité devait être améliorée et que des renseignements suffisamment détaillés devaient notamment être donnés, en particulier des informations claires sur les agents détachés auprès de la Mission par des sociétés de sécurité privées, ainsi que des précisions sur les modalités selon lesquelles était autorisée la distribution des fournitures remises à ces agents et sur les modalités de comptabilisation des fournitures ainsi distribuées (voir [A/69/628/Add.2](#), par. 42 et 43). Dans sa résolution [70/248 A](#), l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation du Comité consultatif tendant à ce que des renseignements suffisamment détaillés soient donnés sur les prévisions budgétaires concernant les services de sécurité (voir [A/70/7/Add.14](#), par. 33). Lors de son examen, le Comité a reçu, comme suite à sa demande, des renseignements détaillés sur les services de sécurité, notamment sur le nombre de gardes et sur

La MANUA a pris des mesures correctives pour veiller à ce que tous les prêts de postes soient correctement comptabilisés et justifiés, et ne ménage aucun effort pour régulariser les situations ou restituer les postes à la fin de la période de prêt. Elle veille également à ce que la période de prêt ne dépasse pas le cycle budgétaire durant lequel le prêt est exécuté.

On trouvera dans l'annexe IV du présent rapport des informations relatives à cette recommandation.

les lieux dans lesquels ils étaient postés ainsi que sur le montant total des dépenses par type de services et période. **Le Comité consultatif souligne que les projets de budget devraient à l'avenir être plus transparents et étayés par davantage d'information. Il demande de nouveau que des renseignements détaillés concernant les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses des services de sécurité figurent dans les projets de budget pour la MANUA (par. 29).**

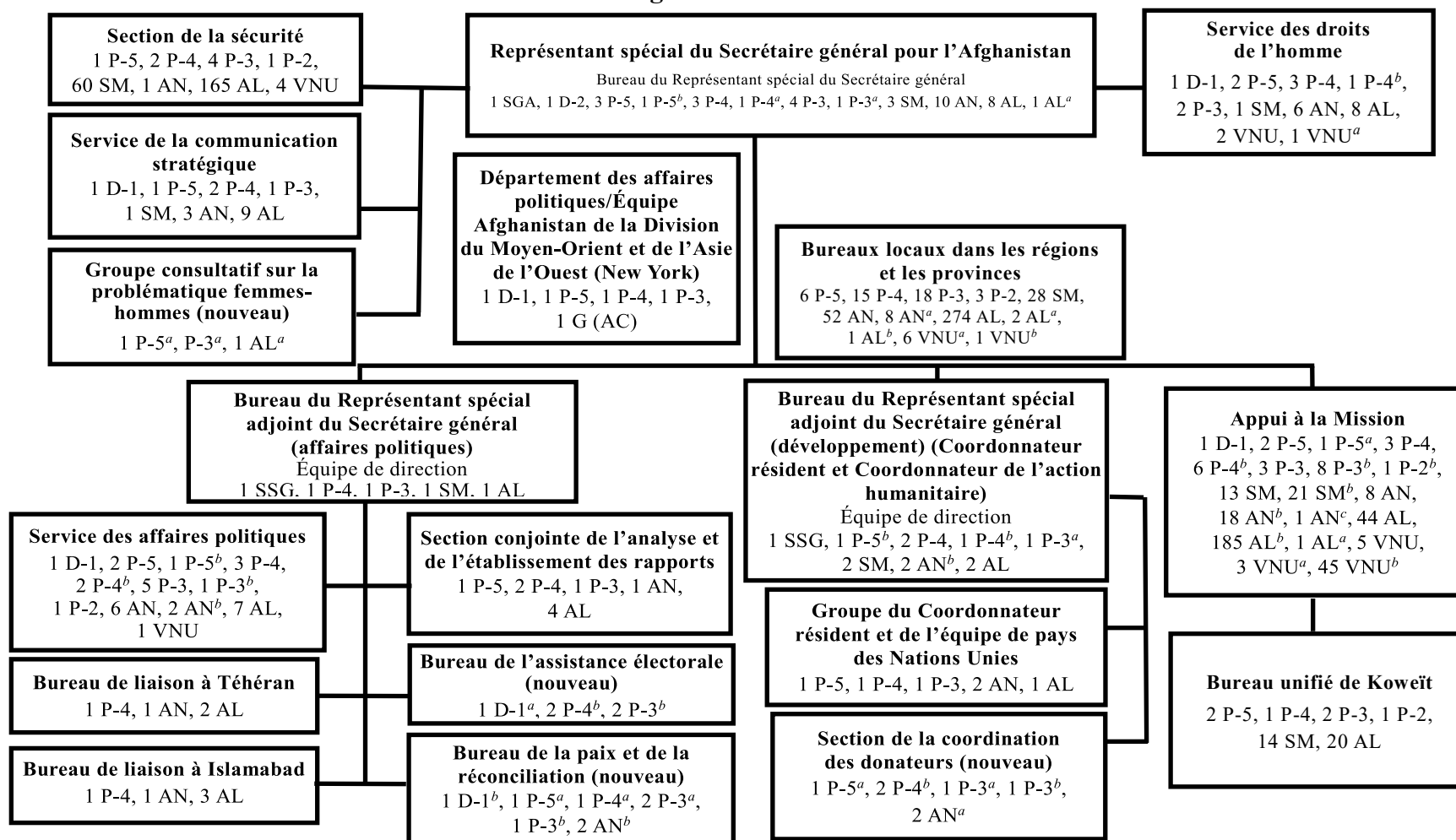
Le montant demandé (29 014 900 dollars) (voir [A/71/365/Add.4](#), par. 235) permettra de couvrir les dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, à savoir les travaux d'aménagement, de rénovation et de construction des locaux, dont un montant de 700 000 dollars pour les services d'architecture et de démolition [ibid., par. 235 h)]. Après avoir demandé des précisions, le Comité a été informé que le montant de 700 000 dollars devait permettre de financer le passage d'un bureau extérieur à l'énergie solaire dans le cadre d'un projet exécuté dans toutes les missions sous la Direction de l'appui aux missions, qui avait pour but de réduire de 50 % l'empreinte carbone d'ici à 2020. Le Comité a aussi appris qu'après avoir effectué une étude sur les locaux de la MANUA, le Centre des normes et études techniques de Brindisi avait recommandé de réduire l'empreinte carbone dans quatre complexes de la Mission, ceux de Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad), Kandahar et Bamiyan. Il avait donc été proposé d'exécuter le premier projet de réduction de l'empreinte carbone au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif), pour un montant estimatif de 700 000 dollars, correspondant à l'installation d'un dispositif d'énergie solaire d'une puissance de 150 kilowatts, qui devrait être amorti au bout de 7,7 ans. **Le Comité consultatif engage la MANUA à poursuivre ses efforts pour réduire son empreinte écologique. Il accueille avec satisfaction l'initiative environnementale qu'elle a prise et recommande qu'elle fournisse une analyse coûts-avantages du projet d'énergie solaire, et notamment des dépenses à engager, des économies escomptées et du délai estimatif d'amortissement ou de recouvrement de l'investissement sur la durée de vie du projet du bureau (par. 32).**

Un complément d'information sera fourni séparément sur cette recommandation.

Annexe I

Organigrammes

A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan



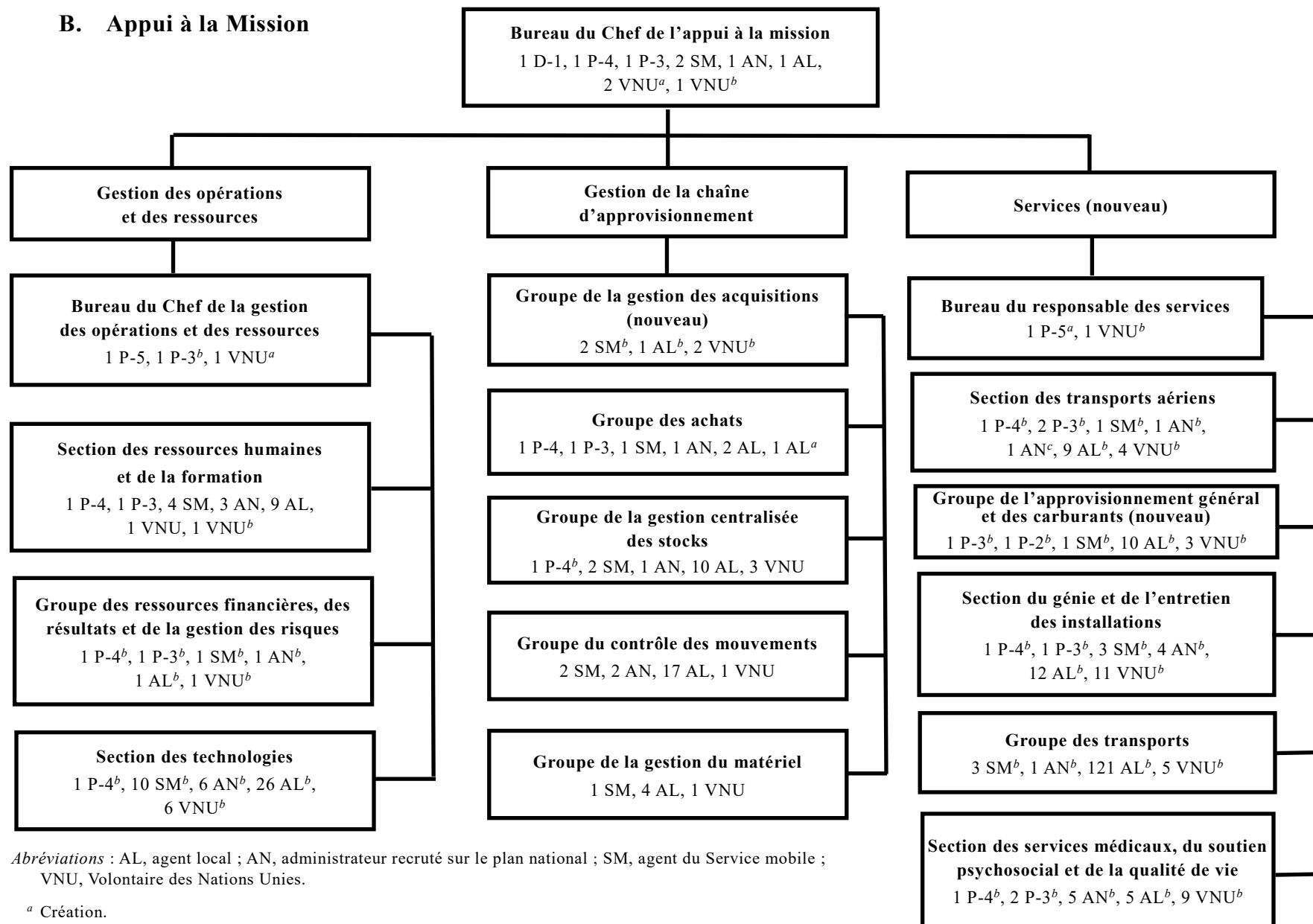
Abréviations : AC, autres classes ; AL, agent local ; AN, administrateur recruté sur le plan national ; G, agent des services généraux ; SGA, secrétaire général adjoint ; SM, agent du Service mobile ; SSG, sous-secrétaire général ; VNU, Volontaire des Nations Unies.

^a Création.

^b Transfert.

^c Reclassement ou déclassement.

B. Appui à la Mission



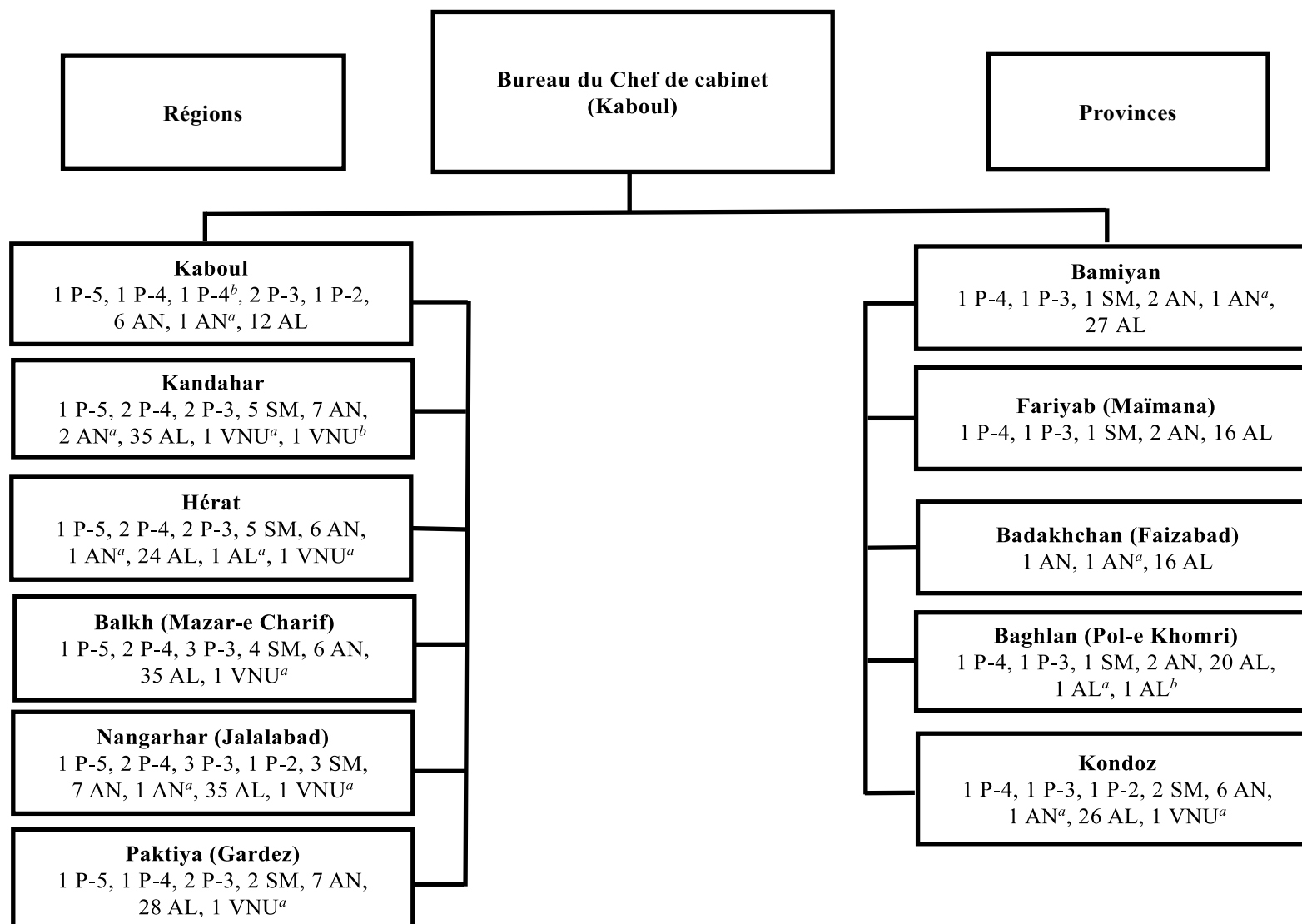
Abréviations : AL, agent local ; AN, administrateur recruté sur le plan national ; SM, agent du Service mobile ; VNU, Volontaire des Nations Unies.

^a Création.

^b Transfert.

^c Reclassement ou déclassement.

C. Bureaux locaux dans les régions et les provinces

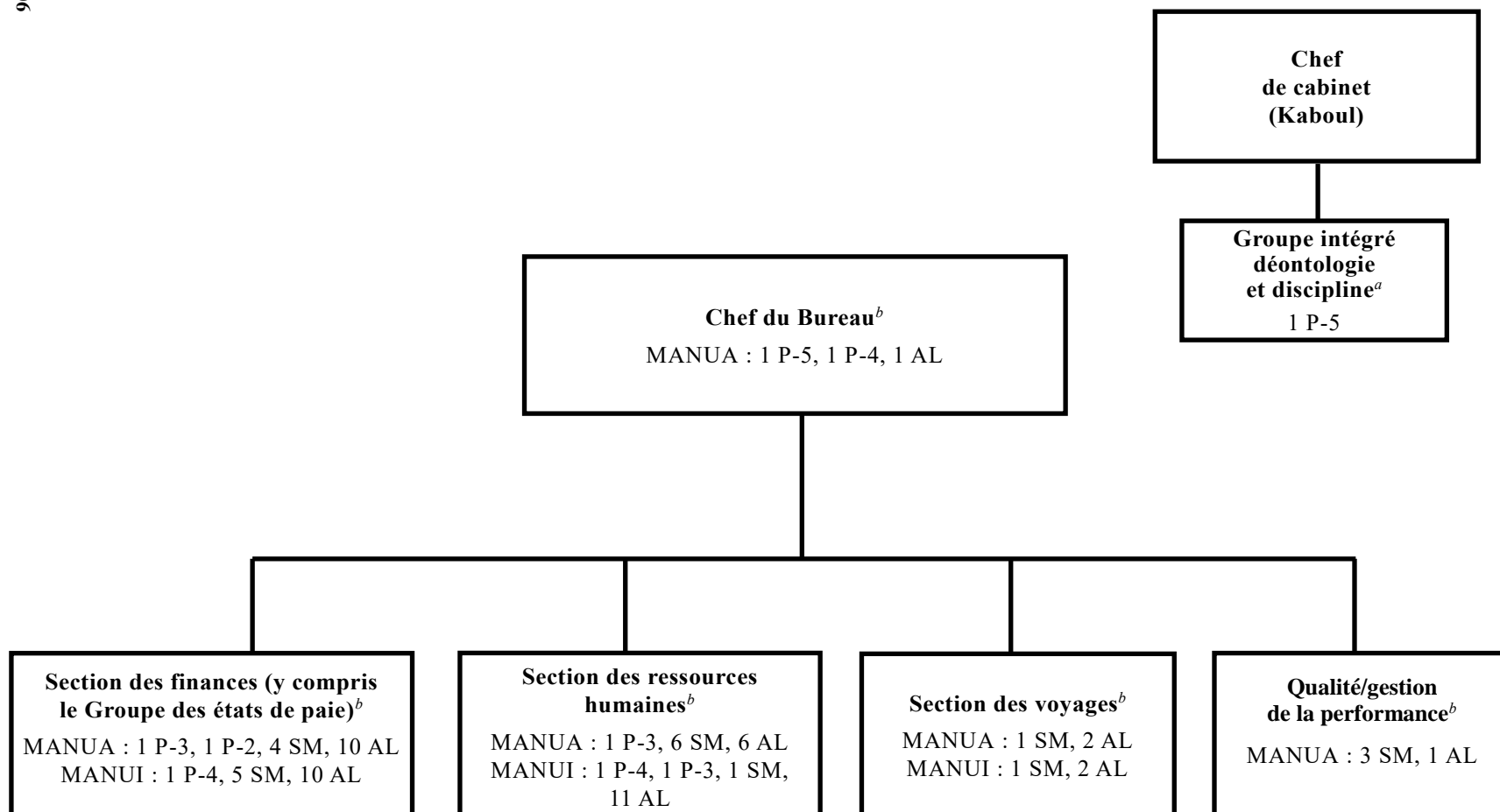


Abréviations : AL, agent local ; AN, administrateur recruté sur le plan national ; SM, agent du Service mobile ; VNU, Volontaire des Nations Unies.

^a Création.

^b Transfert.

D. Bureau unifié de Koweït



Abréviations : AL, agent local ; SM, agent du Service mobile.

^a Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.

^b Bureau d'appui commun de Koweït.

Annexe II

Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2017 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Cadre de mise en place des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture • Agence internationale de l'énergie atomique • Fonds international de développement agricole • Organisation internationale du Travail • Organisation internationale pour les migrations • Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida • Bureau de la coordination des affaires humanitaires • Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) • Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés • Fonds des Nations Unies pour l'enfance • Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement • Département de la sûreté et de la sécurité 	En 2017, le Bureau de coordination des activités de développement a fourni 366 010 dollars devant permettre de financer un poste d'administrateur recruté sur le plan national et des activités de coordination, notamment pour le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les fonctions de coordination y afférentes, par exemple les groupes de travail relatifs au plan-cadre et les programmes de travail annuels intégrés connexes mis au point par l'équipe de pays des Nations Unies.	Le Bureau du Coordonnateur résident fait partie d'une structure intégrée et se trouve dans les locaux de la MANUA. Il coordonne les activités de développement et fournit des conseils à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan. Parmi les dispositifs existants figurent des groupes de travail consacrés aux cadres d'exécution des programmes des Nations Unies tels que le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les programmes de travail annuels intégrés qui s'y rapportent. L'équipe de pays des Nations Unies est le mécanisme national global qui permet au Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) de diriger et de coordonner l'action de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Assistance électorale de l'Organisation des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> • Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) • Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture • Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes • Programme des Nations Unies pour l'environnement • Programme des Nations Unies pour les établissements humains • Organisation des Nations Unies pour le développement industriel • Service de la lutte antimines • Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets • Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) • Fonds des Nations Unies pour la population • Programme alimentaire mondial • Organisation mondiale de la Santé • PNUD • MANUA 	<p>Le Plan de lancement du projet d'appui constitutionnel est un mécanisme de financement conçu pour permettre à la communauté internationale de continuer d'appuyer les institutions et opérations électorales en Afghanistan. Il assure le relais entre la deuxième phase du projet du PNUD intitulé « Renforcer les capacités juridiques et</p>	<p>Conformément à son mandat, l'ONU contribue par son appui à renforcer l'intégrité des élections, leur ouverture et leur tenue dans la durée. La MANUA fournit des analyses politiques approfondies, cherche à assurer la cohérence de l'aide internationale et s'emploie à aider les institutions électorales afghanes à remplir le rôle que leur prescrit la Constitution. Outre l'appui qu'il apporte au processus de réforme électorale en Afghanistan, le PNUD fournit un appui technique à la Commission électorale indépendante et à la Commission du contentieux électoral afin de renforcer leurs capacités.</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Droits fondamentaux	HCDH	<p>électorales pour l'avenir », qui s'est achevée le 31 juillet 2015, et un nouveau projet dont le descriptif doit être signé avec le Gouvernement.</p> <p>Le Plan de lancement en cours a été prolongé jusqu'en octobre 2017 afin de fournir un appui électoral et une assistance technique essentielle dans la perspective des élections de 2018.</p> <p>À ce jour, les donateurs ont fourni au Plan des contributions d'un montant total de 8 466 438 dollars, dont 1 882 658 dollars en 2015, 3 340 511 dollars en 2016 et 3 243 269 dollars de janvier à octobre 2017.</p>	<p>Les principaux dispositifs d'assistance électorale mis en place sont les suivants :</p> <p>Le Plan de lancement du projet, un mécanisme de financement de l'assistance électorale.</p> <p>Des réunions de donateurs bilatéraux et multilatéraux organisées par le PNUD et la MANUA, auxquelles participent des donateurs et les principales parties prenantes nationales.</p> <p>Le groupe interne de coordination des élections des Nations Unies, qui veille à la cohérence des activités électorales menées par le PNUD et la MANUA.</p>
		<p>En 2017, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a versé 317 981 dollars visant à appuyer l'ensemble du programme de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme en Afghanistan.</p>	<p>Les fonds versés par le Haut-Commissariat servent principalement à financer des activités d'information, des projets techniques et des initiatives de sensibilisation relevant de divers domaines d'activité de la MANUA relatifs aux droits de l'homme, notamment la protection des civils et la promotion du respect du droit international humanitaire ; la mise en œuvre de mesures visant à éliminer la violence à l'égard des femmes ; l'accès des femmes à la justice et le renforcement de leur participation à la vie publique, en particulier au processus de paix et au règlement des problèmes de sécurité ; la prévention et l'élimination de la torture et de la détention arbitraire dans les centres de détention de l'État et la fourniture d'un appui technique aux fins de la mise en place d'un mécanisme national de prévention de la torture ; la protection de l'enfance ; la promotion d'un processus</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Programme afghan pour la paix et la réintégration	PNUD	Le Programme afghan pour la paix et la réintégration a débuté en 2010 et pris fin le 28 février 2017. Les donateurs y ont versé des contributions d'un montant total de 227 647 536 dollars. Sur cette somme, 144 469 946 dollars étaient destinés à financer des programmes élaborés par le PNUD. À la	<p>de paix et de réconciliation transparent, ouvert à tous et fondé sur les droits, par la facilitation du Dialogue du peuple afghan pour la paix mené par la société civile afghane, notamment par la mise en place de feuilles de route pour la paix à l'échelle des provinces ; et l'organisation, en partenariat avec la société civile, de tables rondes consacrées à la protection et la préservation du champ d'action de la société civile et à la promotion de la participation de ses composantes au suivi des recommandations formulées par les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme en Afghanistan.</p> <p>Les activités d'appui au programme dans le domaine des droits de l'homme comprennent la collecte d'informations et l'établissement de rapports, notamment au moyen de bases de données confidentielles ; le renforcement des capacités des principaux partenaires et du personnel ; la communication par diverses méthodes, notamment la fourniture d'un appui technique aux principales parties prenantes et la sensibilisation de ces dernières, surtout dans les zones isolées et peu sûres.</p> <p>Par l'intermédiaire du Service des droits de l'homme de la MANUA, le Haut-Commissariat copréside avec le PNUD un groupe de travail sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme.</p> <p>La MANUA a fourni un appui au Programme en participant à des réunions du Comité technique, auxquelles ont également pris part les donateurs et les représentants du Gouvernement afghan et du PNUD. Le Comité était chargé, entre autres, de travailler sur des questions d'orientation et d'examiner et d'approuver les projets entrepris dans le cadre du Programme.</p> <p>Le PNUD a fourni une assistance au Haut Conseil pour la paix ainsi qu'au secrétariat commun et à ses</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
		<p>clôture du projet, le PNUD disposait d'un solde non utilisé de 5 259 072 dollars. Les pays donateurs ci-après ont versé des contributions au Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allemagne : 39 535 469 dollars ; • Australie : 11 970 000 dollars ; • Danemark : 7 961 741 dollars ; • Espagne : 6 666 667 dollars ; • Estonie : 43 085 dollars ; • États-Unis d'Amérique : 50 000 000 dollars (fonds provenant des ministères d'exécution concernés, fournis par l'intermédiaire de la Banque mondiale) ; • États-Unis d'Amérique : 6 100 000 dollars (par l'intermédiaire du PNUD) ; • Finlande : 2 470 000 dollars ; • Italie : 5 683 656 dollars ; • Japon : 67 055 941 dollars ; • Pays-Bas : 2 500 000 dollars ; • République de Corée : 9 000 000 dollars 	<p>structures provinciales pour qu'ils développent leurs composantes chargées de l'information, de la réintégration et du relèvement communautaire en vue de promouvoir la paix, la réconciliation et la sécurité dans les communautés afghanes.</p> <p>Le PNUD a également travaillé en étroite collaboration avec les groupes du secrétariat commun chargés des opérations locales, des finances et du développement pour planifier, mettre en œuvre et suivre les différentes composantes du Programme.</p> <p>Le PNUD a fourni un appui technique au secrétariat commun au niveau central et à ses équipes établies à l'échelle des provinces par l'intermédiaire de 6 bureaux régionaux. Le Programme a pris fin le 31 mars 2016 et a été suivi d'un plan de transition visant à appuyer le Haut Conseil pour la paix, lancé en avril 2016 et achevé en février 2017. Pendant cette période, le PNUD a aidé le Haut Conseil pour la paix et le secrétariat commun à mener une évaluation des éléments et de la structure du Programme, à concevoir une nouvelle stratégie gouvernementale de promotion de la paix et de la réconciliation, à entreprendre des consultations avec les parties prenantes concernant l'appui à apporter à l'avenir et à continuer de financer les activités et structures les plus importantes du Programme.</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Coordination et sensibilisation relatives à la lutte contre les stupéfiants	ONUDC	<ul style="list-style-type: none"> • Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : 18 660 977 dollars. <p>À ce jour, les donateurs ont versé au programme de pays de l'ONUDC pour 2017 des contributions d'un montant total de 17 321 879 dollars, qui sont destinées à aider le Gouvernement à renforcer ses capacités de lutte contre les stupéfiants et à proposer d'autres moyens de subsistance que la culture et la production de stupéfiants. De plus, ils ont versé à ce jour des contributions d'un montant de 4 451 932 dollars au Programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins de l'ONUDC pour 2017.</p>	<p>Le programme de pays de l'ONUDC pour l'Afghanistan (2016-2019), approuvé le 16 décembre 2015, vise à contribuer à la stabilité et au développement du pays en renforçant le système de justice pénale et la lutte contre les stupéfiants, ainsi que les capacités du Gouvernement dans les domaines de la santé, du développement alternatif (par des moyens autres que la culture du pavot), de la surveillance des cultures, de la recherche, de la coopération interinstitutions et de la sensibilisation au niveau provincial.</p> <p>Le Programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins (2016-2019) est un dispositif qui vise à aider les pays d'Asie occidentale et centrale à agir collectivement au niveau régional et international pour lutter contre les effets néfastes du trafic de drogues et de la criminalité transnationale organisée sur la sécurité, la gouvernance et le développement social et économique. Le Programme régional a pour but de faciliter la coopération régionale et d'améliorer et de simplifier la coordination entre les 8 pays qui y participent, en vue de lutter contre la criminalité et le trafic et la consommation de drogues. Il contribue en outre au renforcement des capacités de lutte contre les stupéfiants au niveau régional par l'amélioration de la coordination, notamment grâce à la mise en œuvre des mesures de confiance relevant du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » ; à la mise en place d'opérations conjointes de lutte contre les stupéfiants ; à l'intensification des activités de formation pratique fondées sur des cas d'espèce portant sur des questions de droit et sur la lutte contre les flux financiers illicites et la criminalité transnationale, en particulier</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Équipe d'intervention médicale des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> • MANUA • PNUD • Coordonnateur résident/Équipe de pays des Nations Unies 	<p>Le projet devait initialement disposer d'un budget annuel de 2,1 millions de dollars pour la période 2016-2018, destiné à financer les dépenses de personnel et des installations de traumatologie.</p> <p>Le Royaume-Uni et la Suède ont financé ce projet à hauteur de 3 577 134 dollars.</p> <p>Un montant de 300 000 dollars a été alloué à l'Équipe d'intervention médicale au titre du mécanisme de partage des coûts de l'équipe de pays des</p>	<p>le trafic de drogues et de migrants ; à la fourniture et au renforcement de normes internationales de prévention et de traitement de la toxicomanie, et de services de réduction des risques ; à la promotion de projets de développement alternatif entre l'Afghanistan et les pays voisins ; à des recherches supplémentaires sur les itinéraires qu'empruntent les trafiquants de drogue et sur les flux financiers illicites ; et au renforcement des activités de mise en garde et de sensibilisation au sujet de la drogue et de la criminalité.</p> <p>En 2012, l'ONUSD et la MANUA ont créé l'Équipe spéciale des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues en Afghanistan, qui se réunit pour appuyer la coopération interinstitutions dans ces domaines. Les réunions de l'Équipe spéciale sont coprésidées par le représentant de l'ONUSD et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) à la MANUA.</p> <p>L'Équipe d'intervention médicale a été créée pour dispenser des soins de traumatologie et de mise en condition médicale, en vue d'une évacuation médicale dans les principales provinces du pays. Le projet fournit un appui à l'action humanitaire internationale et aux opérations des Nations Unies et des partenaires dans le pays, et permet d'améliorer les capacités nationales d'intervention médicale d'urgence au service de la population afghane.</p> <p>Le PNUD gérera ce projet tandis que la MANUA accueillera le personnel médical spécialisé en traumatologie sur ses sites et fournira un appui logistique aux opérations, dans le cadre d'un mémorandum d'accord conclu avec le PNUD.</p>

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
		Nations Unies pour la 2017-2018. La part incombant à la MANUA s'élève à environ 83 500 dollars. Les donateurs cesseront de financer ce projet en 2017.	Le Coordonnateur résident et le Groupe de la gestion des risques continueront de superviser et d'appuyer les activités de suivi afin d'assurer la mise en place et la gestion adéquates de l'Équipe d'intervention.

Annexe III

Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)

<i>Entité apportant la contribution</i>	<i>Description des contributions en espèces ou en nature</i>	<i>Valeur annuelle approximative de la contribution (dollars É.-U.)</i>
Gouvernement afghan	Immatriculation de véhicules	23 594,34
Gouvernement afghan	Redevances d'atterrissage	157 215,26
Gouvernement afghan	Redevances aéroportuaires (embarquement/débarquement)	657 948,00
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : bâtiment d'une superficie totale de 1 409 m ²	3 888,84
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Kondoz : bâtiment d'une superficie totale de 2 164 m ²	77 913,00
Gouvernement afghan	Aérogare (Kaboul) : terrain d'une superficie totale de 4 700 m ²	6 204,61
Gouvernement afghan	Aérogare (Konoz) : terrain d'une superficie totale de 20 m ²	240,00
Gouvernement afghan	Aérogare (Mazar-e Charif) : terrain d'une superficie totale de 2 184 m ²	65 520,00
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Konoz : terrain d'une superficie totale de 15 126 m ²	181 509,00
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : terrain d'une superficie totale de 21 772 m ²	8 491 080,00
Gouvernement afghan	Bureau régional de Kandahar : terrain d'une superficie totale de 41 558 m ²	224 413,20
Gouvernement afghan	Bureau régional de Mazar-e Charif : terrain d'une superficie totale de 55 234 m ²	1 657 020,00
Gouvernement afghan	Bureau provincial de Bamiyan : terrain d'une superficie totale de 13 200 m ²	17 424,00

Annexe IV

Coût des services de sécurité pour 2018

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Total (dollars É.-U.)</i>
A. Part revenant à la MANUA des dépenses afférentes aux plantons armés détachés par la Direction nationale des services de protection et de sécurité						
Gardes	Complexe A de Kaboul	86	13	276	276	308 568
Superviseur	Complexe A de Kaboul	4	13	319	319	16 588
Gardes	Complexe A de Kaboul (7 systèmes d'obstacles)	17	13	276	276	60 996
Superviseur	Complexe A de Kaboul (7 systèmes d'obstacles)	3	13	319	319	12 441
Gardes	Complexe A de Kaboul (Khurshid TV ou route secondaire)	6	11	276	276	18 216
Superviseur	Terminal de la MANUA à l'aéroport international de Kaboul	4	13	319	319	16 588
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	126	13	89	89	145 939
Superviseur	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	3	13	103	103	4 016
Gardes	Plantons armés supplémentaires de la Direction nationale des services de protection et de sécurité stationnés sur le côté nord du Centre d'opérations – partage du coût des services communs (32,281 %)	12	10	89,10	89,10	10 691
Gardes	Plantons armés supplémentaires de la Direction nationale des services de protection et de sécurité stationnés le long du mur ouest du Centre d'opérations – partage du coût des services communs (32,281 %)	12	10	89,10	89,10	10 691
Gardes	Bureau de Kandahar	47	13	276	276	168 636
Superviseur	Bureau de Kandahar	7	13	319	319	29 029
Gardes	Partage du coût des services communs à Hérat (85 %)	41	13	235	235	125 042
Gardes	Bureau de Mazar	29	13	276	276	104 052
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	10	10	276	276	27 600
Superviseur	Bureau de Mazar	3	13	319	319	12 441
Gardes	Terminal de Mazar	3	13	276	276	10 764
Superviseur	Terminal de Mazar	1	13	319	319	4 147
Gardes	Bureau de Maïmana	4	13	276	276	14 352
Superviseur	Bureau de Maïmana	1	13	319	319	4 147
Gardes	Bureau de Jalalabad	25	13	276	276	89 700
Superviseur	Bureau de Jalalabad	4	13	319	319	16 588
Gardes	Bureau de Kondoz	24	13	276	276	86 112
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	12	13	276	276	43 056

Description	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Montant (dollars É.-U.)	Total (dollars É.-U.)
Superviseur	Bureau de Pol-e Khomri	1	13	319	319	4 147
Gardes	Bureau de Bamiyan	15	13	276	276	53 820
Superviseur	Bureau de Bamiyan	3	13	319	319	12 441
Gardes	Bureau de Gardez	28	13	276	276	100 464
Superviseur	Bureau de Gardez	5	13	319	319	20 735
Total partiel						1 532 007

B. Indemnité de repas spéciale pour les plantons armés déployés dans les bureaux locaux par la Direction nationale des services de protection et de sécurité

	Bureau de Bamiyan	18	12	90	90	19 440
	Bureau de Gardez	33	12	90	90	35 640
	Bureau de Jalalabad	29	12	90	90	31 320
	Bureau de Kandahar	54	12	90	90	58 320
	Bureau de Konduz	24	12	90	90	25 920
	Bureau de Pol-e Khomri	13	12	90	90	14 040
	Bureau de Mazar	32	12	90	90	34 560
	Terminal de Mazar	4	12	90	90	4 320
	Bureau de Maïmana	5	12	90	90	5 400
Total partiel						228 960

C. Gardes non armés fournis par une société de sécurité privée

Gardes	Bureau de liaison à Islamabad	6	12	350	350	25 200
Gardes	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	11	12	394	394	52 058
Gardes	Centre de distribution de Kaboul	26	12	543	543	169 416
Superviseur	Centre de distribution de Kaboul	1	12	630	630	7 560
Gardes	Aérogare	6	6	543	543	19 548
Gardes	Bureau de Bamiyan	3	6	543	543	9 744
Gardes	Bureau de Gardez	2	6	543	543	6 516
Gardes	Bureau de Jalalabad	4	6	543	543	13 032
Gardes	Bureau de Konduz	3	6	543	543	9 774
Gardes	Bureau de Maïmana	2	6	543	543	6 516
Gardes	Bureau de Mazar	5	6	543	543	16 290
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	3	6	543	543	9 774
Gardes	Palais n° 7	5	6	543	543	16 290
	Palais n° 7	2	9	543	543	9 744
Gardes	Bureau de Kandahar	10	6	543	543	32 580
Gardes de sexe féminin	Bureau de Mazar	2	12	543	543	13 032
Gardes de sexe féminin	Bureau de Pol-e Khomri	2	12	543	543	13 032
Gardes de sexe féminin	Bureau de Maïmana	2	12	543	543	13 032

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Total (dollars É.-U.)</i>
Gardes	Effectif supplémentaire de 11 gardes non armés affectés au Centre d'opérations des Nations Unies du fait des conditions de sécurité critiques (évaluation de l'exposition aux explosions) – partage du coût des services communs (32,281 %)	11	9	175	175	17 353
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	133	12	175	175	279 756
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	4	12	203	203	9 762
Total partiel						802 198

D. Déploiement de gardes armés fournis par des sociétés de sécurité privées dans des complexes de la MANUA de l'ensemble du pays

Gardes	Complexe A et centre de distribution de Kaboul	21	12	2 408	2 408	606 816
Superviseur	Complexe A et centre de distribution de Kaboul	3	12	3 162	3 162	113 832
Gardes	Palais n° 7	8	12	2 408	2 408	231 168
Superviseur	Palais n° 7	1	12	3 162	3 162	37 944
Gardes	Bureau de Kandahar	22	12	2 408	2 408	635 712
Superviseur	Bureau de Kandahar	3	12	3 162	3 162	113 832
Gardes	Bureau de Jalalabad	17	12	2 408	2 408	491 232
Superviseur	Bureau de Jalalabad	2	12	3 162	3 162	75 888
Gardes	Bureau de Konduz	22	12	2 408	2 408	635 712
Superviseur	Bureau de Konduz	2	12	3 162	3 162	75 888
Gardes	Bureau de Bamiyan	16	12	2 408	2 408	462 336
Superviseur	Bureau de Bamiyan	2	12	3 162	3 162	75 888
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	8	12	2 408	2 408	231 168
Superviseur	Bureau de Pol-e Khomri	1	12	3 162	3 162	37 944
Gardes	Bureau de Hérat – partage du coût du complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	15	12	2 047	2 047	368 424
Superviseur	Bureau de Hérat – partage du coût du complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	2	12	2 688	2 688	64 505
Gardes	Bureau de Mazar	24	12	2 408	2 408	693 504
Superviseur	Bureau de Mazar	2	12	3 162	3 162	75 888
Gardes	Bureau de Maïmana	8	12	2 408	2 408	231 168
Superviseur	Bureau de Maïmana	1	12	3 162	3 162	37 944
Gardes	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	22	12	1 749	1 749	461 718
Superviseur	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	2	12	2 297	2 297	55 117

Description	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Montant (dollars É.-U.)	Total (dollars É.-U.)
Chargé de projet (gardes)	Bureau de pays	1	12	10 200	10 200	122 400
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	78	12	777	777	727 578
Superviseur	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	8	12	1 021	1 021	97 990
Total partiel						6 761 595

E. Missions effectuées par la route, y compris les dépenses afférentes à l'indemnité de repas versée aux membres des escortes armées et à la location de véhicules d'escorte

Bureau de Gardez	1	12	833	833	9 996	
Bureau de Kandahar	1	12	460	460	5 520	
Bureau de Jalalabad	1	12	2 500	2 500	30 000	
Bureau de Mazar	1	12	2 500	2 500	30 000	
Bureau de Kaboul, y compris les missions de personnalités importantes ou du Siège	1	12	5 834	5 834	70 008	
Bureau de Bamiyan	1	12	200	200	2 400	
Bureau de Konduz	1	12	1 084	1 084	13 008	
Bureau de Hérat	1	12	1 000	1 000	12 000	
Total partiel						172 932

F. Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts du Département de la sûreté et de la sécurité administré par le PNUD

Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour l'appui aux opérations)	1	1	732 820	732 820	732 820	
Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour les honoraires d'un assistant à la sécurité local)	1	1	21 754	21 754	21 754	
Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour les frais d'administration)	1	1	31 441	31 441	31 441	
Total partiel						786 015

G. Services d'équipes cynophiles (chiens et maîtres-chiens) basées à Kaboul et à Kandahar

Complexe A de Kaboul	3	12	3 325	3 325	119 700
Palais n° 7	2	12	3 325	3 325	79 800
Terminal de la MANUA	2	12	3 325	3 325	79 800
Bureau de Kandahar	2	12	3 325	3 325	79 800

Description	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Montant (dollars É.-U.)	Total (dollars É.-U.)
Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)		2	12	2 415	2 415	57 960
Bureau de Mazar		2	9	3 325	3 325	59 850
Bureau de Jalalabad		2	9	3 325	3 325	59 850
Bureau de Hérat		2	9	3 325	3 325	59 850
Frais de mobilisation de 6 unités canines supplémentaires aux bureaux locaux de la MANUA (Mazar, Jalalabad et Hérat)		6	1	11 500	11 500	69 000
Chef de projet – bureau de pays		1	12	9 771	9 771	117 252
Frais opérationnels de 2 unités canines le long du mur d'enceinte ouest		2	9	1 073	1 073	19 320
Frais de mise en œuvre, le long du mur d'enceinte ouest, des recommandations de l'évaluation de l'exposition aux explosions (point de contrôle cynophile de la Direction nationale des services de protection et de sécurité) – partage du coût des services communs (32,281 %)		2	1	11 500	11 500	7 425
Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)		5	12	1 073	1 073	64 400
Total partiel						874 007
H. Part du coût des services communs de sécurité revenant à la MANUA						
Contribution de la MANUA au Programme alimentaire mondial pour le bureau de Faizabad (50 %)		1	1	34 249	34 249	34 249
Contribution de la MANUA pour le bureau de l'UNICEF de Farah (63,32 %)		1	1	40 047	40 047	40 047
Contribution de la MANUA pour le bureau de Neli (Deykondi)		1	1	11 942	11 942	11 942
Part revenant à la MANUA du coût des services de sécurité du bureau du Koweït		1	1	160 000	160 000	160 000
Total partiel						246 238
I. Part revenant à la MANUA du coût des services communs de sécurité fournis aux bureaux de Téhéran et d'Islamabad						
Services communs de sécurité – partage des coûts du bureau d'Islamabad administré par le PNUD		1	1	4 000	4 000	4 000
Part revenant à la MANUA du coût des services de sécurité du bureau de liaison de Téhéran		1	1	1 275	1 275	1 275
Total partiel						5 275
Coût total des services de sécurité pour l'année 2018 (arrondi)						11 409 200

Abréviations : PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement ; UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance.